

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ANALYSE POLITIQUE ET CLASSIFICATION DES RELATIONS DE
PARTENARIATS INTERORGANISATIONNELLES ENTRE ONG
CANADIENNES ET ORGANISATIONS LOCALES SUD-AFRICAINES

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
STÉPHAN CORRIVEAU

JANVIER 2008

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Il y a quelques années, l'apartheid faisait encore rage en Afrique du Sud. C'est en m'engageant, ici au Québec, contre ce fléau que j'ai rencontré certaines des personnes les plus inspirantes que j'ai côtoyées dans ma vie. Ce texte est une tentative de leur rendre un peu de la richesse humaine qu'elles m'ont offerte en me permettant de les fréquenter et d'aspirer, grâce à leurs actions, à un monde un peu plus digne et plus juste.

J'aurais aimé remercier chacune des personnes que j'ai côtoyée dans l'univers de la solidarité internationale depuis 20 ans (même celles avec qui j'ai eu de profonds désaccords car, après tout, c'est souvent dans ces moments de confrontation que l'on structure le mieux sa pensée), mais comme c'est impossible, je choisis de m'abstenir de nommer qui que ce soit, sauf Stéphanie Allais et Martina Delatogna qui m'ont gentiment hébergé pour la durée de mon enquête en Afrique du Sud. Évidemment, il n'aurait pas été possible de produire ce texte sans avoir la possibilité de rencontrer les acteurs clés d'une quinzaine d'organisations sud-africaines et de trois ONG canadiennes, leurs noms et celui de leurs groupes sont énumérés à la fin de ce mémoire. Ces groupes et ONG ont fait preuve de disponibilité et d'un intérêt à l'égard de ma démarche dont je leur suis redevable.

Je dois aussi remercier mon employeur, le Comité logement Rosemont, qui a considéré que ma démarche académique s'inscrivait dans le sens général de son action et a accepté de faire preuve de flexibilité pour me permettre de concilier travail et études.

Bien sûr, ma directrice de recherche, Nancy Thede, mérite aussi mes salutations car, depuis maintenant deux ans, elle a su répondre avec diligence et intelligence à mes nombreuses questions et me diriger vers des pistes académiques intéressantes.

Finalement, je réserve les dernières lignes de ces remerciements à ma conjointe et correctrice, Carole Boucher, sans qui je n'aurais pas pu réaliser cette maîtrise.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	vii
RÉSUMÉ	viii
INTRODUCTION	1
1 DÉFINITION ET PRÉSENTATION DU SUJET.....	1
2 POURQUOI CHERCHONS-NOUS ?	2
3 OÙ CHERCHONS-NOUS ?	3
4 MISE EN GARDE	4
CHAPITRE I	
CONNAISSANCE, PROBLÉMATIQUE, CADRE THÉORIQUE, PROPOSITION DE RECHERCHE, MÉTHODOLOGIE ET PLAN	5
1.1 PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES CONNAISSANCES ET DE LA PROBLÉMATIQUE	5
1.1.1 <i>Brève synthèse de la littérature pertinente</i>	5
1.1.1.1 Le partenariat comme sujet d'étude.....	6
1.2 CADRE THÉORIQUE	10
1.2.1 <i>Bourdieu et post-développementisme</i>	10
1.2.1.1 Une approche bourdieusienne	12
1.2.1.2 Politique, sociologie, anthropologie	16
1.2.2 <i>Le post-développementisme</i>	17
1.2.2.1 Sociétés modernes vs sociétés traditionnelles.....	18
1.2.3 <i>Les concepts</i>	20
1.2.3.1 Développement et sous-développement	20
1.2.3.2 ONG.....	22
1.2.3.3 Contrôle et pouvoir	24
1.2.3.4 Partenariat.....	25
1.2.3.5 Habitus, illusio, champ et autres legs conceptuels de Pierre Bourdieu	26
1.2.3.6 Responsabilité, dévolution, subsidiarité et déresponsabilisation	28
1.3 PROPOSITION DE RECHERCHE.....	29
1.3.1 <i>Pertinence de la problématique et de la proposition de recherche</i>	32
1.4 MÉTHODOLOGIE DE LA DÉMARCHE	33
1.5 PLAN DU MÉMOIRE	35

CHAPITRE II	
CONTEXTE, ACTEURS, ENQUÊTE	37
2.1 MISE EN CONTEXTE	37
2.1.1 <i>Portrait sommaire de l'Afrique du Sud</i>	37
2.2 PRÉSENTATION DES ACTEURS	41
2.2.1 <i>Le processus d'identification des groupes sud-africains</i>	41
2.2.1.1 Les groupes sud-africains interviewés.....	42
2.2.2 <i>Les ONG canadiennes interviewées</i>	43
2.3 DÉFINITION D'UN PARTENARIAT	45
2.3.1 <i>Ce que les acteurs en disent</i>	45
2.3.2 <i>Réflexions</i>	46
2.4 QUELQUES ÉLÉMENTS DE MESURE DES PARTENARIATS ÉTUDIÉS	47
2.4.1 <i>Depuis combien de temps ?</i>	47
2.4.2 <i>Seul ou avec d'autres ?</i>	49
2.4.3 <i>Comment ça marche ?</i>	49
2.4.4 <i>Les visites</i>	52
2.4.5 <i>Combien vaux-tu ?</i>	53
2.4.6 <i>Réflexions</i>	53
2.5 QUELQUES ÉLÉMENTS DE MESURES QUALITATIVES D'UN PARTENARIAT	56
2.5.1 <i>Le respect des formes</i>	56
2.5.2 <i>À quoi sert l'argent ?</i>	57
2.5.3 <i>L'argent pousse-t-il dans les arbres ?</i>	59
2.5.4 <i>Transparence et divulgation</i>	61
2.5.5 <i>Une question d'offre et de demande</i>	63
2.5.6 <i>Une question d'image</i>	65
2.5.7 <i>Expertise technique vs soutien financier</i>	66
2.5.8 <i>Réflexions</i>	67

CHAPITRE III	
LE PARTENARIAT, PRATIQUE SCHISMATIQUE, HÉTÉRODOXE OU ORTHODOXE ?	74
3.1 TROIS APPROCHES	74
3.1.1 <i>Le schisme</i>	75
3.1.2 <i>L'hétérodoxie</i>	78
3.1.3 <i>L'orthodoxie</i>	81
3.1.3.1 L'axiome du développement.....	82
3.1.3.2 Phénomène distinct ou généralisé ?.....	86
3.1.3.2.1 Privatisations et partenariats tous azimuts.....	87
3.1.3.2.2 Innovation vs intégration	90
3.1.3.2.3 Contrôles et vérifications	92
3.1.3.3 Enrichissement inégal mais généralisé.....	94
3.1.3.3.1 L'Afrique du Sud, un exemple de conversion de capitaux.....	96
3.1.4 <i>Réflexions</i>	100
CONCLUSION	103
4.1 LA DÉMARCHE	103
4.2 LES FAITS	104
4.3 L'ANALYSE	106
4.4 LE PARTENARIAT, STRATÉGIE GAGNANTE D'UN DOUBLE JEU, OU L'ALLODOXIA DÉBUSQUÉE	111
4.5 LES PERSPECTIVES.....	113
APPENDICE A	
PRÉSENTATION DES GROUPES SUD-AFRICAINS INTERVIEWÉS	114
APPENDICE B	
PRÉSENTATION DES ONG CANADIENNES INTERVIEWÉES	119
APPENDICE C	
AUTRES PERSONNES INTERVIEWÉES	121
APPENDICE D	
GUIDE D'ENTREVUE DES GROUPES SUD-AFRICAINS	122
APPENDICE E	
EXTRAIT SUR LE PARTENARIAT TIRÉ DU CODE D'ÉTHIQUE DU CCCI	128
BIBLIOGRAPHIE	132
INDEX	143

LISTE DES FIGURES

2.1 : Circulation des ressources entre organisations selon Lister	61
2.2 : Chaîne d'aide typique selon Bornstein	61
2.3 : Un réseautage d'ONG à pleine maturité selon Roberts et <i>al.</i>	68

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ACDI	Agence canadienne de développement international
APD	Aide publique au développement
ANC	<i>African National Congress</i>
AVP	<i>Accountability and Verification Process</i>
BM	Banque mondiale
CCCI	Conseil canadien pour la coopération internationale
COSATU	Congress of South African Trade Unions
CTC	Congrès du travail du Canada
FMI	Fonds monétaire international
IFI	Institution financière internationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OI	Organisation internationale
ONG	Organisation non gouvernementale
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PVO	<i>Private Voluntary Organisation</i>
SCS	Solidarité Canada Sahel
UQAM	Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

Inspiré par des questions générées à travers 20 années de pratique dans le monde de la coopération internationale, ce mémoire est basé sur une enquête qui a permis d'étudier les propriétés caractérisant les relations de partenariat entre ONG canadiennes et organisations locales sud-africaines. Il étudie le rôle des ONG du Nord en tant que mécanismes d'encadrement, à l'intérieur du champ de la coopération internationale, des organisations communautaires du Sud, et cherche à analyser les relations hiérarchiques entre les partenaires et à définir jusqu'à quel point et de quelle manière l'ensemble symbolique qui entoure leurs relations brouille la nature de ce pouvoir, ou du moins la (mé)connaissance par les agents eux-mêmes de la relation de domination qui existe entre eux. Pour ce faire, les concepts développés par Pierre Bourdieu sont utilisés et inscrits dans une approche post-développementiste tirée des travaux de Rist. À travers l'analyse d'une série de données factuelles croisées aux attributs politiques généraux du champ de la coopération pour le développement international, le texte explique l'émergence et la propagation du modèle de partenariat entre ONG du Nord et groupes du Sud de trois façons distinctes : schismatique, hétérodoxe et orthodoxe. Chacune de ces approches correspond à une interprétation mettant en évidence des variables différentes avec, au premier chef, la nature hétéronome ou non des agents au sein du champ et du champ de la coopération lui-même à l'égard des champs du développement international, des relations internationales et de l'économie mondiale. La conclusion générale soutient que d'une part, le modèle principal de partenariat en vigueur est de type orthodoxe car, contrairement à la rhétorique dominante sur le partenariat en coopération, la modélisation des relations de partenariat entre ONG du Nord et groupes du Sud n'échappe pas aux structures hiérarchiques régissant le champ de la coopération en particulier ou ceux du développement, des relations ou de l'économie internationales en général. De plus, le caractère orthodoxe du partenariat autorise les agents participants au champ à entretenir l'illusion d'une action concertée en faveur d'un enjeu commun mais factice (le développement), alors que le véritable objectif de chacun est distinct de celui-ci.

Mots clés : ONG, partenariat, coopération internationale, développement international, rapports interorganisationnels, relations Nord-Sud, Nord, Sud, Afrique du Sud.

INTRODUCTION

1 Définition et présentation du sujet

Le partenariat constitue l'un des paradigmes dominants les plus récents de l'univers du développement international. Avec le développement humain et l'écodéveloppement, le partenariat prend la relève de « l'action civilisatrice » de l'époque coloniale, du « développement technique » et de « l'aide internationale » de l'après-guerre et de « la coopération » des années 1970-1980. L'objectif de ce mémoire est d'évaluer comment et pourquoi le discours sur le partenariat qui occupe actuellement de larges pans du champ discursif de l'univers du développement international donne lieu à un effet de dissociation, de mésinterprétation, entre discours, réalité et perception (un phénomène que Bourdieu identifie avec l'expression « allodoxia »). Car s'il n'y a plus une tribune consacrée au développement international où le mot partenariat ne soit prononcé tel un mantra, les indices recueillis au cours de notre vie professionnelle, nos lectures et l'enquête réalisée spécifiquement pour ce mémoire permettent de constater que les rapports entre les joueurs de la scène de la coopération au développement international ne sont ni véritablement équitables ni empreints de la transparence préalable nécessaire à l'engagement complet des parties vers un objectif commun (le développement dans ce cas) et compris de la même façon par toutes les parties, tel que sous-entendu par le vocable « partenariat ». La question du partenariat est traitée ici comme un révélateur d'une dynamique plus large, celle de la coopération pour le développement et du développement international en général en tant que dispositif de domination du Nord sur le Sud.

Cet exercice se concrétisera au cours des pages par l'élaboration d'une typologie des différentes rationalisations de l'émergence, puis de la généralisation du partenariat dans le champ étudié. Cette classification aboutit en trois grandes branches : orthodoxe, hétérodoxe et schismatique.

2 Pourquoi cherchons-nous ?

Confronté dans le cadre de notre expérience professionnelle à l'évolution des pratiques et du discours dans l'univers de la coopération internationale depuis 20 ans, il est apparu important de réfléchir et de mettre à jour l'existence d'un état de mésinterprétation autour de la question du développement international, et du partenariat en particulier. Comment et pourquoi, malgré le fait qu'un nombre grandissant de praticiens et d'analystes constatent cet écart entre discours et pratique dans la coopération internationale, la situation se perpétue, s'aggrave même diraient certains ? Jusqu'à quel point les acteurs ont-ils conscience de la situation ? Comment l'interaction constante entre ONG du Nord, groupes du Sud, institutions officielles, agences gouvernementales et multilatérales, qui toutes agissent et évoluent dans un monde en pleine transformation néo-libérale, affecte et transforme le projet de solidarité et d'émancipation à l'origine de l'engagement des ONG progressistes et des groupes du Sud ? Comment trouver une explication rationnelle et scientifique pour expliquer les indices d'un déséquilibre de forces dans les partenariats en coopération internationale ? Est-ce que la loi du jdanovisme telle qu'exprimée par Bourdieu (2001, p. 116) pourrait expliquer l'imposition de la doxa du développement, c'est-à-dire l'imposition du « point de vue des dominants, qui se présente et s'impose comme point de vue universel » (Bourdieu : 1994, p. 129) ?

Autant de questions qui poussent à réfléchir sur la mise en oeuvre et les mécanismes, formels et informels, qui définissent l'opérationnalisation du partenariat en coopération internationale. Par-delà les discours sur le partenariat, est-il possible de comprendre et de décortiquer les règles politiques de domination qui, selon Bourdieu, régissent nécessairement tout champ ? Cette recherche s'inscrit donc à la fois dans un cadre théorique et un cadre pratique, mais aussi dans le cadre d'une interrogation personnelle sur l'éthique régissant les motivations qui sous-tendent l'action de coopération pour le développement international. Ces différents buts ne sont pas antinomiques et ne devraient pas nuire à la valeur scientifique de la démarche, car comme le dit Pierre Bourdieu :

Ceux qui ont intérêt au laisser-faire (c'est-à-dire à ce qu'on ne modifie pas le *si*) voient la « loi » (lorsqu'ils la voient) comme un destin, une fatalité inscrite dans la nature sociale [...]. En fait, la loi sociale est une loi historique, qui se perpétue aussi longtemps qu'on la laisse jouer, c'est-à-

dire aussi longtemps que ceux qu'elle sert (parfois à leur insu) sont en mesure de perpétuer les conditions de son efficacité.

[...] En réalité, la science doit savoir qu'elle ne fait qu'enregistrer, sous forme de lois tendanciennes, la logique qui est caractéristique d'*un certain jeu, à un certain moment*, et qui joue en faveur de ceux qui, dominant le jeu, sont en mesure de définir en fait ou en droit les règles du jeu.

Cela dit, dès que la loi est énoncée, elle peut devenir un enjeu de luttes : lutte pour conserver en conservant les conditions de fonctionnement de la loi; lutte pour transformer en changeant ces conditions. La mise au jour des lois tendanciennes est la condition de la réussite des actions visant à les démentir (Bourdieu : 1984, p. 45-46).

3 Où cherchons-nous ?

Comme le champ du développement international est très vaste (toute la planète et tous les États du monde), nous avons choisi de restreindre le territoire de notre investigation aux partenariats récents ou en cours entre trois ONG canadiennes et une quinzaine de groupes communautaires sud-africains. Ce choix a été en bonne partie motivé par l'expertise acquise pendant vingt années de travail dans le monde des ONG, mais aussi par le fait que l'Afrique du Sud représente un territoire où devraient évoluer des organisations nationales fortes structurellement et politiquement, compte tenu de l'histoire récente de ce pays, et dotées d'une grande sensibilité et d'une bonne expertise à l'égard des rapports de domination.

De plus, d'un point de vue pratique, l'ensemble représente un espace et un moment précis à la fois suffisamment vastes pour être significatifs et suffisamment restreints pour être couverts par les ressources disponibles pour cette démarche. Techniquement, le mémoire s'appuiera sur des données recueillies en 2005 lors d'un séjour en Afrique du Sud, réalisé sous la supervision de la directrice de recherche, puis d'une série de rencontres et de lectures réalisées au Canada dans les 18 mois qui ont suivi. Des données méthodologiques plus complètes sont présentées plus loin.

4 Mise en garde

Il est important de souligner que cette recherche n'est pas une évaluation de la qualité du travail accompli par les groupes sud-africains ou par les ONG canadiennes. Ce texte ne devrait, sous aucune considération, être compris comme autre chose qu'un effort de réflexion sur les dynamiques organisationnelles entretenues par des acteurs qui sont tous, à notre avis, de bonne foi et engagés avec intégrité dans une démarche qui vise une amélioration des conditions de vie des populations les plus démunies de la planète.

De plus, lorsque, au cours des pages suivantes, l'une des personnes interrogées est citée pour le compte d'un groupe sud-africain ou d'une ONG canadienne, la source précise de la citation ne sera pas indiquée au fil du texte. Cette mesure est prise afin de garantir la confidentialité promise lors des entrevues.

CHAPITRE I

CONNAISSANCE, PROBLÉMATIQUE, CADRE THÉORIQUE, PROPOSITION DE RECHERCHE, MÉTHODOLOGIE ET PLAN

1.1 Présentation de l'état des connaissances et de la problématique

1.1.1 Brève synthèse de la littérature pertinente

Si le domaine du développement international est riche en littérature scientifique, l'action des ONG représente une partie somme toute modeste de ce domaine et le sujet qui nous intéresse spécifiquement, soit l'étude de la pratique du « partenariat » entre ONG du Nord et organisations du Sud, est relativement peu exploré si on le compare à d'autres sujets à l'intérieur de ce champ (économie, santé, femmes, milieu rural, etc.).

Le recensement de la littérature scientifique disponible réalisé dans le cadre de ce mémoire n'a pas permis de trouver un seul livre dont l'essentiel soit consacré au partenariat entre ONG et groupes du Sud. Il existe toutefois de véritables « guides » destinés à faciliter la mise en œuvre de partenariats entre ONG et groupes du Sud. Ces guides sont, pour la plupart, des documents internes de grandes ONG (Care USA, Handicap International, CCCI, etc.). On pourrait présenter ces écrits comme des « livres de recettes » que les employés sont invités à suivre pour établir des projets en partenariat avec des organisations du Sud. Si ces documents sont intéressants comme matériaux d'études pour illustrer des exemples de pratiques et de dynamiques organisationnelles, il n'est pas possible de les utiliser comme des ouvrages scientifiques, puisqu'ils ne sont pas rédigés en respectant la méthodologie scientifique établie (références explicites, révision par des pairs, etc.).

Plusieurs livres scientifiques consacrent un ou deux chapitres au partenariat, mais toujours de façon périphérique à leur sujet central. Ils touchent le développement international, la coopération internationale, le développement organisationnel (*capacity building*), les

relations Nord-Sud, le rôle des agences multilatérales (Banque mondiale, FMI, PNUD, etc.), les ONG, ou encore les dynamiques des mouvements associatifs des pays du Sud, etc.

Il existe néanmoins plusieurs articles scientifiques sur la question, y compris trois douzaines publiés au cours des cinq ou six dernières années, et quelques maîtrises et thèses de doctorat, mais aucun document ne traite du sujet de la façon spécifique envisagée ici.

1.1.1.1 Le partenariat comme sujet d'étude

Offenheiser et *al* (1999, p. 126) présentent la définition du partenariat tel qu'entendue par une ONG du Nord très importante, Oxfam-America :

For us, this term [partnership] refers to a relationship of trust and mutual understanding [...]. Oxfam America's partnerships are long term in outlook, focused on building core institutional capacity and grounded in the assumption that partners have diverse needs. Most important, our approach presumes that partners should be the leading actors and voices for development in their respective national contexts.

Et si toutes les ONG de la planète n'ont pas exactement la même définition, il est généralement entendu que « *The concept of partnership as a paradigm for development cooperation is widely accepted to mean a relationship based on the principles of equity and mutual benefit* » (Ashman : 2001, p. 75).

Bien que Pearson ait utilisé en 1969 l'expression « partenariat » dans son rapport pour la Banque mondiale, *Partners in development*, et qu'il soit possible de trouver des références antérieures à ce mot dans le domaine du développement international, en particulier dans l'action missionnaire (Macdonald : 1995, p. 132), le terme est devenu beaucoup plus usuel à partir de la fin des années 1980, au point où il est possible d'affirmer que : « *partnership as a concept dominates the social policy field and has been readily incorporated into NGO practice and rhetoric* » (Lister : 2000, p. 236). Plusieurs autres vont dans le même sens et affirment que le partenariat est un « paradigme » et un « *global buzzword* » de la coopération en développement international (Ashman : 2001, p.76). Degnbol-Martinussen et Engberg-Pedersen (2005, p. 148) décrivent le phénomène comme une tendance répandue (*widespread*)

chez les ONG que de se retirer de l'action directe sur le terrain au profit d'une action à travers les organisations locales.

Certains, comme Rahnema (2003, p. 193-194), dénoncent le partenariat comme une tactique dans la grande stratégie de domination et d'exploitation du Sud par le Nord :

pour redonner souffle et vie à l'entreprise coloniale sous un nom neutre et prometteur. Il incarnait en même temps la vitalité et l'intelligence d'un système économique dynamique à la recherche de relais dans tous les nouveaux pays indépendants, pour leur proposer d'ouvrir une nouvelle page de « coopération ». La nouveauté de l'approche résidait dans l'idée de « partenariat » destiné à répondre à des besoins définis par les pays « pauvres », ce qui pouvait leur donner désormais l'illusion de participer à titre égal aux grandes décisions concernant leur avenir.

Cette vision machiavélique ne domine pas la littérature. Il n'en reste pas moins que plusieurs auteurs (Ashman : 2001; James : 2000; Lister : 2000; Brehm : 2004; Hailey et al : 2005; Negrao : 2004; Bornstein : 2003; Ahmad : 2006; Mowles : 2007; Harrison : 2007; Townsend et Townsend : 2004) prennent la peine d'identifier des failles et des problèmes dans la conception et la faisabilité de relations de partenariat qui soient de nature équitable et respectueuse tout en étant un moyen efficace pour l'atteinte d'objectifs de développement. Parmi ces auteurs, citons Brehm (2004, sp) : « *Partnership is a contested concept. Within international development, partnership has been the subject of intense debate* ».

Nous pensons pouvoir identifier, du moins partiellement, les sources de ces débats à partir de trois phénomènes. Tout d'abord, en dépit du fait que la majorité des sommes consacrées au développement international ne passent pas à travers les ONG, les sommes de l'aide publique au développement (APD) canalisées par le biais de celles-ci ont connu une croissance importante des années 1980 jusqu'au début des années 2000 (Brehm : 2004; Pech et Padis : 2004, p. 21; Offenheiser et al : 1999, p. 126; Degnbol-Martinussen et Engberg-Pedersen : 2005, p. 157; Ryfman : 2004, p. 40-41; Bierschenk et al : 2000, p. 11). Il semble toutefois que, depuis quelques années, de nouvelles priorités, en particulier les questions de sécurité et d'action militaire — Afghanistan, Irak, « lutte au terrorisme », etc. — soient en passe de provoquer des changements tant dans les sommes totales consacrées à l'APD qu'à la

répartition de celles-ci. Les conséquences sur les ONG de ces nouvelles modalités restent à établir (CCCI : 2006a, 2006c, 2006e).

Ensuite, presque tous les auteurs consultés affirment que la nature et le type des organisations basées au Sud se sont radicalement transformés au cours des 40 dernières années (Pech et Padis : 2004, p. 20-21; Lister : 2000, p. 235; Offenheiser et *al* : 1999, p. 130; Negrao : 2004, p. 139; Ryfman : 2004, p. 54; Verhagen : 1991, p. 3; Degnbol-Martinussen et Engberg-Pedersen : 2005, p. 150; Bornstein : 2003, p. 394) et tous ces auteurs s'entendent pour affirmer que cette transformation va dans le sens d'une sophistication et d'un renforcement des organisations du Sud. Bierschenk et ses acolytes (2000, p. 26) traitent de l'émergence de « courtiers en développement » qui, littéralement, « parlent le langage du développement ». Il est à noter que l'action de ces courtiers est parfois plus motivée par la recherche d'avantages personnels ou pour leurs organisations que par des préoccupations de mieux-être pour leur collectivité. Townsend et Townsend par exemple affirment que : « *The most devoted and committed NGO leaders may have to accept projects for financial reasons, simply to keep their staff* » (2004, p. 275) .

Troisièmement, le tout se déroule dans un contexte de montée des politiques et du discours néo-libéral où « Les nouvelles modalités de l'aide décentralisée, étroitement associées au réajustement de l'aide internationale et au retrait politique et économique de l'État, conduisent en effet à la prolifération d'organisations et d'agents intermédiaires qui ne relèvent plus des seules autorités publiques » (Bierschenk et *al* : 2000, p. 11). Ce constat de multiplication est endossé par un grand nombre d'auteurs (Degnbol-Martinussen et Engberg-Pedersen : 2005, p. 149-150; Ryfman : 2004, p. 33; Alnoor : 2003, p. 191; Tandon : 1997, p. 61). Il est aussi important de noter que ce phénomène est également vérifiable au Nord : « Les chiffres les plus fantaisistes circulent quant au nombre d'ONG par pays, continent ou sur l'ensemble de la planète. [...] ni les gouvernements, ni les OI, ni les chercheurs ne parviennent plus à s'accorder à ce propos » (Ryfman : 2004, p. 34). Dans sa recension de la littérature sur la question, Ryfman rapporte des estimés qui vont de 5 000 à 20 000 ONG au Nord. Le nombre de groupes communautaires au Sud pour sa part se compte probablement en centaines de milliers, puisque « rien qu'aux Philippines, on les estimait, dans les années

1980, à quelque 50 000 » (Baylousis : 1997, p. 77), même s'il s'agit probablement là d'un cas, avec l'Inde, où le nombre est exceptionnellement important.

La convergence de ces différents éléments fait donc en sorte qu'il y a amplement matière à débat sur le sujet. Pourquoi ce transfert de ressources vers les ONG ? Pourquoi le partenariat comme mode d'intervention ? Pourquoi les agences de financement acceptent-elles de financer un nombre toujours croissant de groupes ? Pourquoi le nombre de groupes augmente-il constamment ? Y a-t-il un lien entre la montée du néo-libéralisme et la généralisation du partenariat comme mode d'intervention ? Mais ce n'est pas tout. Outre les éléments conjoncturels vus plus haut (croissance des budgets, du type et du nombre d'organisations), il existe aussi des considérations plus directement idéologiques qui justifient le débat. La première est clairement identifiée par Lister (2000, p. 229) :

The concept of North-South partnership has also been criticized at a more fundamental level, as being a Northern-imposed idea which is deeply tied-up with the need for Northern aid agencies and NGOs to establish a legitimacy for operations in the South and demonstrate their 'added value' in the development process.

L'autre grande problématique liée à la question du partenariat dans le monde du développement international est celle du rapport de forces entre l'ONG du Nord et l'organisation du Sud engagées dans une relation de partenariat. S'inspirant de Terje Twedt, Townsend et Townsend affirment

This is a donor-created and donor-led system, a transmission belt of a powerful language and of Western concepts of development, carrying resources and authority from the core to the periphery, and information and legitimization from periphery to core (2004, p. 273).

Ils construisent, entre autres, sur ce qu'avait déjà soutenu Ashman (2001, p. 75) à ce sujet : « *One of the most serious differences concerns the issue of power sharing* ». Des citations similaires se trouvent chez bon nombre d'auteurs (Lister : 2000, p. 236; Negrao : 2004, p. 142; Degnbol-Martinussen et Engberg-Pedersen : 2005, p. 1 ; Brehm : 2004; Bierschenk et al : 2000, p. 28; Alnoor : 2003, p. 192-193; James : 2002, p. 147; Hailey et al : 2005, p. 9; Bornstein : 2003, p. 393; Ahmad : 2006, p. 630).

Cette recherche devrait permettre de dresser un portrait de la pratique des ONG canadiennes en la matière, ce qu'un seul de ces textes fait, soit la récente thèse de Navarro-Flores (2006). Mais même si cette thèse s'intéresse aux ONG canadiennes et au partenariat, le champ académique (science de la gestion), le pays des organisations partenaires (Guatemala) et le cadre théorique (institutionnaliste et politique des relations interorganisationnelles) font que notre démarche se distingue largement de la sienne.

Ce mémoire tentera d'identifier l'impact de certains éléments précis sur les relations de partenariat entre ONG canadiennes et organisations sud-africaines. Parmi ces éléments, notons les relations interpersonnelles, les flux financiers et leur contrôle, les modalités de partenariat et la circulation de l'information. L'intégration de plus en plus poussée des ONG dans les dispositifs de développement international y sera aussi traitée. En effet, la nature officiellement désintéressée des ONG en a fait, au cours des années, des intermédiaires de choix pour une partie importante de l'action internationale, tant des gouvernements que des organisations internationales (OI) que des institutions financières internationales (IFI), voire même dans la militarisation du développement international (CCCI : 2006d). Cette instrumentalisation des ONG au service des institutions officielles remet en question l'identité même des ONG et il est à souhaiter que l'étude de cette intégration aide à clarifier le véritable rôle des ONG dans l'engrenage des relations Nord-Sud, en particulier dans le contexte de l'expansion rapide du néo-libéralisme à l'échelle planétaire.

1.2 Cadre théorique

1.2.1 Bourdieu et post-développementisme

Le discours dominant, tant dans la sphère de la politique publique que dans le monde académique, pose le « développement » comme une fin possible et souhaitable en soi. Pourtant, il est relativement facile de dresser un constat assez sombre de l'action du développement international depuis les débuts de l'aventure « civilisatrice » entreprise par l'Occident, il y a maintenant 500 ans. On ne compte plus les déclarations, les conférences et les structures mises sur pied pour permettre à l'humanité d'atteindre le « développement » depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Des milliers de milliards de dollars ont été

consacrés à ce but, des institutions y travaillent tous les jours et des chercheurs publient inlassablement leurs travaux sur la question. Et pourtant, tout cet argent et toute cette énergie n'ont certainement pas atteint les objectifs annoncés : « *According to the United Nations figures, at least 100 countries are worse off now than they were 15 years ago* » (Edwards : 2004, p. 8). De plus, « l'écart entre les riches et les pauvres s'élargit, et il condamne toujours plus d'habitants du tiers-monde au pire dénuement », affirme un Nobel d'économie et ancien haut dirigeant de la Banque mondiale (Stiglitz : 2002, p. 32). Ces constats d'échec, et bien d'autres (entre autres sur l'environnement et la diversité culturelle), ont amené plusieurs chercheurs (dont Rist, Rahnema, Sabelli, Latouche, Bandyopadhyay) à constituer une école de pensée dite du post-développementisme qui questionne les fondements et les valeurs qui sous-tendent l'objectif du développement. C'est en partie à cette source qu'entend se référer cette recherche.

Ces chercheurs débusquent l'effet d'allodoxia entourant l'idéologie et la pratique du développement. Pour eux, les obstacles fondamentaux au développement sont structurels, presque ontologiques. En effet, si au cours des cinquante dernières années l'humanité a su, entre autres envoyer des hommes sur la lune, décoder le génome humain et maîtriser l'atome, il est raisonnable de penser que le simple accès à la nourriture, à l'eau potable, aux soins de base et à l'éducation devrait pouvoir se faire sans trop de difficulté. Et pourtant, comme en témoignent année après année les données du PNUD, la moitié de la planète n'a pas accès à ces choses essentielles ! À partir de cette constatation, il est difficile de réduire à des aspects techniques l'échec du développement.

Il faut donc probablement chercher le problème ailleurs, dans les principes et les fondements sous-jacents à l'édifice du « développement ». Ne faudrait-il pas tenter de comprendre et de démêler l'écheveau des relations de pouvoir et de domination qui structure l'interaction entre les acteurs du monde du développement international ? La question du partenariat dans l'univers des ONG nous semble un excellent cas de figure. Notre curiosité a été piquée par le fait que « *Today, there is a widespread tendency to obscure the actual power relationship by using words and formulations that make it appear that foreign aid comprises collaboration between equal partners* » (Degnbol-Martinussen et Engberg-Pedersen : 2005, p. 1). Ce désintéressement institutionnel autour des questions de relations de pouvoir entre

organisations peut être constaté dans la documentation de plusieurs ONG (Offenheiser et al : 1999, CCCI : 2004; Alternatives : 2005; CUSO : sd). Pourtant, de plus en plus d'auteurs étudiant le monde des ONG pointent dans cette direction (James : 2002, p. 148 ; Alnoor : 2003, p. 192 ; Ashman : 2001, p. 75 ; Lister : 2000, p. 234 ; Degnbol-Martinussen et Engberg-Pedersen : 2005, p. 5; Bornstein : 2003, p. 393; Ahmad : 2006, p. 630). Leurs écrits poussent à croire qu'il est possible d'explorer des pistes de compréhension qui permettront éventuellement d'expliquer l'échec du développement comme autre chose que le simple échec opérationnel de la mise en œuvre d'une théorie qui fonctionne.

Ces auteurs nous permettent aussi d'imaginer que, contrairement à ce qu'affirment généralement les néo-libéraux et les marxistes traditionnels, les rapports politiques et sociaux ne sont réductibles ni au marché ni aux rapports de classe classiques. Cette critique du marxisme est entre autres portée par Bourdieu (1984, p. 268) lorsqu'il affirme que

Marx a évacué de son modèle la vérité subjective du monde social contre laquelle il a posé la vérité objective de ce monde comme rapport de forces. Or, si le monde social était réduit à sa vérité de rapport de forces, s'il n'était pas, dans une certaine mesure, reconnu comme légitime, ça ne marcherait pas. La représentation subjective du monde social comme légitime fait partie de la vérité complète de ce monde.

1.2.1.1 Une approche bourdieusienne

L'approche théorique utilisée pour ce mémoire est essentiellement basée sur les travaux¹ de Pierre Bourdieu. Pour celui-ci, il est possible de partager de façon analytique la société en

¹ Cette synthèse des grands principes développés par Bourdieu est le fruit de la lecture des ouvrages suivants :

- BOURDIEU, Pierre et B. John Thompson. 2001. *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Seuil. 423 pages.
- BOURDIEU, Pierre. 1982. *Leçon sur la leçon*. Paris : Éditions de minuit. 60 pages.
- BOURDIEU, Pierre. 1984. *Questions de sociologie*. Paris : Éditions de minuit. 268 pages.
- BOURDIEU, Pierre. 1994. *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris : Éditions du Seuil. 246 pages.
- BOURDIEU, Pierre. 1997. *Méditations pascaliennes*. Paris : Seuil. 316 pages.
- BOURDIEU, Pierre. 1998. *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Paris : Seuil. 480 pages.
- BOURDIEU, Pierre. 2001. *Science de la science et réflexivité*. Paris : Raisons d'agir. 240 pages.
- BOURDIEU, Pierre et Loïc J.D. WACQUANT. 1992. *Réponses*. Paris : Seuil. 270 pages.
- BONNEWITZ, Patrice. 2002. *Pierre Bourdieu, vie, œuvres, concepts*. Paris : Ellipses. coll. « Les grands théoriciens ». 94 pages.

champs. Chacun de ces champs est un espace social qui rassemble (même s'ils sont en opposition à l'intérieur du champ) un certain nombre d'agents (qui peuvent être des personnes, des institutions ou des groupes) dont l'activité vise à l'accumulation de capitaux par l'avancement de leur position au sein du champ et selon ses règles. Cette compétition et cette confrontation entre les agents génèrent un *capital* et ces derniers développent des stratégies pour en accaparer une part spécifique. Il est important de souligner que le capital total disponible au sein d'un champ n'est pas prédéterminé, c'est le résultat d'un rapport social. La valeur, la forme et la quantité de capital fluctuent dans le temps, en fonction, entre autres, du nombre d'acteurs, du niveau d'activités de ceux-ci et du contexte général à l'intérieur duquel le champ s'inscrit. Cette quête pour le capital s'appelle l'*illusio*. À l'intérieur de ce champ se trouvent des dominants et des dominés. Les dominants ayant réussi à rassembler et à contrôler davantage de capital que les dominés. Plus on contrôle de capital, plus sa position de dominant est forte au sein du champ. Il est possible de constater que chaque individu, chaque institution et chaque groupe au sein du champ a un *habitus*. Celui-ci représente l'ensemble des réflexes, des attitudes, des stratégies et des habitudes de chacune des entités participantes au champ. La position de dominant au sein du champ facilite (mais ne garantit pas de façon pérenne) l'imposition de son *habitus* comme étant le « comportement modèle » permettant à la fois d'acquérir et de générer un maximum de capital au sein du champ. L'*habitus* de référence évolue de façon dialectique avec les transformations des rapports de forces au sein du champ.

Il existe différentes formes de capital, car la nature du capital varie en fonction du champ analysé. Par exemple, il y a le capital monétaire, au sein du champ économique (auquel tous les membres de la société capitaliste pensent spontanément), mais chaque champ est un lieu de lutte pour la « concentration des différentes espèces de capital, capital de force physique ou d'instruments de coercition (armée, police), capital économique, capital culturel ou, mieux, informationnel, capital symbolique, [...] » (Bourdieu : 1994, p. 108-109). Il est possible de convertir les différentes formes de capitaux accumulés. Mais cette conversion est

-
- BOYER, Robert. 2003. « L'art du judoka ». *Travailler avec Bourdieu*. Sous la direction de P. Encrevé et R-M. Lagrave. Paris : Champs et Flammarion. 364 pages.
 - CHARTIER, Roger. 1988. « Pierre Bourdieu - L'*habitus* est un système de virtualité qui ne se révèle qu'en situation ». *Entretien avec l'historien Roger Chartier diffusé dans "Les chemins de la connaissance"*. En ligne. <<http://www.sociotoile.net/article51.html>>. Consulté le 03/12/2005.

soumise à des « taux de change » qui peuvent soit encourager soit décourager ces conversions.

L'approche bourdieusienne est séduisante pour deux raisons principales. D'une part, elle offre un cadre d'analyse qui permet de considérer des structures sociales qui sont issues d'autres environnements culturels, politiques et économiques que ceux de la société capitaliste occidentale. Mais aussi et surtout parce qu'il s'agit d'une analyse qui permet, en grande partie grâce à la variabilité de la notion de capital, de briser le moule économiste qui enferme trop souvent les analyses produites à partir des principales grilles théoriques utilisées en science politique. L'approche de Bourdieu permet d'accorder une grande importance aux rapports de domination, ce qui nous semble central dans les choix que posent les grandes institutions politique, sociale et économique (la conquête de l'espace avant l'eau potable, l'armement nucléaire avant la nourriture, le Fortune 500 plus riche que 50% de la population de la planète rassemblée, etc.).

L'autre élément avec lequel Bourdieu convainc, c'est la manière dont il fait la synthèse de deux dynamiques souvent opposées l'une à l'autre dans l'interprétation de l'histoire et de ses moteurs. Alors que plusieurs théories (dont le marxisme) ont tendance à avoir une approche plutôt déterministe de l'évolution du monde — les rapports de production étant un surdéterminant² incontournable pour les marxistes (Melucci : 1975, p. 364) — d'autres, dont le libéralisme et l'existentialisme, nient le déterminisme politique et affirment que tout est possible « en supposant que les individus et les groupes agissent rationnellement dans la poursuite du bien-être matériel et idéal » (Kant : 1991, p. 44). Bourdieu parvient à construire une théorie générale qui permet de reconnaître et de comprendre les obstacles structureaux à la transformation interne d'un champ, mais aussi les possibilités de transformation de celui-ci. Il arrive à cette compréhension grâce à la notion d'habitus.

² Pour Melucci (1975, p. 364), qui s'appuie sur Althusser, « il existe une hiérarchie de dépendance et d'autonomie entre les systèmes, parce que le niveau de la production "surdétermine" les niveaux de l'adaptation et du fonctionnement d'une société. [...] cela signifie que le niveau supérieur établit les conditions de possibilité et les limites dans lesquelles peut se constituer l'action aux autres niveaux ».

Comme Bourdieu le dit clairement, la notion d'habitus permet de distinguer les différents joueurs et la position qu'ils occupent au sein du champ, d'où l'élément déterministe de son concept.

L'habitus est ce principe générateur et unificateur qui retraduit les caractéristiques intrinsèques et relationnelles d'une position en un style de vie unitaire, c'est-à-dire un ensemble unitaire de choix de personnes, de biens, de pratiques.

Comme les positions dont ils sont le produit, les habitus sont différenciés; mais ils sont aussi différenciant. Distincts, distingués, ils sont aussi opérateurs de distinctions: ils mettent en oeuvre des principes de différenciation différents ou utilisent différemment les principes de différenciation communs (1994, p. 23).

Mais Bourdieu dit aussi que l'habitus n'est pas figé, que les transformations qu'on y apporte sont à la fois l'origine et le résultat de l'histoire, il s'agit donc d'un processus dialectique. Cette affirmation souligne conséquemment les possibilités de transformation du champ. « L'habitus est un principe d'invention qui, produit par l'histoire, est relativement arraché à l'histoire: les dispositions sont durables, ce qui entraîne toutes sortes d'effets d'hystérésis (de retard, de décalage [...]) » (Bourdieu: 1984, p. 135). Et il insiste sur cet aspect non déterministe en ajoutant: « [L]'habitus, ce n'est pas un destin; ce n'est pas un fatum comme on me le fait dire; c'est un système de dispositions ouvert qui va être constamment soumis à des expériences et du même coup transformé par ces expériences » (Chartier: 1988, sp).

Nous croyons qu'il est possible d'établir un arrimage extrêmement solide entre, d'une part, l'*habitus* (compris comme un ensemble entendu de valeurs, de règles et de réflexes politiques, sociaux et culturels au sein d'un groupe défini) qui régit le champ rassemblant la communauté des ONG et les groupes communautaires de développement du Sud et, d'autre part, le portrait que dresse Rist de l'univers du développement. Il faudra vérifier l'existence ou non d'un tel habitus et de son degré de généralisation au sein de l'échantillon et, éventuellement, de l'ensemble du champ de la coopération, et plus globalement de celui du développement international.

De plus, il est possible de considérer la notion de capital tel qu'avancée par Bourdieu, en particulier sur les modalités de convertibilité des différentes formes de capital (culturel,

symbolique, social et monétaire), comme déterminante dans la définition d'un habitus et des rapports de pouvoir entre les ONG et les groupes communautaires du Sud.

Car il est raisonnable de faire une interprétation des rapports entre ONG et groupes communautaires du Sud comme des rapports de classes. Bien sûr, il ne s'agit pas ici de rapports de classes économiques au sens marxiste classique du terme, mais il y a longtemps qu'il est acceptable d'élargir la notion de classes en dehors des simples rapports de production (Nolte : 2001, sp).

1.2.1.2 Politique, sociologie, anthropologie

Il est pertinent d'avertir le lecteur que cette recherche, tout en restant définitivement dans le champ des relations internationales, est aussi empreinte de considérations relevant de l'anthropologie et de la sociologie. Cet état de fait est en bonne partie dû au sujet précis du mémoire, qui est bâti autour d'une enquête terrain de nature qualitative, donc forcément empirique, traditionnellement plus proche de l'anthropologie et à la pratique du sociologue Bourdieu que nous avons choisie d'adopter. Citons celui-ci à l'égard du cloisonnement des secteurs scientifiques :

On n'en finirait pas d'énumérer les cas où les divisions artificielles de l'objet, le plus souvent selon des découpages réalistes, imposés par des frontières administratives ou politiques, sont l'obstacle majeur à la compréhension scientifique (Bourdieu : 1984, p. 35).

Ceci étant dit, ce mémoire se définit sans ambiguïté dans le champ des études politiques, et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, il vise un domaine, le développement international, qui relève d'une volonté d'action qui est, de facto, définie, jugée et planifiée par les structures politiques nationales et internationales (après tout, avec la paix, le développement est la principale mission de l'essentiel de l'appareil des Nations Unies). Dans la pratique, les acteurs principaux du développement international sont les États, à travers leurs fonds, leurs agences, leurs traités, leurs accords, etc. Que les ONG soient souvent identifiées comme des acteurs de premier plan ne change rien au fait que ces ONG sont, pour l'essentiel, dépendantes des contributions financières des États, et soumises aux volontés législatives et réglementaires des États, du Nord comme du Sud, dans leur action. On peut aussi pointer le

fait que celles-ci sont de plus en plus intégrées à l'action des États et des IFI. Ensuite, comme nous avons pu le constater en réalisant notre revue de la littérature, les ONG sont l'objet d'un grand nombre de publications et de recherches en relations internationales qui sont, sans conteste, un volet des sciences politiques.

De plus, bien que la société civile (à laquelle les ONG appartiennent) se définit essentiellement comme l'ensemble des organisations sociales hors de l'État et du marché, il ne manque pas de travaux de sciences politiques sur le sujet, démontrant ainsi encore une fois que l'étude du développement international relève, du moins en partie, du champ politique.

Nous pouvons conclure cette section en citant à nouveau Bourdieu : « La sociologie telle que je la conçois consiste à transformer des problèmes métaphysiques en problèmes susceptibles d'être traités scientifiquement, donc politiquement » (1984, p. 49).

1.2.2 Le post-développementisme

Loin de nier les notions d'évolution et de transformation des sociétés, les tenants du post-développementisme ne croient pas que l'imposition (même bien intentionnée) de méthodes et de modèles de l'extérieur puisse aboutir à des résultats satisfaisants pour les communautés visées par ces processus (Rist : 2001; Rahnema : 2003). Il n'est pas question ici de souhaiter le statu quo, bien au contraire (Rist : 2001, p. 394; Rahnema : 2003, p. 15; Sabelli : 1995, p. 20). Il s'agit de mettre en évidence, au sein des différentes communautés, des notions et des valeurs autres que celles qui sont célébrées par l'économisme occidental (sans égard à ses variantes). Cette vision post-développementiste aspire à une évolution principalement autocentrée des différentes sociétés de la planète et, contrairement aux autres écoles, conteste la supériorité inconditionnelle du marché comme modalité d'échange entre les humains, de même que dans les rapports avec l'environnement biophysique. Cette approche est souvent considérée comme marginale et sans lien avec la réalité par les adeptes d'une définition plus classique du développement : « *this is not a credible alternative* », nous dit Edwards (2004, p. 12). La gauche traditionnelle (Mestrum : 2002, p. 12) considère généralement ce point de vue comme une belle utopie. Pourtant, cette tendance « petite mais influente, [...] présente de

longs antécédents, et gagne lentement du terrain », soutient Loxley (1999, p. 115). Celui-ci fait d'ailleurs un portrait complet de ce courant (1999, ch. 5).

Évidemment, il est possible de trouver des caractéristiques communes entre la plupart des approches théoriques du développement. La première, et non la moindre, étant qu'elles affirment généralement proposer un avenir meilleur pour l'ensemble de la population de la planète ! Les fondements académiques qui soutiennent chacun de ces cadres théoriques sont donc d'abord établis sur des choix idéologiques (Stiglitz : 2002, p. 18) qui servent, selon une interprétation bourdieusienne, les intérêts (parfois inconscients) des institutions auxquelles ils appartiennent (Bourdieu : 1984, pp 24, 27, 28).

Le cadre théorique utilisé ici permettra, espérons-nous, de critiquer le consensus établi entre libéraux, marxistes et dépendantistes sur la question du développement (Bessis : 2002, p. 127). Pour Marx, le développement (compris comme la croissance de la production et l'accumulation du capital) est un mouvement historique inéluctable « qui se réalise avec une nécessité de fer » (cité par Rist : 2001, p. 72). Marx fait cette affirmation sans tenter de faire croire qu'il s'agit d'une démarche facile et agréable. En fait, la huitième section du premier volume du *Capital* présente ce processus comme étant profondément injuste et destructeur; Marx en décrit l'expression avec force détails et démontre le caractère violent, sanguinaire même, du développement. Il présente le développement comme une opération qui détruit les individus, les rapports humains, les communautés, les civilisations et l'environnement. Sous cet angle, nous comprenons le développement exactement de la même façon que Marx l'a décrit il y aura bientôt 150 ans.

1.2.2.1 Sociétés modernes vs sociétés traditionnelles

Nous préférons rallier les discours d'auteurs tels que Amin (1993), Cabral (1980), Fayçal (1987), Bessis (2002), Rahnema (2003) et Rist (2001) sur la non-pertinence et l'inutilité de parler d'une dichotomie traditionnelle-moderne plutôt que d'adhérer aux propos de Inkeles (1974), Lipset (1960), Huntington (1968) ou Rostow (1970) (tous inspirés par Durkheim), qui y voient l'origine d'un prétendu « sous-développement ». Et, comme Bessis (2002, p. 131), nous croyons qu'il n'est pas adéquat de traiter le développement comme une espèce de

recette de cuisine qu'il suffit de réaliser correctement pour atteindre le même point final pour toutes les sociétés. Ces approches, au relent de colonialisme, nient pour l'essentiel les données culturelles, sociales, historiques ou politiques dans l'équation de l'évolution et de la transformation d'une société, et ignorent surtout toute possibilité d'existence d'un autre cheminement que celui déjà réalisé par le monde dit « développé » (Rist : 2001).

Nous sommes d'accord avec Rist (2001), Bessis (2002) et Cabral (1980) lorsqu'ils affirment qu'il n'est pas question de sociétés modernes et de sociétés traditionnelles. Chaque société suit le cours de son évolution propre, les transformations de chacune de ces sociétés sont le fruit d'une gestation continue (même s'il y a des ruptures et des affrontements parfois violents dans le cadre de ce processus) où se conjuguent dynamiques internes et influences externes. Le résultat de chacun de ces processus étant unique et inimitable, puisque la combinaison des éléments internes et externes est, pour chaque société et chaque moment de l'histoire, différente.

Finalement, pour Rist :

C'est un effet de l'arrogance occidentale que de considérer la société moderne comme différente des autres, sous prétexte qu'elle serait sécularisée et rationnelle. Parce qu'il n'existe aucune société qui ne soit fondée sur des traditions et des croyances, [...] Il faut donc refuser le «grand partage» entre «tradition» et «modernité», car la modernité elle-même s'inscrit dans une tradition (2001, p. 40).

Cette mise en contexte globale du cadre théorique explique le refus d'une approche technique pour traiter d'un sujet comme le partenariat dans la coopération internationale, et le choix d'une approche politique qui l'aborde comme un problème de pouvoir, de rapport de forces. Une approche plus technique dériverait facilement vers une étude plus axée sur la gestion et l'administratif plutôt que sur le contexte global et les répercussions inhérentes que ce contexte impose aux acteurs qui agissent dans le cadre des relations interorganisations dans le champ de la coopération et du développement international. Dit en mots simples, il importe d'explorer la corrélation entre la dynamique générale et la dynamique particulière. Pour ce faire, il faut, dans un premier temps, comprendre la dynamique générale, pour, dans un

second temps, pouvoir étudier adéquatement, dans un esprit bourdieusien, les transferts de capitaux entre acteurs et la valeur accordée aux différentes formes de capitaux.

1.2.3 Les concepts

Il est important de prendre quelques lignes pour bien établir dès le départ un certain nombre de concepts afin de s'assurer que les lecteurs partagent la même définition des faits, des notions et des idées utilisés dans le cadre de ce mémoire. Des mots dont la définition semble aller de soi cachent souvent des réalités bien diverses.

1.2.3.1 Développement et sous-développement

L'un des concepts clés de ce mémoire est celui de « développement ». Ici, nous adhérons sans réserve à la définition qu'en offre Rist (2001, p.27) :

Le « développement » est constitué d'un ensemble de pratiques parfois contradictoires en apparence qui, pour assurer la reproduction sociale, oblige à transformer et à détruire, de façon généralisée, le milieu naturel et les rapports sociaux en vue d'une production croissante de marchandises (biens et services), destinées, à travers l'échange, à la demande solvable.

Il est clair que cette définition du développement est loin de celle qu'ont imposée les penseurs les plus reconnus sur la question. Depuis que le développement fait l'objet d'études, les travaux de Rostow (1970), Inkeles (1974), Gerschenkron (1966) et Huntington (1968) (généralement identifiés à la droite et aux grandes agences de Bretton Woods) et les auteurs de gauche, quoique de façon moins catégorique, tel que Marx (1977), Lénine (1979), Cardoso (1978) ou Furtado (1976) concordent sur une chose : le « progrès », c'est l'avancement de l'industrialisation, la monétarisation des échanges, la croissance du PIB, etc. Il faut, bien sûr, nuancer ces affirmations, mais même les analyses de Baran (1967), Wallerstein (1974) et Amin (1988), qui prônent à un degré ou un autre la déconnexion du système monde pour les pays dits de la périphérie, n'en envisagent pas moins le développement comme l'accroissement de la production. Une production destinée à la satisfaction des besoins des populations nationales plutôt qu'au profit du centre certes, mais un accroissement de la production tout de même.

Pour Rist, la notion de développement s'accompagne aussi d'une réflexion sur celle de sous-développement. Pour lui, et encore une fois nous adhérons à sa vision,

L'apparition du « sous-développement » évoque non seulement l'idée d'un changement possible en direction d'un état final, mais surtout la possibilité de provoquer ce changement. Il ne s'agit plus seulement de constater que les choses «se développent», on pourra désormais « développer ». Le « développement » prendra alors un sens transitif (celui d'une action exercée par un agent sur un autre) correspondant à un principe d'organisation sociale, tandis que le « sous-développement » sera considéré comme un état qui existe «naturellement», c'est-à-dire sans cause apparente (2001, p. 122).

La notion de « sous-développement » est donc une construction sociale que nous refusons. Il y a, bien sûr, des différences de conditions de vie, d'organisations sociales, de moyens et de rapports de production entre les différentes sociétés, mais il ne s'agit pas d'une différence entre des sociétés qui seraient « développées » et d'autres qui seraient « sous-développées ». La véritable différence entre sociétés « développées » et sociétés « sous-développées » tient au fait que les « développées » sont des sociétés dominantes dans le champ des relations internationales et que les « sous-développées » y sont des sociétés dominées. L'expression « développées » dans ce contexte est donc simplement synonyme d'habitus. L'habitus dominant étant l'habitus « développé » et les habitus des dominés étant « sous-développés ». La notion de développement, en coopération internationale, n'est pas déterminée par le niveau de richesse, de bien matériel ou du type d'organisation sociale et politique d'une société. Par exemple, nous n'avons trouvé aucun auteur pour soutenir que les sociétés luxembourgeoise et suisse étaient plus « développées » que la société états-unienne, pourtant les indices habituellement utilisés pour qualifier les sociétés du Sud comme « sous-développées » (espérance de vie, revenu per capita, niveau de scolarité, taux d'alphabétisation, nombre de médecins par habitants, légitimité des structures politiques, balance commerciale, etc.) placent pratiquement toujours la Suisse et le Luxembourg devant les États-Unis. Cette situation s'explique par la position de dominants que les États-Unis ont sur les autres sociétés de la planète. Ainsi les déséquilibres budgétaires et commerciaux, le déclin des infrastructures industrielles, le haut taux de criminalité, la faiblesse des programmes sociaux, la déliquescence du système scolaire public, l'accessibilité limitée aux services de santé, le désaveu de la population face aux structures politiques (un taux de

participation aux élections régulièrement sous la barre des 50%) et surtout le caractère totalement insoutenable de leur modèle de consommation ne remettent pas en question le caractère « développé » de la seule véritable superpuissance.

1.2.3.2 ONG

L'expression « ONG » ne réussit pas à faire consensus chez des auteurs consultés, que ce soit en français ou en anglais. À priori, l'expression Organisation Non Gouvernementale semble simple, elle couvre toutes les organisations qui ne sont pas de nature gouvernementale. La réalité est bien plus complexe. En effet, dans la pratique, l'expression ONG est généralement associée, dans les pays du Nord, aux organisations non gouvernementales qui se consacrent principalement au développement international.

Si on peut accepter qu'une ONG canadienne qui s'active pour le développement en Afrique du Sud fasse du développement international, comment doit-on nommer une organisation sud-africaine qui s'active en Afrique du Sud pour le développement sur son territoire, et ce, en partie grâce à des fonds provenant du Canada et d'une kyrielle d'autres pays à travers la planète ? En toute logique, elle fait donc, elle aussi, du développement international même si elle le fait localement. Mais est-ce pertinent de nommer de la même façon une organisation locale qui travaille dans le township où elle est établie et une organisation multinationale du développement comme le sont les grands groupes tels que OXFAM ou World Vision? À ces questions, il faut ajouter celle-ci : la plupart des organisations telles que les syndicats, les universités et les Églises ont, elles aussi, une action dans le domaine du développement international qui se situe en marge de leur mission principale, doit-on dire du Congrès du travail du Canada (CTC), de l'UQAM ou de l'Église Unie que ce sont des ONG ?

De plus, dans la logique du développement, les organisations du Nord arrivent avec les moyens alors que celles du Sud apportent les besoins. Est-il adéquat d'identifier les deux entités de la même manière ?

Finalement que penser d'une organisation comme Droits et Démocratie, qui participe à quantité de forums d'ONG et qui existe pourtant par la volonté expresse d'une loi spéciale du Parlement canadien et dont le financement est voté annuellement par la Chambre des

communes ? D'ailleurs, l'aspect financier pourrait nous faire poser bien des questions sur la nature *non gouvernementale* des ONG. Quand la plupart des ONG du Nord tirent une grande partie de leur financement de leur État respectif (Pech et Padis : 2004, p. 21), et donc opérationnalisent, au moins en partie, les grandes lignes de la politique internationale de leur « État pourvoyeur » par leur programmation, peut-on encore qualifier ces organisations de *non gouvernementales* ? Ces questions ouvrent la porte à un débat théorique sur l'étanchéité des frontières entre État et société civile, et comptent parmi les éléments qui peuvent expliquer les situations de domination dans les rapports prétendument de partenariat.

Face à cette situation, les auteurs consultés utilisent différentes formules : ONGD (Atack : 1999) pour ONG de « développement » ou encore ONGI (James : 2002, p. 17) pour ONG « internationale », d'autres ont choisi ONGN et ONGS pour distinguer celles du « Nord » et celles du « Sud » (Lister : 2000, p. 235). Il est aussi possible de lire l'appellation PVO (*Private Voluntary Organisations*) pour les ONG du Nord (Ashman : 2001, p. 74) ou OCI (Organisation de coopération internationale) (Navarro-Flores : 2006, p. 31). Finalement, certains choisissent de ne pas faire la différence et baptisent d'ONG tout ce qui bouge et grenouille dans le monde du développement qui ne soit ni à but lucratif ni un État. Au total, nous avons recensé près de 20 appellations différentes dans la littérature.

Bref, nous sommes bien conscient du large débat étymologique qui entoure cette question. mais comme ce n'est pas l'objet de ce mémoire, c'est la définition d'ONG utilisée par le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) dans ses statuts qui sera employée, soit : « une organisation bénévole canadienne engagée dans le développement international par le truchement de projets outre-mer et au pays, de programmes d'éducation au développement et d'autres activités pertinentes » (CCCI : 2001, p. 1). Ce choix se justifie d'un point de vue méthodologique, puisqu'il correspond à celui fait par les groupes étudiés eux-mêmes, facilitant ainsi les échanges lors du processus d'enquête et réduisant les possibilités d'interférence linguistique dans l'analyse des données recueillies.

Pour les fins du mémoire, « ONG » décrira donc les organisations telles que CUSO, OXFAM-Canada, Alternatives, CTC et toute autre organisation canadienne à but non lucratif active en Afrique du Sud qui affirme s'occuper de développement international.

Indifféremment, les expressions « organisation communautaire », « organisation locale » et « groupe du Sud » représenteront les organisations sud-africaines qui agissent dans les différents champs d'action sociale (droits des femmes, des travailleurs, communication, droits humains, etc.) que nous avons rencontrées. Un peu comme pour le cas des ONG, les groupes sud-africains adoptent différentes appellations pour identifier leurs structures. Ces appellations vont de *Community Based Organisation* (CBO) à Non Governmental Organisation (NGO) en passant par Civil Society Organisation (CSO) et quelques autres. Comme il est impossible d'identifier un terme qui se démarque de manière claire sur le terrain, c'est l'appellation qui, en français, au Québec et aujourd'hui, sera utilisée, puisqu'elle correspond avec justesse à l'expression adoptée par les organisations locales ayant une forme et un mandat similaires et qui agissent sur notre territoire national.

1.2.3.3 Contrôle et pouvoir

Le « contrôle » s'exprime par la possibilité de définir et d'imposer des normes, de juger de la pertinence des choix, des actions et des comportements, de détenir l'autorité, d'avoir les moyens d'imposer (ou du moins d'interdire) un geste, un choix, une décision. Bourricaud (2005, sp), dans *l'Encyclopaedia Universalis*, soutient que : « Contrôler, c'est surveiller, éventuellement empêcher. » Il enchaîne en affirmant un peu plus loin : « Le contrôle social, c'est l'ensemble des ressources matérielles et symboliques dont dispose une société pour s'assurer de la conformité du comportement de ses membres à un ensemble de règles et de principes prescrits et sanctionnés. » Cette notion se rapproche singulièrement de la définition de « pouvoir » en relations internationales telles qu'énoncée par Macleod et *al* :

La capacité morale que possède un acteur international et qui lui permet de faire faire à un autre acteur quelque chose que celui-ci ne ferait pas de son propre gré. L'exercice du pouvoir suppose que l'acteur en question dispose à la fois d'une autorité reconnue par le droit, la pratique ou une convention, et d'une légitimité, c'est-à-dire une reconnaissance explicite ou tacite de la part de la plupart des autres acteurs, et qui lui accordent le droit de se servir de ce pouvoir (2002, p. 203).

1.2.3.4 Partenariat

Voici comment le Conseil canadien de la coopération internationale (CCCI : 2004, p. 3) définit le partenariat :

[...]Les partenariats font référence aux relations entre les membres du CCCI³ et les organisations de la société civile⁴ — et non les individus ou les gouvernements — où chaque organisation s'engage par un accord mutuel à respecter un ensemble de principes et à intervenir tel que convenu, dans une perspective de (sic) long terme.

S'appuyant sur les principes de développement [...] le CCCI et ses organisations membres s'engagent selon les principes [...] suivants qui s'appliquent aux partenariats :

a) Un partenariat est un processus d'accompagnement à long terme qui appuie le droit des gens à déterminer leurs orientations de développement et à exercer des activités conformes à ces orientations à travers les organisations de la société civile.

b) Un partenariat vise la promotion et le plein exercice des droits de la personnes (sic), des libertés fondamentales, de la justice sociale, de la distribution équitable de la richesse mondiale et de la viabilité environnementale.

c) Un partenariat devrait se baser sur une vision d'entraide et de solidarité et des objectifs sociaux partagés qui dépassent la simple mise en oeuvre de programmes et de projets.

d) Un partenariat devrait être inclusif, respecter et favoriser la diversité.

e) Un partenariat devrait être équitable. Étant donné qu'il existe souvent des inégalités découlant de la dynamique du pouvoir, en particulier dans les situations de relations de financement, les partenaires s'engagent à établir des partenariats équitables.

f) Un partenariat est une relation dynamique fondée sur le respect et l'honnêteté, dans laquelle les partenaires cherchent mutuellement à mieux se comprendre et à s'apprécier.

³ Les ONG canadiennes.

⁴ Des pays du Sud.

g) Les partenaires font preuve entre eux de transparence et se rendent mutuellement des comptes.

h) Les organisations partenaires respecteront l'autonomie et les contraintes de chaque partie et favoriseront un climat de confiance mutuelle dans toutes les activités visées par le partenariat.

i) Le partenariat implique la volonté d'apprendre l'un de l'autre et de favoriser le partage des connaissances.

Cette citation représente bien l'esprit général de toutes les définitions que nous avons croisées sur le partenariat dans le monde du développement international (dont celle d'Offenheiser et *al* citée quelques pages plus haut). Ce qui explique pourquoi nous choisissons d'adopter la définition du concept de partenariat du CCCI plutôt que celle issue des dictionnaires généralistes qui n'inclut pas les notions d'équité, de respect et de mutualité que les ONG y accordent. À notre avis, ce choix est d'autant plus pertinent que le *Code d'éthique* du CCCI a été adopté par les ONG canadiennes, dont celles visées par cette recherche, créant ainsi un contexte où la collecte et l'analyse de l'information sont cohérentes.

1.2.3.5 Habitus, illusio, champ et autres legs conceptuels de Pierre Bourdieu

Il serait redondant de reprendre ici les clés de l'appareil théorique développé par Bourdieu présentés plus avant dans la section « Cadre théorique ». Mais il est important d'ajouter quelques lignes sur les notions de *violence symbolique*, de *doxa*, d'*allogoxia* et d'*hystérésis* ignorées plus tôt et qui seront utilisées au cours du mémoire.

La violence symbolique, c'est cette violence qui extorque des soumissions qui ne sont même pas perçues comme telles en s'appuyant sur des « attentes collectives », des croyances socialement inculquées. [...] la théorie de la violence symbolique repose sur [...] le] travail de socialisation nécessaire pour produire des agents dotés des schèmes de perception et d'appréciation qui leur permettront de percevoir les injonctions inscrites dans une situation ou dans un discours et de leur obéir (Bourdieu : 1994, p. 188).

La violence symbolique s'exprime par l'intériorisation par les agents, de la domination sociale inhérente à la position qu'ils occupent dans un champ donné. Bourdieu souligne que « l'efficacité d'une action de violence symbolique est à la mesure de la méconnaissance des

conditions et des instruments de son exercice » (1984, p. 67) et que « la violence symbolique peut faire beaucoup mieux que la violence politico-policière » (1992, p. 141).

La doxa est la valeur fondamentale qui rassemble « Tous ceux qui sont engagés dans le champ, tenants de l'orthodoxie ou de l'hétérodoxie, [et qui] ont en commun l'adhésion tacite à la même doxa qui rend possible leur concurrence et lui assigne sa limite » (Bourdieu : 1997, pp. 122-123).

L'allodoxia est une expression « qui dit bien une chose difficile à dire ou même à penser en peu de mots — le fait de prendre une chose pour une autre, de croire qu'une chose est autre qu'elle n'est [...] » (Bourdieu : 1984, p. 39).

Les deux concepts, doxa et allodoxia, sont intimement liés l'un à l'autre. Il est possible de résumer en disant que la doxa est l'objectif officiel du champ, alors que l'allodoxia est la compréhension de l'écart entre l'objectif officiel et l'objectif réel du champ. L'allodoxia peut-être comprise seulement après une étude approfondie du champ qui permet l'analyse et la rationalisation de l'écart entre la doxa du champ et le véritable enjeu de celui-ci. Adli explique la chose de la manière suivante :

Bourdieu (1993 : 51) writes on the subject of the doxa : “What is most hidden is what everyone agrees about, agreeing so much that they don't even mention them, the things that are beyond questions, that go without saying. [...] And it is what informants don't say, or say only by omission, in their silences”. The discrepancy between the establishment of this construction on the one hand, and the lack of awareness concerning this establishment on the other, is a misperception that Bourdieu calls allodoxia, which is inherent in the doxa as one of its characteristic dangers. The limits of the everyday, non-scrutinized manners of perception of the doxa precisely manifested in the allodoxia. Allodoxia is only spotted and realized by knowledge and scrutiny (Adli : 2004, p. 42).

Pour faire figure, l'allodoxia est de réussir à démasquer les véritables enjeux cachés par l'orthodoxie. Par exemple, le sport olympique est censé être la mise en application ultime de l'expression *Mens sana in corpore sano* et d'une saine émulation de l'effort entre les nations. Ça, c'est la doxa officielle, l'allodoxia du sport olympique, c'est de prendre conscience du détournement de la doxa officielle au profit de pratiques qui blessent les athlètes (dopage,

sur-entraînement, etc.) et de la transformation de succès sportifs nationaux en discours chauvinistes quand ce n'est pas carrément racistes et xénophobes.

Finalement, l'hystérésis est un décalage entre deux éléments qui devraient s'accorder ensemble (Bonnewitz : 2002, p. 94). Concrètement il y a un phénomène d'hystérésis quand, par exemple, l'habitus dominant et les rapports de pouvoir au sein du champ ne sont pas correspondants.

1.2.3.6 Responsabilité, dévolution, subsidiarité et déresponsabilisation

Comme l'explique Bronkema

The fundamental underpinning of the development endeavor [is] the donor/recipient relationship [...]. Positing development as a system of gift-giving leads to a serious consideration of the identities of donors and recipients, their motivations, the nature of the gifts being offered, and the way those gifts are proffered and received (2005, p. 4-5).

Ce rapport donateur/bénéficiaire est en porte-à-faux du rapport présumé d'une relation de partenariat telle que définie plus haut. En fait, Harrison (2007) soutient que les notions de partenariat, de subsidiarité et de dévolution sont régulièrement confondues.

This value-laden but ambiguous term [partnership] is widely associated with the narrower principle of subsidiarity as the realisation of partnership is often assessed by how far international NGOs devolve control to their local partners (2007, p. 389).

Harrison conteste, avec raison d'après nous, cette équivalence des deux termes. Tout comme le fait que l'ACDI transfère une part de ses budgets aux ONG canadiennes ne signifie pas que l'agence soit déresponsabilisée de l'action réalisée avec ces fonds, de la même manière les organisations qui sont un échelon plus bas dans la chaîne de l'aide (les groupes du Sud) n'ont pas à assumer l'entièreté des responsabilités rattachées au succès ou à l'échec d'un projet ou d'un programme.

En effet, il serait grossier de mesurer réussite ou un échec en ne considérant que le dernier élément de la chaîne, surtout que celui-ci est pratiquement dépourvu d'autorité dans la définition des grandes priorités et orientations adoptées par les éléments supérieurs. Combien

de fois le gouvernement canadien a-t-il demandé leurs avis aux populations d'Afrique avant de décider la part de son budget consacrée à l'aide internationale ? Les fonctionnaires de l'ACDI déterminent les priorités de l'agence en fonction des directives qui viennent du bureau du ministre responsable, les ONG gèrent les fonds qu'elles ont décidé de demander en fonction des orientations (santé, femmes, environnement, etc.) qu'elles ont choisies et aux conditions qu'elles ont acceptées de respecter auprès de leurs bailleurs de fonds. Le tout faisant que la marge de manœuvre d'un groupe local sur la réussite ou non d'un projet est finalement assez mince. Le partenariat sous-entend un partage des responsabilités et non une déresponsabilisation des échelons supérieurs par la dévolution des responsabilités aux acteurs du bas de la chaîne.

1.3 Proposition de recherche

Ce mémoire témoigne d'une recherche sur le développement international, qui utilise l'interaction entre les ONG canadiennes et les organisations communautaires sud-africaines comme laboratoire. Il s'intéresse particulièrement à la notion de partenariat qui est au cœur de la rhétorique des agents actifs au sein de ce champ politique.

Les pages qui suivent aspirent à faire avancer la réflexion sur le rôle des ONG du Nord en tant que mécanismes d'encadrement, à l'intérieur du champ du développement international, des organisations communautaires du Sud. Cela s'exprime par une analyse des relations entre les partenaires engagés dans le champ de la coopération internationale. La démarche vise entre autres à comprendre jusqu'à quel point et comment l'ensemble symbolique qui entoure les relations entre agents du champ brouille la nature hiérarchique de ce pouvoir, ou du moins la (mé)connaissance par les agents eux-mêmes de la relation de domination qui existe entre eux.

En termes plus bourdieusiens, cette proposition de recherche aspire à comprendre l'effet d'allodoxia provoqué par les mécanismes de propagation de l'habitus des ONG chez leurs partenaires du Sud. La constitution de ces mécanismes étant motivée par l'illusio des dominants dans leur quête de capital au sein du champ. Évidemment, il est tout aussi intéressant de nous attarder aux habitus et aux stratégies des organisations du Sud pour

protéger et accroître le capital qui leur revient au sein du champ. À cet égard, il est pertinent de porter attention aux processus de transfert de capitaux des dominés de ce champ comme une stratégie pour obtenir une position de dominants dans d'autres champs.

Dans tous les cas de figure, ces mécanismes peuvent, toujours selon une grille bourdieusienne, être connus ou non des acteurs eux-mêmes. La méconnaissance des mécanismes de contrôle et de domination témoigne du niveau de violence symbolique qui existe dans le champ. La nature des capitaux contestés est financière (le flot monétaire consolidé engagé dans les partenariats observés est de plusieurs centaines de milliers de dollars annuellement), mais aussi politique, informationnelle, symbolique et sociale. L'espace de ce champ s'étend bien sûr d'abord à l'Afrique du Sud et au Canada, mais aussi sur la scène internationale, vis-à-vis de l'ensemble des bailleurs de fonds et des autres institutions du champ du développement international.

Cette problématique sera explorée par le biais de quelques questions. D'abord, jusqu'à quel point ces mécanismes sont perçus de façon consciente par les partenaires ? Existe-t-il des différences perceptuelles et conceptuelles significatives sur la définition de partenariat entre les Canadiens d'une part et les Sud-africains de l'autre ? Une enquête réalisée auprès des organisations sud-africaines et canadiennes sera ensuite mise à profit pour voir si les indicateurs de qualité de partenariat conçus par le CCCI (et auxquels les ONG affirment adhérer) semblent pris en considération dans l'opérationnalisation des activités quotidiennes.

Toute cette démarche mène vers une contextualisation des relations entre ONG et groupes du Sud dans le cadre plus général du champ de la coopération et de ses acteurs dominants (agences gouvernementales et multilatérales, institutions, etc.) et plus largement encore de la position du champ de la coopération dans les champs plus vastes des relations internationales et de l'économie mondiale.

L'autre grande question posée ici est : Quelles sont les stratégies des dominés dans cette situation ? Car, force est de constater qu'il ne manque pas de groupes du Sud qui aspirent à devenir partenaires d'une ONG du Nord. Est-ce que les organisations sud-africaines ignorent la position de domination à laquelle elles s'exposent en entrant en partenariat avec une ONG

du Nord, ou est-ce que cela veut dire qu'elles demandent à être dominées ? Doit-on en conclure que les organisations communautaires du Sud sont en quelque sorte les collaborateurs de la mise en coupe de leur propre communauté, de leur propre pays? À cet égard, Wacquant nous avise que

Bourdieu rejette l'alternative de la soumission et de la résistance qui a traditionnellement défini la question des cultures dominées et qui, à ses yeux, nous empêche de penser adéquatement des pratiques et des situations qui se définissent bien souvent par leur nature intrinsèquement double et trouble...

S'il est bon de rappeler que les dominés contribuent toujours à leur propre domination, il est nécessaire de rappeler dans le même mouvement que les dispositions qui les inclinent à cette complicité sont aussi un effet incorporé de la domination. Ainsi la soumission des travailleurs, des femmes et des minorités raciales n'est-elle point, dans la majeure partie des cas, une concession délibérée et consciente à la force brute des cadres, des hommes et des Blancs. Elle trouve sa genèse dans la correspondance inconsciente entre leur habitus et le champ dans lequel ils opèrent. Elle se loge au plus profond du corps socialisé; elle est, pour tout dire, l'expression de la somatisation des rapports sociaux de domination (Wacquant : 1992, p. 28-29).

À ce jour, nos recherches nous poussent à penser qu'il est possible de trouver trois grandes réponses à ces questions.

D'abord, certains groupes du Sud font effectivement cette réflexion et, de façon conséquente, refusent le financement du Nord. Bien que minoritaire, cette tendance existe. Dans le cadre de notre action professionnelle nous avons pu l'observer en Inde, entre autres chez son puissant mouvement d'alphabétisation populaire, le Bharat Gyan Vigyan Samiti (BGVS). Townsend et Townsend font référence à plusieurs cas au Mexique (2004 : 275) alors que Roberts et *al* constatent également l'existence de cette tendance : « *it remains the case that many NGOs⁵ choose to be independent and autonomous* » (2005, p 1845).

D'autres font le choix de travailler avec les ONG et les agences gouvernementales du Nord tout en revendiquant une plus grande part de contrôle sur les processus d'attribution des

⁵ Ici, Roberts et *al* utilisent l'expression « ONG » pour identifier les groupes du Sud.

fonds et des structures d'évaluation des projets. Cette tendance est particulièrement forte auprès des organisations de développement dites de quatrième génération⁶ (Degnbol-Martinussen et Engberg-Pedersen : 2005, p. 144-145) qui, typiquement, sont plus importantes ou organisées sur le mode du réseautage. Finalement, il faudrait être aveugle pour ne pas reconnaître que des tranches importantes de la population des pays du Sud (et donc les groupes qui les représentent) acceptent la légitimité du régime économique et essaient d'en tirer le meilleur parti possible. Ces groupes considèrent donc, comme le font plusieurs des auteurs et l'essentiel du milieu du développement international (ONG, OI, IFI et agences nationales), que le développement arrivera si les bonnes techniques sont appliquées et si les règles du jeu sont respectées par tous. En schématisant, il est possible de dire que ces groupes acceptent le paradigme du développement et donc qu'ils ont un rôle à jouer dans la régulation du système économique et politique dominant, ou, en termes bourdieusien, qu'ils acceptent de participer au champ du développement et espèrent que l'évolution du champ leur permettra éventuellement d'acquérir suffisamment de capital pour atteindre, à leur tour, une position de domination au sein du champ, ou à tout le moins, acquérir assez de capital pour le convertir dans un autre champ (le pouvoir politique local par exemple).

1.3.1 Pertinence de la problématique et de la proposition de recherche

À notre connaissance, bien qu'il existe quelques enquêtes et analyses sur la question du partenariat entre ONG et organisations du Sud dans l'action de coopération en développement international, aucune n'utilise un cadre théorique associant principes bourdieusien et post-développementistes, nous croyons aussi que nul autre adopte la même approche de la problématique. De plus, toujours à notre connaissance, les cadres

⁶ Plusieurs auteurs s'entendent pour classer les ONG en quatre grandes générations. Il est possible de schématiser leur classification de la manière suivante :

- Première génération : Aide d'urgence post-conflit et désastre (ex : Croix-Rouge).
- Deuxième génération : Projet local de développement (apprendre aux gens à pêcher au lieu de donner un poisson) (ex : Les œuvres du Cardinal Léger).
- Troisième génération : Combinaison de projet local et d'initiative globale (ex : prévention et soin du SIDA, lutte anti-désertification).
- Quatrième génération : réseau d'ONG ou très grande ONG (ex : Oxfam international, campagne Jubilé 2000, Forum social mondial).

Degnbol-Martinussen et Engberg-Pedersen (2005) font une recension assez complète de la question et de cette classification.

géographiques et organisationnels que nous nous sommes imposés sont uniques. Les deux axes sur lesquels notre recherche s'appuie, développement et partenariat, sont au coeur du discours politique contemporain, et ce, du niveau local au niveau international, tant à gauche qu'à droite, tant au Nord qu'au Sud. Les acteurs ciblés par cette recherche, ONG et groupes communautaires, sont aussi typiques d'une tendance politique lourde mue par deux motivations qui, de prime abord, semblent pourtant antinomiques. D'une part, l'école néolibérale qui est motivée par la volonté d'affaiblir l'État à travers un processus de privatisation de ses fonctions au profit de mécanismes présentés comme plus efficaces et plus dynamiques. D'autre part, la mouvance sociale généralement identifiée comme « progressiste », qui perçoit dans la société civile un mode d'expression et d'organisation qui libère les individus et les collectivités des contraintes et des carcans imposés par l'État et le marché. Le fait de contribuer à une réflexion qui cherche à dégager ce que Bourdieu qualifie de « loi tendancielle » dans ce champ aura peut-être un impact sur les réflexions et les pratiques des agents au sein du champ.

1.4 Méthodologie de la démarche

Le qualificatif d'inductive semble approprié pour décrire notre action. En effet, les questions auxquelles nous essayons de répondre trouvent leur origine dans l'insatisfaction vécue dans le cadre de notre pratique professionnelle dans le domaine du développement international. Nous avons ensuite canalisé et structuré ces perceptions dans un cadre académique et scientifique pour mener une réflexion cohérente qui puisse être communiquée de façon crédible.

Le choix de l'Afrique du Sud comme territoire d'enquête n'est pas anodin. En effet, c'est principalement en Afrique australe et en particulier en Afrique du Sud que notre expérience professionnelle est concentrée. De 1985 à 2001, nous avons séjourné à une quinzaine de reprises au pays de Nelson Mandela et avons travaillé avec plusieurs dizaines d'organisations communautaires, caritatives, politiques, syndicales ou religieuses et, à partir de 1994, certains départements gouvernementaux. En plus de ces nombreux séjours en Afrique du Sud, nous avons eu la chance de côtoyer ici un grand nombre de Sud-Africains de passage au Canada

dans le cadre de rencontres de travail, de séminaires, de conférences et de tournées d'information. Ces visiteurs provenaient des différentes composantes du mouvement anti-apartheid et on y comptait bon nombre d'étudiants et de chercheurs universitaires, de militants politiques et syndicaux, de journalistes et de leaders communautaires. À Montréal, plusieurs des personnes engagées dans ce mouvement de solidarité étaient déjà ou sont devenues enseignants universitaires. Parmi eux, nous pouvons identifier Dan O'Meara, Nancy Thede, Anne Latendresse et George Lebel actuellement à l'UQAM, mais aussi Pierre Beaudet, Suzanne Dansereau, Roselyn Boyd et Sam Noumoff.

Cette situation explique en partie la décision de s'inspirer de l'approche de Bourdieu qui propose à l'observateur de se percevoir lui-même comme partie prenante du processus et à utiliser ses connaissances empiriques dans sa démarche scientifique.

En plus d'une revue exhaustive de la littérature scientifique disponible, nous entendons utiliser les entrevues réalisées lors d'un séjour de dix semaines en Afrique du Sud en 2005 pour soutenir notre réflexion. Ces entrevues ont été réalisées dans plusieurs régions du pays avec un large éventail d'organisations qui entretiennent des relations avec trois ONG canadiennes. Cette première série d'une quinzaine d'entrevues au Sud a ensuite été complétée par des entrevues auprès des porte-parole des trois ONG canadiennes en question.

Afin de réaliser cette démarche, nous avons d'abord contacté les trois ONG canadiennes (établies à Montréal et Ottawa) et leur avons, sommairement, expliqué les objectifs et la méthodologie de notre projet. Les trois organisations ont accepté de collaborer à notre recherche en nous offrant une liste des groupes sud-africains avec lesquels elles affirment avoir des rapports de partenariat. Les listes fournies ne comptent pas tous les projets et tous les partenariats entretenus par ces ONG en Afrique du Sud. Chaque ONG a accepté que soit respectée la confidentialité des entrevues que nous avons réalisées avec les groupes du Sud. Il s'agissait, à notre avis, d'une condition essentielle afin de garantir la franchise des propos tenus par les groupes sud-africains. En effet, comme une partie du financement des groupes sud-africains dépend des ONG canadiennes impliquées dans notre recherche, il fallait absolument réduire au minimum le potentiel de conflit d'intérêts dans les réponses fournies lors des entrevues.

Nous avons complété la liste fournie par les ONG avec des groupes qui n'entretiennent plus de partenariat avec les ONG canadiennes en question. Cet ajout était principalement motivé par la volonté de recueillir les impressions de groupes n'ayant aucune crainte pour leur financement et qui pouvaient parler de leur expérience avec un certain recul, ce qui est impossible d'avoir lorsqu'une activité est en cours. Évidemment, il est aussi possible que le fait d'ajouter ceux-ci à la liste ait introduit un biais négatif. Il n'est pas inimaginable qu'il existe un certain ressentiment chez un groupe qui ne reçoit plus de financement. Mais nous avons jugé que, malgré tout, ces groupes apporteraient des informations supplémentaires qui pourraient s'avérer utiles.

Les groupes sud-africains ont été contactés par nous directement, et les entrevues ont eu lieu en juillet et en août 2005 à Johannesburg et à Cape Town. Au cours de l'hiver 2007, nous avons rencontré à nouveau des représentants des trois ONG canadiennes ciblées par la recherche. De plus, nous avons réalisé deux entrevues avec des acteurs de référence dans ce milieu. L'une avec une cadre supérieure de l'ACDI travaillant à la *Direction générale du partenariat canadien*, le département de l'ACDI dont le « but avant tout [est] de soutenir les partenariats Nord-Sud » « mis en œuvre par les organismes canadiens des secteurs privés et bénévoles, y compris les organismes non gouvernementaux » (2006, sp). Et une autre avec un consultant d'expérience qui travaille principalement comme évaluateur de programmes pour des ONG canadiennes depuis une trentaine d'années.

Ces deux dernières entrevues ayant pour objectif de valider les affirmations générales sur l'évolution des modalités organisationnelles et politiques des structures canadiennes consacrées au développement international.

1.5 Plan du mémoire

Le premier chapitre fait un tour d'horizon des connaissances et des débats qui entourent la problématique touchée par le mémoire. Il présente l'approche théorique utilisée pour analyser la problématique et les concepts employés tout au long du texte. Ce chapitre se conclut par l'exposé des considérations méthodologiques de l'exercice et par le plan du mémoire.

Le second chapitre se partage en cinq sections. Il dresse d'abord un portrait général de l'Afrique du Sud et offre ensuite une présentation sommaire des groupes sélectionnés. La troisième section s'attarde à la définition du partenariat qu'ont les différents agents observés par l'enquête. La quatrième section est la composante plus factuelle de l'enquête. S'ensuit le volet qualitatif des observations. Chacun des trois derniers aspects de ce chapitre se termine par l'analyse des données présentées. Le tout est agencé de manière à confronter les données recueillies en Afrique du Sud et celles obtenues des partenaires canadiens.

Le troisième chapitre articule les différentes parcelles d'analyse et de compréhension élaborées plus avant en une réflexion globale pour déterminer quelles corrélations et infirmités des modèles proposés par la littérature scientifique il est possible d'établir à la lumière des données recueillies sur le terrain tant au Canada qu'en Afrique du Sud et procède à la classification des modèles analytiques qui permettent de caractériser l'apparition et la généralisation du partenariat comme modalités opérationnelles entre ONG et groupes locaux du Sud.

La conclusion du mémoire dresse un sommaire de la démarche, souligne les points marquants de l'analyse effectuée et tente d'identifier de nouvelles pistes de recherche à explorer pour améliorer la compréhension des dynamiques de partenariat entre ONG et groupes communautaires du Sud, et comment cette dynamique s'articule dans le paradigme idéologique du développement.

Finalement, en plus d'une bibliographie complète, le mémoire comporte aussi des appendices qui permettent aux lecteurs de valider certains aspects méthodologiques, tels que les guides d'entrevues, un texte de référence et une présentation plus exhaustive des ONG et des groupes rencontrés au cours de la démarche.

CHAPITRE II

CONTEXTE, ACTEURS, ENQUÊTE

2.1 Mise en contexte

2.1.1 Portrait sommaire de l'Afrique du Sud

Bien plus riche et dotée d'infrastructures beaucoup plus élaborées que le reste de l'Afrique sub-saharienne, l'Afrique du Sud est tout de même un pays pauvre si on la compare aux pays membres de l'OCDE. Pays intermédiaire dans l'ordre des économies de la planète, sa position géographique et son histoire politique récente créent un contexte facilitant une stratégie nationale qui espère s'accaparer le rôle de puissance régionale (politiquement, économiquement et militairement) à l'échelle du continent africain. Ce rôle s'est radicalement transformé avec la fin du régime de l'apartheid et les premières élections démocratiques de 1994, mettant ainsi officiellement fin à près de 500 années d'aventurisme colonial occidental sur ce continent.

Depuis bientôt quinze ans, la société sud-africaine est le théâtre d'une gigantesque opération d'ingénierie sociale visant à renverser l'héritage du régime d'apartheid. Néanmoins, les traces du régime de discrimination systématique imposé par la colonisation européenne et une forme particulière de capitalisme¹ marquent encore profondément, et pour longtemps, cette communauté. Les quelque 37 millions de Sud-africains noirs constituent 80% de la population totale de près de 47 millions de personnes, les Blancs comptent pour 4,5 millions,

¹ Deux grandes approches théoriques dominent les analyses qui visent à expliquer le régime de l'apartheid en Afrique du Sud. Soit celle baptisée « *Colonisation of a Special Type* » qui représente entre autres la ligne politique officielle du Parti communiste sud-africain et celle adoptée *de facto* par les principaux mouvements de masse sud-africains pendant la lutte anti-apartheid et celle du « *Racial Capitalism* ». Dan O'Meara et Robert H. Davies ont été parmi les principaux exégètes de cette seconde approche.

les métis (ou « coloured ») 4,5 millions et les Indiens 1,1 million (Statistics South Africa : 2006a, p.1).

Au niveau économique, la répartition de la richesse est presque inversement proportionnelle à celle de la population. Bien qu'une bourgeoisie et une classe moyenne noires soient en voie de constitution accélérée, la répartition des richesses reste encore aujourd'hui grossièrement inéquitable en faveur de la communauté blanche dont les conditions de vie se comparent facilement à celles des populations occidentales, alors que 34% de la population, essentiellement noire et métisse, vit avec moins de 2 \$ US par jour (PNUD : 2006, sp). L'indice de Gini² y est de 0,59 (PNUD : 2006, sp).

L'un des plus grands défis socio-sanitaires qui confrontent le pays est certainement l'épidémie du VIH/SIDA. À la grandeur du pays 5,2 millions d'individus sont infecté. Dans les régions les plus affectées de la province du KwaZulu-Natal, près de 50% de la population est séropositive (Statistics South Africa : 2006a, p.1-2). L'un des impacts les plus spectaculaires de cette épidémie se mesure par la faible espérance de vie à la naissance, soit 49 ans pour les hommes et 53 pour les femmes (Statistics South Africa : 2006a, p.1).

Le taux de chômage officiel se maintient depuis des années autour de la barre des 25% et le taux d'emploi peine à franchir le cap des 40% (Statistics South Africa : 2006b, p.1). Malgré un ensemble de politiques officielles (dont la principale est une stratégie générale répondant au vocable de « Black Economic Empowerment ») et un programme de construction d'infrastructures accélérée destiné à contrebalancer les injustices induites par le régime de l'apartheid, le sort économique de la grande majorité des Africains noirs demeure encore très pénible.

Au niveau politique, l'Afrique du Sud est une démocratie parlementaire sophistiquée régie par une constitution moderne garantissant des droits politiques et sociaux très avancés (Marais : 2001, p. 93). L'interdiction formelle de discrimination basée sur le sexe, l'identité

² Le coefficient de Gini est une mesure du degré d'inégalité de la distribution des revenus dans une société donnée. Le coefficient de Gini est un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite (tout le monde a le même revenu) et 1 signifie l'inégalité totale (une personne a tout le revenu, les autres n'ont rien).

ethnique et l'orientation sexuelle y est inscrite. Les libertés politiques fondamentales (association, publication, etc.) y sont garanties et la division des pouvoirs judiciaires, législatifs et exécutifs y est définie. Fait notable, plusieurs droits sociaux, dont la santé et l'éducation, sont consignés dans la Constitution et sa Charte des droits. En plus du gouvernement national, neuf États provinciaux dirigés par des gouvernements élus gèrent ce pays. Mais, malgré ces conditions favorables à l'existence d'une diversité politique, la mainmise du Congrès national africain (ANC) sur la vie politique est de plus en plus importante, celui-ci augmentant constamment son contrôle des institutions à chaque élection. Au moment d'écrire ces lignes, l'ANC contrôle les neuf gouvernements provinciaux et plus des deux tiers du Parlement national.

Il existe un foisonnement de médias tant privés que publics et communautaires qui publient et diffusent sans entrave majeure dans chacune des 11 langues officielles. Dans son index de la liberté de presse de 2006, Reporters Sans Frontières affirme que la situation sud-africaine est comparable à celle des démocraties occidentales. Bien que l'anglais soit la langue maternelle d'une relativement petite partie de la population, c'est la principale langue de communication commune. Autrement, le principal groupe linguistique est le nguni (45% de la population) qui rassemble les locuteurs des langues zulu, xhosa, sindebele et swazi (South African Government : 2006, sp).

L'Afrique du Sud possède une économie diversifiée qui s'appuie sur l'exploitation des ressources naturelles (en particulier minière et agricole), sur l'industrie manufacturière (automobile, textile), sur l'industrie lourde (énergie, pétrochimie, aluminerie) et sur le secteur des services (communication, tourisme). En dépit de politiques résolument favorables à l'économie de marché, l'État sud-africain intervient de façon active dans l'économie, à la fois par des stratégies fiscales et budgétaires, mais aussi par le biais de nombreuses sociétés d'État (transport, communication, industrie militaire, énergie, etc.).

Bien qu'incomplet, il existe un filet de sécurité sociale qui compte plusieurs mécanismes de redistribution (assurance chômage, pension de vieillesse, hôpitaux et éducation publique, etc.) (South African Government : s.d., s.p.). Les séquelles sociales laissées par le régime d'apartheid (analphabétisme, pauvreté, discrimination, etc.) et le dépit généré par la lenteur

des transformations post-apartheid (maintien d'une grande inégalité dans la répartition de la richesse en faveur de la minorité blanche) ont créé un contexte favorable à une montée spectaculaire de la criminalité.

Cette situation est, en partie, également due à l'abandon du programme socio-économique historique de l'ANC (nationalisation des secteurs économiques stratégiques, redistribution à grande échelle de la richesse, réforme agraire, etc.) au profit d'un programme de type néolibéral inspiré du « consensus de Washington » (Habib et Padyachee : 2000; Marais : 2001; Bond : 2000 et 2004), qui a eu comme effet de repousser aux calendes grecques la réalisation de pans entiers des promesses de transformations socio-économiques majeures qui avaient motivé l'engagement de vastes secteurs de la population dans le mouvement anti-apartheid. Le blocage d'une avenue d'émancipation collective a ainsi poussé un bon nombre de citoyens vers des démarches d'enrichissement individuel allant de l'entrepreneuriat à la corruption en passant par la criminalité de rue.

La société civile sud-africaine est extrêmement bien développée et possède une diversité, une expertise et des ressources qui trouvent, paradoxalement, une grande partie de leurs racines dans la lutte anti-apartheid. Le renversement du régime d'apartheid étant essentiellement le résultat de la mobilisation, de la détermination et de la créativité de la société civile et du mouvement politique extraparlamentaire. Le mouvement syndical notamment est particulièrement puissant et bien organisé. La principale organisation syndicale est le COSATU (Congress of South African Trade Unions) qui rassemble près de deux millions de cotisants (COSATU : s.d. sp). Mais tous les secteurs démographiques et économiques comptent sur des réseaux d'organisations bien établies. Le mouvement des femmes, les groupes environnementaux, les organisations étudiantes, les Églises, les universités, les médias communautaires, les groupes de santé communautaire, les associations culturelles, les groupes de défense des droits, les gais, les lesbiennes, les enfants, les handicapés, les itinérants, les retraités, et tous les autres groupes et secteurs sociaux de la société sont dotés d'organisations, de publications et de réseaux.

Cet enchevêtrement de groupes, de structures et d'organisations se superpose aux structures sociales précoloniales qui, bien que transformées par le contact des autres structures et des autres agents, sont encore présentes partout, bien que de façon plus accentuée en milieu rural.

Une autre des caractéristiques importantes de la société civile sud-africaine est sa nature endogène, c'est-à-dire qu'elle repose principalement sur les ressources humaines et financières nationales pour assurer son fonctionnement et son évolution, même s'il est vrai que pratiquement tous les réseaux (y compris le mouvement syndical) reçoivent des fonds de l'extérieur du pays et que certains groupes pourraient disparaître sans ce financement. Cette caractéristique la singularise par rapport à ce que l'on retrouve dans la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne.

2.2 Présentation des acteurs

2.2.1 Le processus d'identification des groupes sud-africains

Les groupes sud-africains ciblés par la démarche répondent à un critère de base : ils ont été identifiés par une des trois ONG canadiennes collaborant à l'enquête (Alternatives, Oxfam-Canada, CUSO) comme des partenaires modèles. Il est important de se remémorer que ces groupes sud-africains ne sont pas les seuls à entretenir des relations avec l'une de ces trois ONG canadiennes. Il est donc probable que, aux yeux des ONG, il s'agit là d'exemples de partenariats dont elles étaient les plus fières en mai 2005.

Une fois en Afrique du Sud, nous avons réalisé une quinzaine d'entrevues avec des personnes associées à une douzaine de groupes. C'est un nombre relativement limité, mais si l'on considère l'ensemble du bassin total potentiel il s'agit d'un échantillon assez représentatif. En effet, il n'y a pas des centaines de groupes qui font (ou ont fait) affaire avec les trois ONG canadiennes en question. Ensuite, la disponibilité des personnes ciblées pour l'interview (autant que possible la personne assumant la direction du groupe sud-africain) constituait également une contrainte difficile à surmonter.

Bien que la plupart des groupes ayant un partenariat en cours et ayant été contactés aient finalement accepté de nous rencontrer, cela ne signifie pas qu'il ait été facile de fixer les

rendez-vous. En général, la première réaction était d'essayer d'éviter la rencontre. Il a fallu faire preuve d'un certain niveau de persévérance pour arriver à ce total. Néanmoins, le fait que la plupart des groupes identifiés par les ONG canadiennes comme leurs partenaires actifs n'aient pas envie de discuter de leur partenariat est, paradoxalement, intéressant car il constitue, en soi, une indication de leur intérêt face à ce partenariat.

À cet échantillon de base, sept autres groupes ayant déjà eu une relation de partenariat avec l'une ou l'autre des trois ONG ont été ajoutés. Ces groupes ont été identifiés en consultant la littérature des ONG (en particulier les sites web et les rapports annuels des dernières années). Dans le cas des partenariats terminés depuis plus de 18 mois, la grande majorité des groupes contactés (5 sur 7) ont refusé de participer au processus en disant simplement qu'ils ne se souvenaient plus de rien et en arguant un important niveau de roulement de personnel au sein de leur organisation. Dans quelques cas, d'anciens porte-parole des groupes ont donc été rencontrés. Les réponses de ces personnes sont à mettre en relation avec le désintérêt total de leur groupe quelques mois après le départ de ces individus.

Techniquement, toutes les interviews ont été enregistrées sur support informatique, totalisant une trentaine heures d'entrevues.

2.2.1.1 Les groupes sud-africains interviewés

Afin d'assurer la validité de nos réponses, il était important de constituer un échantillon suffisamment représentatif des partenariats. C'est pour cette raison que les groupes rencontrés avaient des caractéristiques organisationnelles diversifiées (type de membership, champ d'intervention, budgets, etc.). Nous avons aussi pris soin de nous déplacer à l'intérieur de l'Afrique du Sud afin d'éviter une concentration géographique qui aurait pu induire une distorsion particulière.

L'appendice A de ce mémoire présente, en quelques lignes, chacun des groupes sud-africains rencontrés et quelques-uns de ceux qui ont refusé l'entrevue.

Il est important d'attirer l'attention des lecteurs sur la typologie des groupes sud-africains car elle ne correspond pas au profil typique de ce qui est spontanément perçu comme un groupe

communautaire du Sud. En effet, au moins douze des quinze groupes ont un mandat qui dépasse le cadre d'un simple groupe local. Ils agissent comme groupe-ressource pour d'autres organisations ou comme structures fédératives, formelles ou informelles (*umbrella organisation*). Ce rôle ressource/fédérateur ne les empêche généralement toutefois pas d'agir aussi comme groupe de première ligne. Cette « double personnalité » peut être problématique car, selon Townsend et Townsend (2004, p. 280-281), cela peut les amener à jouer le rôle de « *gatekeeper* » et d'intermédiaire (donc de se transformer eux-mêmes en donateurs) vis-à-vis de plus petites organisations. Cette situation est problématique puisque disent-ils : « *gatekeepers command the discourse* ». Bornstein (2003, p. 401) soulève également cette préoccupation. Il est évidemment facile de faire le lien entre cette question et les propos de Bourdieu sur l'habitus. De toute évidence dans ces circonstances, le capital informationnel et social sont des formes de capitaux qu'il est relativement facile de convertir en capital monétaire. Savoir quoi dire à qui pour convaincre les ONG d'ouvrir leurs goussets et rédiger les « bonnes demandes de financement » a une grande valeur. Townsend et Townsend soutiennent ces propos lorsqu'ils affirment : « *language is a very serious barrier to access [resources]* » (2004, p. 280-281), l'inverse est évidemment vrai, connaître le bon langage est une clef pour l'accès aux ressources (Bierschenk et al : 2000, p. 21 et 26).

Ceci étant dit, bien que cette situation d'intermédiaire dans la chaîne de l'aide ne soit pas la norme chez les groupes du Sud, elle n'est pas non plus exceptionnelle puisque plusieurs auteurs y font référence, par exemple en plus des auteurs déjà cités, nous pouvons relever chez Harrison la citation suivante : « *many of these local NGOs have sought the involvement of, and often transferred funds to, other NGOs, particularly more informal voluntary organisations and village groups, to implement their projects in specific locations* » (2007, p. 390). Sanyal (2006) consacre un article complet au phénomène alors que Roberts et al. (2005) le relèvent à plusieurs reprises et que Navarro-Flores (2006) en fait son seul modèle organisationnel étudié au Sud.

2.2.2 Les ONG canadiennes interviewées

Au Canada, nous avons travaillé avec trois ONG : Alternatives, CUSO et Oxfam-Canada. Ces trois ONG ont été ciblées pour plusieurs raisons. D'abord, elles font partie des ONG

canadiennes qui ont une histoire en Afrique du Sud et en Afrique australe qui remonte aux années 1970³. Ensuite, ce sont trois ONG laïques qui font partie de ce qui est généralement identifiée comme la mouvance de gauche au sein du monde des ONG canadiennes. La nature laïque de ces groupes les distingue des organisations confessionnelles qui, quoi qu'elles en disent généralement, ont un mandat de prosélytisme inscrit au cœur de leur mission ou, à tout le moins, utilisent les structures de leurs institutions religieuses comme base d'appui dans les différents pays où elles interviennent. Bronkema (2005) démontre cette affirmation dans sa thèse de doctorat. Dans son article, Lister (2000, p. 231) va dans le même sens quand elle indique que l'affiliation religieuse entre une ONG et un groupe du Sud influence clairement les décisions budgétaires et les relations organisationnelles entre les deux partenaires. Cette caractéristique aurait donc ajouté une variable supplémentaire à prendre en considération pour l'étude des rapports de partenariat entre ONG canadiennes et organisations sud-africaines et aurait étendu le champ de recherche au-delà de l'objectif initial.

Ces trois ONG ont néanmoins des caractéristiques organisationnelles et opérationnelles très différentes couvrant l'essentiel du spectre des méthodes de coopération, allant de l'envoi de coopérants au financement de projets en passant par le réseautage. Un portrait des ONG est présenté en appendice B.

Finalement, à en juger par leurs déclarations et leurs publications, les trois ONG adhèrent au concept de partenariat, ce qui constituait évidemment un critère indispensable pour l'étude.

³ Le cas d'Alternatives est un peu particulier. Cette organisation, officiellement fondée en 1994, est le résultat de la fusion de plusieurs groupes dont le principal, le Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe (CIDMAA) a été incorporé en 1982. Le CIDMAA étant lui-même issu de SUCO qui, jusqu'en 1981, était la branche francophone de ce qui s'appelait alors SUCO/CUSO, constitué en 1961.

2.3 Définition d'un partenariat

2.3.1 Ce que les acteurs en disent

Questionnés pour connaître leur perception de ce qui définit un partenariat, les Sud-africains font clairement la différence entre le simple transfert de ressources et une relation à long terme qui s'inscrit dans un projet global commun de transformation sociale. Voici un extrait qui offre un reflet représentatif des réponses recueillies :

*I think it's a complex relationship. It has different layers. It only really works well if you have several of those layers operating at the same time. It could be just a financial relationship or just a skill exchange relationship or a combination of those, but I think that **what is really important** about those relationships **is the solidarity component**. And that you're building relationships that have a longer term impact, and how people that live in different contexts understand the whole inter-relationship between local and global challenges. So if you ask me what the essence is, the essence should be the common commitment to positive social change. If you have that as a basic premise, it simplifies what else you are trying to do with that relationship.*

L'autre valeur, moins politique, qui ressortait souvent peut se résumer par l'expression suivante : « *It's a relationship based on mutual benefit.* » Questionnés sur la nature des bénéfices générés par la relation, les groupes parlent spontanément des projets réalisés par eux qui sont portés au crédit des ONG canadiennes d'une part et d'autre part du support financier et matériel reçu pour faciliter la réalisation de leur mission pour les groupes sud-africains. Néanmoins, plusieurs des interviewés insistent sur la nature politique qui distingue, d'après eux, l'expression « partenariat » de celle d'une simple relation d'affaires ou d'une collaboration :

I think if it's just a financial relationship there are much more efficient ways of doing it than establishing a partnership. If it's a skills exchange also. Unless there is actually some form of solidarity, because there is an impact in how NGOs in the North try to be change agents in their own political context it can impact on what happens in the rest of the world.

En examinant les définitions du concept de partenariat adoptées par le CCCI et celles élaborées par les Sud-africains, il est possible de dire que les deux se rejoignent assez bien.

Les deux parlent de « perspectives à long terme », de « justice sociale », de « solidarité qui dépasse la simple mise en œuvre de programmes et de projets ». Le partenariat doit permettre aux deux parties d'établir des « relations de mutualité, d'équité et de partage ». Une des ONG déclare que pour qu'un partenariat existe entre deux organisations, il doit y avoir « *similar goals, similar vision, in similar areas, and interest in working together* », le tout dans une démarche globale d'actions en faveur de « *social justice and social change, equality* ».

Cette situation permet d'affirmer que les deux groupes d'acteurs acceptent donc d'adhérer au cadre référentiel du partenariat dans le champ de la coopération pour le développement international. Le partenariat agissant dans ce contexte comme un mécanisme de rapports interorganisationnels permettant la création de capital au sein du champ. La relation entre les deux entités permet d'obtenir du financement, de faire circuler de l'information, de transformer le statut symbolique des deux partenaires dans leurs sociétés respectives et dans leurs champs communs, soit celui de la coopération pour le développement international.

2.3.2 Réflexions

Ahmad rappelle le contexte général qui a permis la généralisation des relations de partenariat entre ONG et groupes du Sud et sert une mise en garde sur l'utilisation abusive du terme.

Until 1980s it was common for many NNGOs to implement their own 'development' programmes and projects. This implementation approach has shifted to one in which local 'partner' organisations are identified and do most of the work with the NNGOs in a funding and organisational support role. [...] In this way many NNGOs have become donors and have begun to define their relationships in the South in new ways. The terms 'partnership', 'accompaniment' and 'capacity building' have entered the vocabulary. In the two decades since then, these terms have been used and abused as a blanket covering all sorts of relationships between all sorts of 'development' agencies (2006, p. 630).

Dans le même sens, Harrison (2007, p. 389) soulève une distinction importante entre les relations de subsidiarité donnant lieu à une dévolution de pouvoir d'un partenaire vers l'autre, d'une part, et de partenariat où il est davantage question de collaboration, de synergie et de complémentarité d'autre part. Il affirme que la plupart des recherches sur le sujet ont été

touchées par la confusion de ces concepts et qu'il est impossible de juger adéquatement de la qualité d'un partenariat sans faire cette distinction.

Harrison (2007) rejoint d'ailleurs Bornstein (2003) dans le cadre de sa réflexion pour affirmer que l'expression d'un partenariat de qualité n'est pas dans une définition modélisée pré-établie et statique des rôles et pouvoirs de chacun des acteurs d'un partenariat, mais bien dans l'existence d'un dialogue actif entre les parties. Harrison (2007, p. 389) parle de « contestation ». Bornstein soutient qu'en situation de partenariat « *management practices must accommodate tensions over control between those who allocate funding and those who spend and should benefit from it* » (2003, p. 395).

De plus, cette distinction semble répondre aux préoccupations exprimées par les groupes sud-africains. La recherche d'une collaboration et d'un dialogue véritable entre eux et les ONG canadiennes fait partie prenante de leur définition d'un partenariat qui doit chercher à dépasser le simple transfert de fonds.

Ces éléments amènent donc à conclure que la qualité d'un partenariat se juge à l'aide d'une multitude de variables. Parmi celles qu'il est possible d'identifier à partir des propos transmis par les groupes rencontrés tant au Canada qu'en Afrique du Sud, notons principalement le sentiment de mutualité, la qualité des échanges et des dialogues, la possibilité pour les deux parties d'utiliser et de mettre en valeur leur expertise, et les occasions d'apprentissage pour les deux groupes.

2.4 Quelques éléments de mesure des partenariats étudiés

2.4.1 Depuis combien de temps ?

De manière générale, les groupes considèrent qu'ils avaient établi un partenariat dès le début de leurs relations avec les ONG canadiennes. Aucun n'a identifié de période d'incubation pendant laquelle la relation passe de l'état de contact à l'état de partenariat. Cette attitude est surprenante si on considère la définition plus politique mise en valeur plus haut de ce qu'est un partenariat et de l'insistance sur le partage d'objectifs plus larges que la simple réalisation de projets.

La durée des partenariats liant Sud-africains et Canadiens tourne autour d'une moyenne de cinq années, mais il existe un écart important entre les différents groupes.

Cette information est intéressante car elle permet de mesurer la validité de l'affirmation identifiant entre autres l'établissement des relations à long terme comme un élément important d'un partenariat. Néanmoins, il est nécessaire de souligner que le temps moyen n'est pas vraiment représentatif à cause de l'écart important dans l'échantillon (de moins de 3 ans à plus de 10 ans). Les données suggèrent qu'il est peut-être possible d'établir une corrélation entre l'ONG canadienne et la durée des relations. L'une d'entre elles ayant des liens de plus longue durée que les deux autres ONG, mais la taille de l'échantillonnage n'autorise pas à porter un jugement assuré sur cette question. Il s'agit donc là d'une piste de recherche intéressante pour d'éventuels travaux complémentaires.

Dans le cas des groupes dont les relations avec l'ONG canadienne étaient terminées, il est impossible d'établir une moyenne représentative. Les chiffres s'étalant de un à 10 ans, et ce, de manière assez égale, la seule conclusion possible (du moins avec un échantillon de cette taille) c'est qu'il ne semble pas y avoir de lien entre la durée d'un partenariat et la fin éventuel de celui-ci. Cette variation importante dans la durée des relations entre les organisations étudiées pourrait facilement être interprétée comme une expression de la confusion généralisée qui existe autour du concept de partenariat. Il n'est littéralement plus possible pour une ONG de soutenir un simple projet sans qu'elle affirme avoir établi un partenariat. Cette confusion des appellations est d'ailleurs relevée par de plus en plus d'auteurs (Townsend et Townsend : 2004; Nyajeka, 2004; Ashman : 2001 ; Lister : 2000) et par les ONG elles-mêmes. En effet, lors des entrevues tenues en janvier 2007 (soit 18 mois après les premières rencontres), les ONG ont spontanément pris la peine de spécifier qu'elles étaient maintenant en processus de « classification » de leurs partenariats. Des expressions telles que « partenaires stratégiques » ou « *keystone partners* » ayant pris la relève de l'expression générique « partenaire » pourtant utilisée sans hésitation pour désigner l'ensemble des relations avec des groupes sud-africains à peine quelques mois plus tôt.

2.4.2 Seul ou avec d'autres ?

Afin de savoir quelle place les Canadiens occupent dans le portrait organisationnel des groupes sud-africains, nous avons cherché à savoir si ceux-ci entretenaient aussi des relations avec d'autres ONG du Nord. Tous les groupes rencontrés ont affirmé avoir des ententes avec plusieurs autres bailleurs de fonds et partenaires, tant sud-africains que provenant du Nord.

La plupart des groupes entretiennent des partenariats avec des groupes du Royaume-Uni et/ou des Pays-Bas, quelques-uns avec des Allemands, des Australiens et un ou deux seulement avec des organisations américaines. Le nombre de relations avec des ONG du Nord varie énormément, allant de trois à vingt-cinq. Quelques-uns des groupes ont (ou ont eu) des partenariats avec deux sinon les trois ONG canadiennes étudiées. Cela porte à croire que la grande quantité de « partenariats » entretenus par les groupes rencontrés pourrait être un obstacle à l'établissement de relations telles que celles qui ont été définies comme des partenariats. En effet, comment serait-il possible de réussir à établir des relations en profondeur et de grande qualité de façon simultanée avec autant d'organisations qui ont des missions, des cadres d'analyse, des réalités organisationnelles et des modalités d'intervention aussi différentes ?

2.4.3 Comment ça marche ?

Questionnés sur le type de relations entretenues entre eux et les ONG canadiennes, les Sud-africains ont spontanément identifié trois modalités. La plus importante est le transfert d'argent des Canadiens vers eux, la seconde l'envoi de coopérants et finalement l'accueil de stagiaires.

Il est à noter que dans les cas d'accueil de coopérants, la plupart des groupes sud-africains contribuent au salaire de ceux-ci (s'agit-il d'un transfert de fonds du Sud vers le Nord ?).

Aucun des groupes, qu'ils soient sud-africains ou canadiens, n'a d'emblée parlé d'échange de documents, de publications, de programmes de formation communs, de campagnes coordonnées (du style lutte contre les brevets pharmaceutiques ou contre des politiques de la Banque mondiale). Ceci étant dit, comme plusieurs des groupes sud-africains mènent de telles campagnes, de même que les ONG canadiennes, il semble qu'il n'y ait simplement pas

de lien entre les activités « hors projets » et les activités « projets » des Sud-africains et des Canadiens.

Encore une fois, il est difficile de ne pas voir l'écart entre le discours tenu par les groupes sud-africains et les ONG d'une part, et leurs pratiques de partenariat d'autre part.

Les démarches sur le terrain permettent de constater que les mécanismes de communication entre partenaires sud-africains et canadiens semblent complètement orientés vers les besoins de communications administratives. En effet, tous les partenariats qui impliquent un transfert d'argent ont des mécanismes de rapports narratifs et financiers transmis par courriel (typiquement un rapport intérimaire aux six mois et un rapport complet sur une base annuelle). Selon les témoignages enregistrés en Afrique du Sud, aucun des groupes rencontrés n'entretient des rapports vraiment suivis (au moins mensuels) avec l'une des trois ONG étudiées. Plus encore, selon les groupes hébergeant des coopérants, il n'y a strictement aucune autre forme de relations directes entre les groupes hôtes et l'ONG canadienne. Le coopérant agit à titre d'intermédiaire pour toutes les communications entre les deux organismes. Ce qui se rapproche le plus d'un contact direct, c'est le rapport annuel du coopérant (rédigé par celui-ci) qui est ensuite contresigné par le groupe hôte.

Il est indubitable qu'il y a ici une différence perceptuelle importante entre les Sud-africains et les Canadiens. En effet, les propos recueillis chez les ONG démontrent sans ambiguïté que celles-ci ont l'impression d'échanger de manière beaucoup plus régulière avec les Sud-africains que l'inverse. Nous sommes manifestement ici au cœur d'une question de jugement. Il est inévitable que le niveau objectif de communication entre les deux partenaires est rigoureusement identique. L'écart entre les Canadiens et les Sud-africains sur l'appréciation du niveau de communication doit donc être basé sur la valeur accordée à ces communications.

Dans le cas d'Oxfam-Canada, tous les groupes contactés ont fait référence à une rencontre annuelle à laquelle tous les groupes soutenus par cette ONG participent en présence des chargés de projet canadiens et de l'agent de liaison (une Sud-africaine employée d'Oxfam-Canada et basée à Durban). Cette rencontre représente, pour la plupart des groupes

interrogés, le haut fait des communications « hors rapports administratifs » qu'ils entretiennent avec l'ONG.

Les rencontres de personne à personne sont certainement l'une des manières les plus intenses et les plus efficaces d'établir des relations qui ne soient pas strictement administratives. L'établissement de dialogues entre humains, hors des grilles d'évaluation, des cadres logiques et des rapports narratifs et financiers devraient constituer des moments forts et prisés dans des relations de partenariat entre groupes partageant des idéaux communs. Les nombreuses références faites par les groupes partenaires d'Oxfam-Canada sur la rencontre annuelle encouragent d'ailleurs cette opinion.

Il est notable que, depuis peu, CUSO ait pris la décision d'organiser de manière systématique des rencontres régionales et même planétaires de tous ses groupes partenaires. De son côté, Alternatives tente actuellement de mettre sur pied une nouvelle structure (Alternatives-International) qui vise à rassembler de manière permanente ses partenaires stratégiques (un ou deux par pays). De plus, Alternatives mise beaucoup, depuis quelques années, sur la structure en pleine croissance des forums sociaux (mondiaux, continentaux et nationaux) comme moment de rencontres et d'échanges avec et entre ses partenaires.

Il semble donc que les ONG canadiennes aient pris conscience de la faiblesse des relations « extra-administratives » dans leurs liens avec les groupes du Sud et tentent de développer des mécanismes pour pallier cette situation. Toutefois, il est encore trop tôt pour déterminer le niveau de réussite de ces nouvelles manières de faire.

Après enquête, on peut constater que, généralement, une ou deux visites de représentants canadiens ont lieu chaque année pour rencontrer les Sud-africains avec l'exception notable des groupes qui hébergent un coopérant, ces groupes n'ayant jamais eu de visite d'un représentant de l'ONG. C'est également le cas de la plupart des groupes accueillant un stagiaire. Évidemment, il faut poser la question du statut du coopérant/stagiaire. Si celui-ci est considéré comme un représentant de l'ONG, alors ces groupes sont en contact permanent avec l'ONG. Mais les réactions des Sud-africains à cette suggestion sont plutôt de ne pas considérer les coopérants comme des représentants de l'ONG. Cela est toutefois moins

tranché pour les stagiaires. Cette situation est possiblement liée au fait que les coopérants ont, généralement, une très courte période de formation et d'intégration comme « porte-parole » de leur ONG (souvent moins d'une semaine) alors que les stagiaires ont généralement, avant d'être envoyés sur le terrain, un programme de préparation assez élaboré (plusieurs mois). Cette plus longue période génère possiblement un sentiment d'appartenance du stagiaire vis-à-vis de l'ONG qui est transmis lors du stage chez les Sud-africains. L'autre piste d'explication imaginable c'est que la courte durée des stages (de quelques semaines à quelques mois) et l'encadrement accru qu'implique le statut de stagiaire (tant pour l'ONG que pour les Sud-africains) font en sorte que les liens entre ONG canadiennes et groupes sud-africains sont plus étroits dans ce cas que pour les coopérants.

2.4.4 Les visites

Il était intéressant de savoir s'il existait une pratique de réciprocité, c'est-à-dire inviter les Sud-africains au Canada afin qu'ils puissent connaître davantage leur partenaire canadien et échanger plus en profondeur avec eux. L'enquête a pu identifier un seul groupe sud-africain ayant visité son partenaire canadien au cours des cinq années qui ont précédé l'entrevue. En discutant avec la plupart des groupes sud-africains, cette situation se comprend pour deux raisons principales. D'abord, les sommes en jeu sont relativement mineures et les coûts (en argent et en temps) reliés à un voyage au Canada pour rencontrer le partenaire canadien semblent exagérés pour l'enjeu financier que représente ce partenariat spécifique pour leur organisation. Ensuite, plusieurs groupes ont demandé ce qu'ils pourraient bien faire au Canada, à moins que ce soit pour une réunion internationale sur un sujet d'intérêt pour leur organisation.

Là où le ton utilisé par les Sud-africains change, c'est lorsqu'ils sont invités à estimer la quantité de visiteurs que les groupes du Nord (canadiens et autres) envoient en Afrique du Sud. Ce nombre varie de 5 à 20 selon les groupes. En fait, un groupe fait plutôt référence à 100.

Dans ce cas précis, les marges de l'hospitalité et le seuil de tolérance face aux charges supplémentaires que ces visites impliquent semblent avoir été atteintes :

We really struggle with that [the visits], we've got 10 donors, some of them want to do it twice a year. Some of them send other people. Recently we had that German delegation of 15 parliamentarians. We have to be so sensitive, otherwise it's the zoo effect. Taking people to see other people's poverty (...) We are struggling with that, because it's a full time job, just to set it up, it's the funders, the politicians, etc.

2.4.5 Combien vaux-tu ?

L'élément quantitatif le plus facile à mesurer dans des relations interorganisationnelles est certainement la valeur des transferts financiers. La grande majorité des groupes sud-africains rencontrés reçoivent des fonds non seulement d'ONG occidentales, mais aussi de plusieurs sources incluant les structures gouvernementales sud-africaines, d'OI, de fondations privées internationales et d'agences gouvernementales étrangères. Évidemment, la quantité des sommes et la diversité des sources sont des cas d'espèce pour chaque organisation.

Dans tous les cas étudiés, les ONG canadiennes sont généralement considérées comme de petits bailleurs de fonds. Leurs contributions représentent entre 10% et 35% des contributions outre-mer des groupes rencontrés. En montant absolu, les contributions vont de 2 500 \$ à 75 000 \$ par an, la médiane étant plus près de 25 000 \$ canadiens soit l'équivalent d'un salarié de rang intermédiaire selon les échelles salariales en vigueur dans les groupes. Cette information a certainement un impact majeur sur l'énergie que les Sud-africains sont intéressés à investir dans leurs relations avec les ONG canadiennes. S'il est certain que chaque sous compte pour le bon fonctionnement de ces groupes, il va donc de soi que la modestie des sommes en jeu n'incite pas à l'intensification des relations. D'autant plus que, sans exception, les groupes sud-africains affirment qu'il s'agissait de financement pour des projets précis plutôt que pour leur mission générale.

2.4.6 Réflexions

Tel qu'exposé plus haut, règle générale, il y a très peu de communications « extraprofessionnelles ». Les publications ne sont pratiquement jamais échangées, le cadre des relations est essentiellement défini par les protocoles prévus dans les accords de contribution établis pour réaliser les projets. Pourtant, lors des entrevues, il a été possible de noter que les relations interpersonnelles semblent, de façon étonnante, s'établir plus

facilement quand il y a peu d'argent impliqué dans les liens entre organisations. Comme si les contacts professionnels à caractère budgétaire occupaient l'espace et imposaient une distance (une froideur administrative ?) entre les groupes et les individus. Les groupes du Sud sentent-ils tout simplement le besoin de protéger leur espace et cherchent ainsi à éviter de dévoiler tous leurs « secrets de famille » (les problèmes internes inhérents à toute organisation) face à un partenaire dont ils sont dépendants financièrement ? Finalement, il n'est pas exclu que les groupes n'utilisent pas l'argent exactement pour les fins entendus par contrat avec les ONG et que cette situation les embête, comme le suggère entre autres Bornstein (2003, p. 398).

Roberts et *al* indiquent peut-être une piste à suivre pour comprendre la différence de perception, relativement positive pour les ONG et assez neutre pour les groupes sud-africains⁴.

A range of tangible items, including money and people, flow through NGO networks, but so too do a host of practices and knowledges. Significant within the latter cluster are managerial practices and knowledges that not only flow through the networks but also in part constitute the nodes, as well as the transfer of other flows. Managerialism of a distinctly northern type – marked by concepts like accountability, transparency, participation, and efficiency, as well as practices like double-entry bookkeeping, strategic planning, Logical Framework Analysis, project evaluation, and organizational self-assessment – has been shown to be pervasive in NGOs' operations (2005, p. 1849).

Ce « *distinctly northern type* » est probablement plus signifiant pour les ONG que pour leurs partenaires sud-africains, ce qui pousse à faire le lien avec les propos de Bourdieu. En effet, celui-ci dit que

[...] [L]a plupart des actions humaines ont pour principe tout à fait autre chose que l'intention, c'est-à-dire des dispositions acquises qui font que l'action peut et doit être interprétée comme orientée vers telle ou telle fin sans que l'on puisse poser pour autant qu'elle a eu pour principe la visée consciente de cette fin (c'est là que le "tout se passe comme si" est très important). Le meilleur exemple de disposition est sans doute le sens du

⁴ Roberts et *al* utilisent l'appellation « NGO » à la fois pour les groupes du Nord et ceux du Sud.

jeu : le joueur, ayant intériorisé profondément les régularités d'un jeu, fait ce qu'il faut faire au moment où il faut le faire, sans avoir besoin de poser explicitement pour fin ce qu'il y a à faire. Il n'a pas besoin de savoir consciemment ce qu'il fait pour le faire et moins encore de se poser explicitement la question (sauf dans quelques situations critiques) de savoir explicitement ce que les autres peuvent faire en retour [...] (1994, p. 181-182).

Cette manière d'aborder les choses permet d'expliquer l'écart important qui existe entre les résultats obtenus par l'enquête et ce à quoi nous aurions pu nous attendre en fonction de la définition de partenariat donné par tous les acteurs rencontrés, sauf de la part de la fonctionnaire de l'ACDI. Ainsi, les règles du jeu, définies par l'ACDI, ont été intégrées par les autres joueurs, les ONG ayant servi de courroies de transmission des normes vers les organisations du Sud. Les joueurs connaissant bien les règles du jeu accomplissent celui-ci sans coup férir. La même logique s'applique d'ailleurs sur deux échelles.

Au niveau micro, ils savent quels rapports rédiger, à qui les soumettre et quand les présenter. Les relations formelles, utilisées comme indicateurs officiels du déroulement du jeu, seront donc toutes au vert. De cette façon les partenaires répondent à ce qui est attendu par les dominants du champ comme habitus de référence. Cette approche ne contredit pas Mowles quand il affirme :

[T]here is an increasing convergence between the private and INGO sectors in the ways that the theme of values gets taken up by managers in organisations and scholars as a way of instilling obedience and conformity in employees away from this idea of contestation and struggle. Values are confused with organisational norms, or rules, and are taken up by managers as a way of stifling discussion and ensuring compliance (2007, p. 402).

Au niveau macro, les groupes sud-africains savent qu'il est inutile d'investir davantage dans les relations avec les Canadiens car le rendement de cet investissement sera nul ou même peut-être négatif. Il ne leur permettra pas d'accroître le niveau d'argent à leur disposition puisqu'il existe « un plafond de verre » qui limite les contributions disponibles pour eux via les Canadiens. Il vaut mieux aller faire un tour en Europe ou aux Etats-Unis plutôt qu'au Canada. Bourdieu fait le parallèle avec un match de tennis..

Ce qui est vécu comme évidence dans l'illuso apparaît comme illusion à celui qui ne participe pas de cette évidence parce qu'il ne participe pas au jeu. [...] Les agents bien ajustés au jeu sont possédés par le jeu et sans doute d'autant plus qu'ils le maîtrisent mieux. Par exemple, un des privilèges liés au fait d'être né dans un jeu, c'est qu'on peut faire l'économie du cynisme puisqu'on a le sens du jeu; comme un bon joueur de tennis, on se trouve placé non pas là où est la balle mais là où elle va tomber; on se place et on place non pas là où est le profit, mais là où il va se trouver (1994, p. 153-154).

2.5 Quelques éléments de mesures qualitatives d'un partenariat

2.5.1 Le respect des formes

Le travail d'investigation a permis de constater que la situation évolue sur la forme des rapports demandés par les ONG à leurs partenaires sud-africains. En effet, lors de la visite en juillet-août 2005, une seule ONG imposait l'usage de formats très définis pour les comptes rendus, il semble que les groupes sud-africains avaient la possibilité de faire preuve d'un minimum de flexibilité dans la forme et le contenu de leurs rapports. Ces rapports sont constitués des comptes rendus narratifs et budgétaires, des cadres logiques et des grilles de résultats. Généralement, les rapports sont produits sur une base semestrielle avec un rapport annuelle plus important. Cette situation est maintenant modifiée, puisque dorénavant les deux autres ONG imposent également des formulaires et des procédures aux partenaires sud-africains. Cette normalisation des relations administratives semble s'étendre sur plusieurs maillons de la chaîne de l'aide car la responsable de l'ACDI rencontrée en février 2007 n'en a fait aucun secret.

It was determined at the government level, that we should be far more accountable and implement results based management. We are more leading the way now with the NGOs than we were before. If you are asking me what has changed, I think there is now far more accountability, far more results oriented and far more measurable results.

Ceci étant dit, il est évident que le niveau de confiance des Canadiens face aux déclarations des Sud-africains est assez élevé car aucun des groupes sud-africains n'a jamais eu à subir d'évaluation externe pour valider le contenu de ses rapports présentés aux ONG. La motivation derrière ces nouvelles normes n'est donc pas le besoin de combattre des pratiques

malhonnêtes qui auraient été démasquées. Cette préoccupation n'est cependant pas à exclure du cadre général de réflexion de l'ACDI et des ONG car, comme le dit Alnoor,

As [...] nongovernmental organizations (NGOs) have grown in numbers and visibility in many parts of the world over the past two decades, they have also been beset by numerous highly publicized scandals concerning accountability. [...] Concern at these and other organizations of inappropriately high executive compensation; high costs of administration, operation, and fundraising; wealth accumulation; commercialization; and failure to reach the poor have all contributed to an erosion of public confidence in nonprofit organizations (2003, p. 191-192).

Toutefois, certains auteurs affirment que c'est d'abord une volonté d'imposer une approche qui correspond aux valeurs culturelles de l'ONG qui pousse à l'imposition de telles procédures. Par exemple, Boonyarak déclare

The rational/legal approach employed by the INGO is not value neutral. [...] Both the INGO and their local partners bring with them their own cultural values into AVPs⁵. Accountability procedures and methods used by INGO themselves reflect their own cultural values and assumptions, such as objectivity, masculinity, and rationality. Proponents of the rational/legal approach to AVPs claim them to be an objective and rational approach to performance verification (Cutt & Murray, 2000). Findings demonstrated this approach is not as neutral as its proponents argue (2006, p. 220).

2.5.2 À quoi sert l'argent ?

Quand on demande aux Sud-africains à quoi sert l'argent reçu, ils répondent que tout le financement versé est destiné à des projets précis et non pour le fonctionnement général du groupe et que cette situation les embête. Ce commentaire n'étant d'ailleurs pas spécifiquement dirigé vers les Canadiens, mais vers l'ensemble des bailleurs de fonds. Le problème disent-ils, c'est qu'il n'est pas si difficile d'obtenir de l'argent pour des projets spéciaux, mais presque impossible d'en avoir pour le fonctionnement de base d'un groupe. L'effet pervers de cette situation est de fragiliser l'ensemble du groupe, y compris la qualité des projets spécifiquement proposés (et acceptés par les Canadiens), car l'organisation risque de manquer de cohésion et d'avoir une programmation fragmentée plutôt qu'un ensemble

⁵ Accountability and Verification Process

cohérent. Plusieurs argumentent que, dans le cas spécifique des Canadiens, la modestie des sommes accordées devrait avoir comme corollaire plus de flexibilité administrative.

Il est surprenant d'entendre les Canadiens contester les faits rapportés par les Sud-africains. En effet, selon les Canadiens, plusieurs des groupes ciblés par l'enquête reçoivent justement du financement pour leur fonctionnement général. Malheureusement, nous n'avons pas été en mesure de trancher ce débat car il nous est impossible de faire une vérification objective sur le terrain de l'usage des fonds. Il y a donc une incompréhension entre les deux parties sur ce qui motive la contribution financière et les activités à réaliser avec ces sommes. Mais il est possible que les deux parties soient honnêtes et aient raison dans leurs déclarations respectives. En effet, du point de vue des Canadiens, le financement accordé correspond probablement à ce qu'ils perçoivent comme les activités de base du groupe, mais pour des raisons administratives (y compris les exigences de l'ACDI), ils demandent néanmoins des rapports précis et des compte rendus détaillés de ce qui a été fait avec « leur » argent. Pour les Sud-africains, un financement de base pourrait signifier une contribution en échange duquel ils feraient simplement parvenir le rapport annuel général du groupe, sans mention spécifique de l'usage particulier des deniers canadiens. Cette somme étant simplement versée à ce que nos gouvernements appellent le compte consolidé du groupe. Néanmoins, même si cette hypothèse se révélait juste pour expliquer la situation, cette divergence de perception est significative des différences culturelles des partenaires.

Cette situation semble justifier le commentaire de Townsend et Townsend qui nous rappellent que « *NGOs are funded by donors [...] and are accountable to these donors. NGOs are rarely accountable to their users [...]: the audit culture is perverse* » (2004, p. 271-272).

Ceci étant dit, force est de constater que, à une exception près, tous les groupes sud-africains consultés estiment être les initiateurs des projets financés par les Canadiens. Même les groupes qui accueillent un coopérant considèrent ce service comme une réponse à leur demande. En fait, ils cherchaient du financement pour mener un projet à bien. On leur envoie une personne (qu'ils ne choisissent pas) et acceptent de s'en accommoder comme une réponse à leur demande. Par contre, aucun groupe accueillant un stagiaire ne revendique être

à l'origine de la demande pour héberger celui-ci. Dans tous les cas, il s'agit d'une demande provenant du groupe du Nord.

2.5.3 L'argent pousse-t-il dans les arbres ?

Quant à l'origine des fonds distribués par les ONG canadiennes, on constate que celle-ci est tout à fait mystérieuse pour les Sud-africains. Ils n'ont pas d'idée sur le ratio fonds autonomes/fonds externes qui caractérise les budgets des ONG canadiennes partenaires. Chacun sait toutefois que les ONG sont un des engrenages d'une mécanique plus vaste qui implique le gouvernement canadien, des fondations privées, des donateurs individuels et peut-être d'autres sources (OI, IFI, etc.). Mais personne parmi les Sud-africains ne pouvait donner une portrait un tant soit peu précis de la situation de leur partenaire dans la chaîne de l'aide⁶. D'un autre côté, questionnées pour savoir si elles cherchaient à expliquer aux Sud-africains leur position dans l'ensemble de la chaîne, les ONG ont simplement répondu que non.

Aux yeux des Sud-africains et des Canadiens, ceci constitue un champ d'expertise exclusif pour les Canadiens. Il va de soi qu'il est de la responsabilité des Canadiens de voir au volet financement du partenariat. Le travail de rédaction des demandes auprès de l'ACDI, par exemple, relève strictement des Canadiens.⁷

Autre épiphénomène sur la question des demandes de financement, plusieurs groupes qui reçoivent de l'argent d'une des ONG affirment : « *We've been given the CIDA format* » et ont

⁶ La « chaîne de l'aide » est un concept mis de l'avant par plusieurs auteurs dont Sogge (2003) et Bornstein (2003) qui illustre la mécanique qui lie les différents agents impliqués dans le champ de l'aide au développement (bailleurs de fonds, consultants, intermédiaires, agences nationales et multi-nationales, ONG, groupes locaux, etc.). Sogge (2003, p. 97) présente un organigramme assez complet du portrait d'ensemble de la chaîne de l'aide.

⁷ À l'exception d'un cas ayant eu lieu un an avant notre visite et mettant en cause Oxfam-Canada qui a tenté de rédiger une proposition avec la collaboration active de ses groupes partenaires. Toutefois, l'ACDI a refusé d'accorder le financement demandé. De façon très intéressante, la raison officielle du refus, selon les groupes sud-africains qui ont participé à cet effort, c'est que le bureau de Pretoria de l'ACDI (de qui les fonds étaient sollicités) ne voyait pas à quoi servait l'ONG dans le projet. Il semble (et plusieurs des personnes interviewées ont fait cette affirmation) que l'ACDI aurait demandé aux groupes de représenter le projet en excluant l'ONG, ce que les groupes ont refusé de faire. Certains ont dit que ce refus était motivé par la solidarité, d'autres parce qu'Oxfam-Canada apportait une plus-value au projet, ce qui rendait celui-ci moins intéressant si l'ONG était exclue.

donc le sentiment que les projets qu'ils déposent à l'ONG sont retransmis tels quels à l'ACDI. Néanmoins, après vérification, il n'existe pas de « *CIDA format* » comme tel, même s'il est vrai que toute proposition doit traiter de certains aspects et que l'ACDI évalue en fonction de ses propres priorités les différentes propositions qui lui sont présentées. De plus, lors de la rencontre avec l'ONG en question, il a été bien établi que les propositions présentées par les groupes sud-africains servent de matériel de base pour la rédaction des propositions que l'ONG présente, mais que les textes déposés à l'ACDI sont les leurs et non ceux des partenaires sud-africains.

Il est intéressant de noter qu'aucun groupe sud-africain n'a lu les demandes finales qui sont déposées à l'ACDI (à l'exception du cas relaté en bas de page). À la lumière de cette information, il est évident que la circulation de l'information dans la chaîne de l'aide constitue une valeur d'échange pour l'argent. L'ACDI étant informée par l'ONG qui est elle-même informée par le groupe sud-africain, l'inverse n'étant pas avéré. Cet aspect des choses souligne l'importance des mesures de contrôle administratives sur les relations entre éléments de la chaîne d'aide par rapport aux mesures de collaboration organisationnelle ou politique.

Lister (2000, p. 233) présente le résumé graphique suivant pour synthétiser la circulation des ressources d'un élément à l'autre de la chaîne de l'aide. Bien qu'intéressant, ce graphique semble incomplet, il ne représente pas suffisamment la complexité de la chaîne, particulièrement les relations entre ce que Lister appelle les donateurs bilatéraux (BD) (c'est-à-dire les agences gouvernementales) et les groupes du Sud (SNGO).

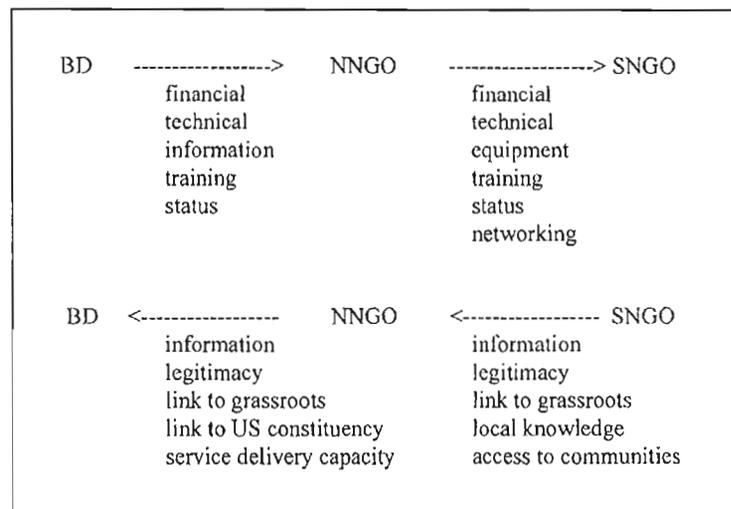


Figure 2.1 : Circulation des ressources entre organisations selon Lister

Bornstein (2003, p. 397), de son côté, présente ce qu'elle qualifie être une chaîne d'aide typique impliquant des ONG britanniques et des groupes sud-africains. Ce diagramme constitue aussi une représentation graphique intéressante mais également incomplète des relations existantes, car cette chaîne est à sens unique et ne contient aucun indicateur de ce qui est transmis des groupes sud-africains vers les ONG puis vers les bailleurs de fonds.

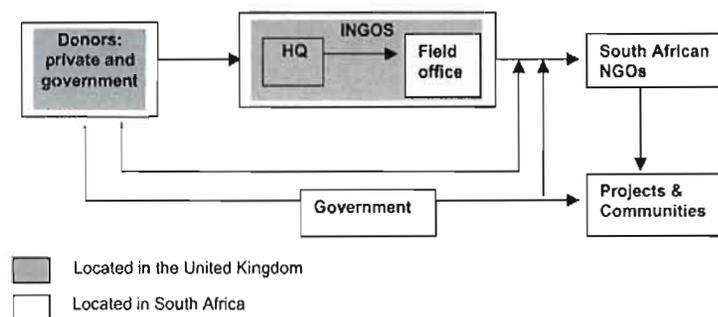


Figure 2.2 : Chaîne d'aide typique selon Bornstein

2.5.4 Transparence et divulgation

« *I have absolutely no idea* » est la réponse de la vaste majorité des groupes sur la possibilité que leur partenaire canadien conserve une quote-part des projets pour ses propres frais de

fonctionnement. Trois ont dit le savoir, un ou deux s'en douter. Mais en réaction à la question, la plupart ont fait un commentaire qui est bien représenté par cette affirmation : « *They expect transparency from us, it's their money we can't dictate to them in anyway what to do, but it's good to know that it's how it's done.* »

Lors des entrevues, nous avons systématiquement créé un malaise au moment où nous soulevions cette question et demandions s'il était normal, pour eux, que les ONG conservent une part du financement pour des projets réalisés par eux sur leur terrain. Après réflexion, toutes les personnes interviewées (y compris celles qui savaient qu'une part restait au Canada) ont affirmé qu'elles aimeraient connaître l'ampleur de la quote-part et comment son usage était justifié. Il est intéressant de noter que même ceux qui savent qu'une tranche d'argent est conservée ignorent le montant et les modalités entourant cette somme.

Questionnés sur cet aspect, les Canadiens ont confirmé qu'il était en effet exceptionnel que les groupes du Sud soient informés du détail des sommes conservées au Canada. Par contre, ils ont tous affirmé que les partenaires du Sud étaient bien conscients et informés du fait qu'il y avait une tranche du financement du partenariat qui leur revenait. Il est donc manifeste qu'il y a désaccord sur cette question. Cette situation dénote un problème au niveau de la transparence, ce qui est indubitablement en contradiction avec les valeurs affichées dans la définition du partenariat adoptée par le CCCI et celles exprimées par tous les intervenants interrogés.

De la même façon que les projets présentés à l'ACDI par les ONG ne sont pas divulgués aux Sud-africains, les rapports déposés à l'agence ne leur sont pas plus envoyés. Et, comme pour les demandes, plusieurs des partenaires d'une des ONG affirment faire les rapports en fonction de ce qu'ils décrivent, encore une fois, comme étant le « *CIDA format report* ». Ce qui est étonnant, car il n'existe pas de formulaire de rapport universel à l'ACDI qui soit destiné aux partenaires des ONG financées par l'ACDI. En fait, après investigation, nous savons qu'il s'agit d'un format défini par l'ONG qui lui permet de simplifier la tâche de compilation nécessaire pour la rédaction de ses rapports destinés à l'ACDI.

Le manque de transparence constaté sur la part des budgets de partenariat réservée aux ONG est particulièrement troublant quand il est mis en parallèle avec les très importantes (et de plus en plus importantes) exigences à cet égard imposées aux Sud-africains par les ONG. Cette inégalité de traitement témoigne d'un rapport d'autorité entre les deux parties qui est bien exprimé par le tableau de Lister présenté un peu plus haut. Sur la question de la transparence, Townsend et Townsend relèvent que certains chercheurs soutiennent « *that NGOs are more secretive than the CIA* » (2004, p. 273). Nous sommes convaincu qu'il s'agit là d'une figure de style largement excessive, mais qui dénote néanmoins une attitude générale que nos démarches n'ont pu que confirmer.

De plus, comme le rappelle Bornstein (2003, p. 396), « *What flows down the aid chain is commonly understood to be funds. However, the flow of money is typically accompanied by the flow of various requirements and conditionalities intended to serve various donor interests* ». La stratégie du courtier⁸ doublée de la dynamique générale de la chaîne de l'aide fournit une explication satisfaisante pour comprendre la situation décrite.

2.5.5 Une question d'offre et de demande

Les groupes sud-africains soutiennent définir eux-mêmes leur programmation, mais ils affirment en même temps que les ONG ont une certaine influence sur eux.

We define our programme by ourselves. But they [the northern NGOs] have set criteria, and we will look to what are their criteria and then we will present proposals that, within our program, fit their criteria.

Tentons une analogie. C'est un peu comme dans un magasin de prêt-à-porter. Les clients (l'organisation sud-africaine) choisissent les vêtements qui les intéressent, mais c'est l'ONG qui détermine ce qui se trouve sur les tablettes et à quels prix. Le groupe sud-africain ayant le choix d'acheter ou non. En ce sens, les Sud-africains ne se sentent pas contraints et ont la

⁸ Bierschenk *et al* commentent de la manière suivante le rôle du « courtier en développement » : « La stratégie du courtier est donc de ne pas spécifier la commission, et de ne pas informer précisément ses partenaires » (2000, p. 20). Si dans les travaux de Bierschenk *et al*, le courtier joue le rôle d'intermédiaire entre la communauté locale et l'ONG internationale, nous pensons qu'il est raisonnable de suggérer que l'ONG qui est intermédiaire entre le bailleur de fonds (l'ACDI par exemple) et le groupe local joue aussi le rôle de courtier et qu'il est légitime de dresser ce parallèle.

perception qu'ils conservent leur autonomie dans le fait de choisir ou non de s'engager avec les Canadiens. Ils peuvent toujours aller voir la compétition s'ils ne trouvent pas le modèle qui les intéresse à un prix qu'ils jugent raisonnable.

Quand on demande aux Canadiens de juger de leur influence sur la programmation des groupes du Sud, voici le genre de réponses émises.

There is more of that than we'd like to think. The really good ones probably not as much. It's a bit of both. For example, in the last few years, we've been doing a focus on woman's rights. So lots of the partners with whom we were working on other issues have sort of naturally followed the way. There are some that will tailor. And I am not that comfortable with that right now. I think we are being too prescriptive. They don't pressurize us to define our program. There is negotiation sometimes. That would depend. South African organizations have more capacity and do push back more, Mozambicans not as much, Zimbabweans not as much. So there is a country context to that. A lot of South Africans are very strong verbally and will put their stand out.

La perception des organisations sud-africaines sur leur capacité d'influencer la programmation de leurs partenaires canadiens (donc de « l'offre ») est partagée. Les deux tiers des Sud-africains ont le sentiment de ne pas avoir d'influence alors que d'autres pensent, au contraire, avoir une influence importante. Lorsque l'on demande aux organisations qui pensent influencer la programmation des Canadiens comment cette influence s'exprime, la réponse est :

Quite a bit, because of the regular communication, we have this annual meeting, plus having this representative in Durban, we propose a change and they were open to that.

Il est donc clair que la capacité d'influencer, ou au moins la perception de posséder cette capacité, repose sur l'existence de mécanismes de communication qui sont externes aux mécanismes de projet à proprement parler, et qui ont comme caractéristique d'être directs (face à face, sans intermédiaires — consultants, chercheurs, etc.— ou médiation technologique — courriel, téléphone, etc.). Cet exemple porte à croire que l'existence de telles modalités « hors projet » augmente le sentiment de confiance et de compréhension

mutuelle telle qu'entendu par la définition de partenariat tant par le CCCI que par les groupes sud-africains.

Alnoor rappelle que les processus qui relient les partenaires comme ceux étudiés ici sont beaucoup plus complexes qu'une simple relation de sous-traitance.

[A]ccountability issues in Northern and Southern nonprofits are more complex than conventional principal-agent perspectives might suggest, since the actions of nonprofits are influenced not only by multiple principals and interests but also by their own missions and values (2003, p. 199).

De plus, pour situer cette dynamique dans l'ensemble du domaine du développement international, il faut considérer l'interprétation que Bierschenk et al font du phénomène observé.

Bien souvent, [...] et à l'inverse d'une vision quelque peu naïve des projets participatifs, le talent du courtier s'exprime moins dans son habileté à «vendre» des initiatives venues «du bas» qu'à répondre à la dynamique de «l'offre de projets» qui provient du monde du développement. Ici encore il faut souligner qu'il s'agit moins d'une attitude intrinsèquement «perverse» de la part des courtiers que d'une dérive suscitée par le dispositif développementaliste lui-même (2000, p. 28).

2.5.6 Une question d'image

Nous avons aussi voulu savoir si les groupes du Sud avaient le sentiment de contrôler, ou au moins de connaître l'usage que les ONG canadiennes faisait de l'image et de la programmation des Sud-africains dans le cadre de leur propre programmation au Canada (par exemple dans leurs campagnes de publipostage).

À une exception près, où l'ONG canadienne a vérifié les faits auprès du groupe avant de publier un dossier, aucun des groupes sud-africains n'est informé de ce volet canadien de l'action des ONG. En fait, aucun des groupes sud-africains n'avait réfléchi à cette question.

Les Canadiens ne contestent pas les déclarations de leurs partenaires du Sud. Les extraits suivants résument leurs propos : « *Sometimes yes, sometimes no, but most of the time no* », ou

encore « *Partners probably don't know that we are doing these campaigns and how we use their image.* »

Encore une fois, il est possible de constater que si les groupes sud-africains affirment vouloir établir des liens politiques importants avec les ONG, ils ne consacrent pas beaucoup d'énergie à cet aspect des choses, la réciproque étant également vraie. On pourrait imaginer que les groupes du Sud trouveraient là une valeur ajoutée à la contribution des ONG aux relations de partenariat et qu'il serait avantageux pour les ONG, à long terme, de mettre en valeur auprès des Sud-africains leur travail au Canada.

Cette situation correspond assez bien à une constatation que Townsend et Townsend expriment quand ils affirment qu'en dépit du fait que : *A major claim of NGOs is to 'listen to the poor' and to learn from them. [...] Globally, it is not voices, ideas or knowledge that are carried up Tvedt's 'transmission belt' from users to donors, but management information* (2004, p. 276).

2.5.7 Expertise technique vs soutien financier

La perception que les groupes sud-africains ont de la présence de coopérants et de stagiaires canadiens dans leurs bureaux est également un indicateur intéressant. Entre autres, nous étions curieux de voir si la présence de ce personnel étranger était perçue comme un apport d'expertise difficile ou impossible à trouver localement. La question trouve une résonance particulière dans le cadre d'un pays comme l'Afrique du Sud qui, nonobstant l'héritage de l'apartheid, est doté d'infrastructures académiques importantes et reconnues, ainsi que d'un marché du travail qui compte pratiquement tous les corps de métier d'une économie diversifiée et d'un État fonctionnel.

Tous les groupes qui ont eu des coopérants pensent qu'il aurait été possible de trouver localement du personnel avec le même niveau de compétence. Le problème, c'est le financement, et ce, à deux niveaux. D'une part, de façon surprenante, certains coopérants canadiens sont perçus par les Sud-africains comme sous-payés, et ils considèrent que jamais un Sud-africain avec ces compétences ne ferait ce travail pour ce salaire. D'autre part, la

question ne se pose pas car le financement accordé n'est pas un choix entre un salarié ou de l'argent, c'est un coopérant ou rien.

Il a été exprimé clairement par tous les groupes ayant des coopérants que si le choix leur avait été offert, ils auraient embauché un Sud-africain. Cela même si certains groupes accordent une valeur ajoutée au fait d'avoir un étranger dans leur équipe, car cela apporte des points de vue différents et originaux. Mais, même dans ces cas, le bilan serait plus positif avec un Sud-africain, particulièrement au niveau de l'acquisition de compétences et d'expérience locale. Le coopérant finit par quitter, avec de l'expérience supplémentaire en poche, et il faut éventuellement réussir à embaucher un salarié local qui doit passer par le processus d'apprentissage que le coopérant a vécu. La présence d'un coopérant est donc perçue comme une roue de secours qui ne règle pas les problèmes auxquels le groupe fait face.

À ce sujet, on peut lire sur le site web de CUSO que le questionnement est aussi présent au niveau de l'organisme et depuis fort longtemps.

À la fin des années 1960, CUSO commence à se demander si l'envoi de jeunes Canadiens outre-mer est la meilleure façon de venir en aide aux pays du Sud. À son assemblée générale annuelle de 1969, une résolution vise la suppression des programmes outre-mer afin que CUSO mise plutôt sur l'éducation et la sensibilisation du public canadien (2006a, s.p.).

Cette résolution ne sera toutefois pas adoptée.

2.5.8 Réflexions

Roberts et *al* prennent la peine de mettre en garde contre une interprétation simpliste de l'imposition automatique du haut vers le bas de la chaîne de l'aide des procédures administratives comme un indicateur de rapports de forces généraux dans les relations Nord-Sud. Pour ce faire, ils soulignent l'existence d'un grand nombre de points d'interconnexions entre les différents éléments de la chaîne.

One should not assume that managerial flows through the network are unequivocally pernicious impositions onto the organizational culture of NGOs. Equally, it would be unsound to assume that managerialism flows unidirectionally and without mediation from "top" to "bottom," or that

the transfer necessarily reinforces extant power relations between the developed and developing worlds (2005, p. 1848).

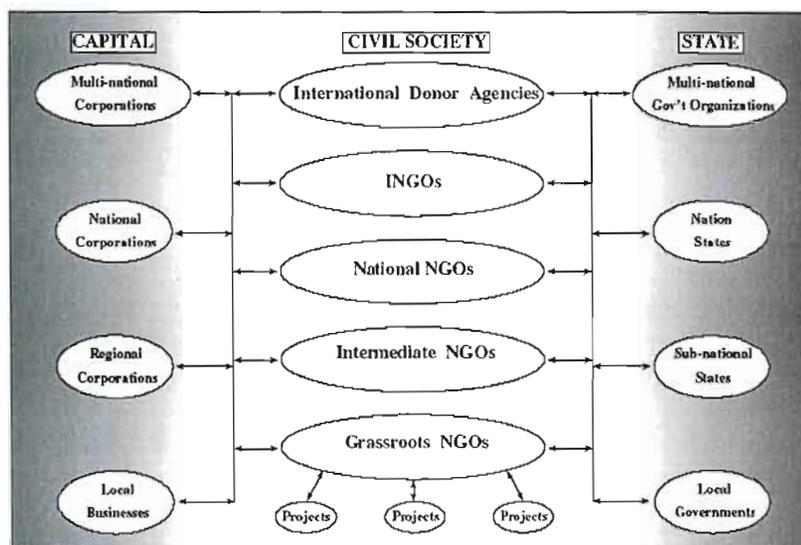


Figure 2.3 : Un réseautage d'ONG à pleine maturité selon Roberts et al.

Cette situation ayant, disent-ils, comme effet de créer des mécanismes de rééquilibrage entre les éléments de la chaîne. Ainsi, la multiplicité des canaux de communications, d'informations et de transferts de ressources aurait comme conséquence de compenser les faiblesses inhérentes de chacun de ces canaux et, en quelque sorte, d'équilibrer les flux d'informations et les mécanismes de contrôle. Mais ils spécifient bien que pour que cet effet de redondance s'applique, il doit y avoir un contexte où existe « *a fully capacitated NGO network* » (2005, p. 1847).

Dans le cas présent, il est évident que l'absence, ou à tout le moins la faiblesse de contacts hors programme, l'opacité dans la transmission d'informations, les préoccupations liées à l'envoi de coopérants et des processus de définition des priorités et des choix de projets apparaissent comme une combinaison comportant beaucoup trop d'éléments pour correspondre de façon satisfaisante à ce qui pourrait être qualifié de « *fully capacitated network* ».

Alnoor affirme à l'égard des relations entre ONG et groupes du Sud que

accountability is relational in nature and can properly be understood only in the context of a nonprofit's interactions with members of its organizational environment. Accountability to donors, operationalized through reports and other forms of oversight, can be at odds with accountability to organizational mission (2003, p. 200).

Il est possible de mettre cette affirmation en relation avec les commentaires des ONG présentés plus haut, tant sur l'autorité *de facto* des ONG sur la programmation des groupes du Sud que sur le non-impact des groupes du Sud sur la programmation des activités canadiennes des ONG. Ainsi, c'est l'une des grandes valeurs sous-entendues par la mise en oeuvre d'une relation de partenariat (plutôt que celle d'une simple sous-traitance) qui est perdue. Cette conclusion semble partagée par Alnoor et Lister.

In sum, the conventional use of reporting and evaluation as a funder control mechanism serves to reinforce the role of the NGO as an agent of its funders. While the rhetoric of funders and NGOs alike might indicate that NGOs and communities are the true principals, the material reality of accountability mechanisms suggests otherwise (Alnoor : 2003, p. 202).

Power [relationship is] seen to be inherent in the structural framework of development and in the dominant discourse, including that of partnership, which could actually be seen as reinforcing power asymmetries (Lister : 2000, p. 236).

Dimaggio et Powell quant à eux avancent que les contraintes vécues tant par les groupes du Sud que les ONG dans leurs relations sont en grande partie dues aux carcans organisationnels qu'impose la normalisation que provoque inéluctablement, d'après eux, la structuration du champ.

Bureaucratization and other forms of homogenization emerge, we argue, out of the structuration (Giddens, 1979) of the organizational fields. This process, in turn, is effected largely by the state and the professions, which have become the great rationalizers of the second half of the twentieth century. [...] Highly structured organizational fields provide a context in which individual efforts to deal rationally with uncertainty and constraint often lead, in the aggregate, to homogeneity in structure, culture, and output (2000, p. 144).

Plusieurs autres auteurs en arrivent à la même conclusion même s'ils utilisent des grilles d'analyse et des mots différents. Par exemple Ashman nous indique que

Structural factors in the PVOs and their resource mobilization environments shape the negotiation and management of partnerships to increase the PVOs' control and reduce that of their partners. These structural factors include the policies, procedures, and cultures that shape PVO approaches to entering formal agreements and managing partnership activities (2001, p. 85-86).

Des citations allant dans le même sens se trouvent dans les textes de Degnbol-Martinussen et Engberg-Pedersen (2005, p. 149), James (2002, p. 147 et 150), Bornstein (2003, p. 393) et Mowles qui, lui-même, s'inspire de Bourdieu : « *I will make the case, drawing on Bourdieu (1991), that the instrumentalisation of values, taking up values as an instrument of management, arises as a direct result of the professionalisation and marketisation of the development domain, where INGOs face very similar pressures to those encountered by private sector companies* » (2007, p. 402).

Tous les auteurs n'ont toutefois pas le même point de vue. Par exemple, Navarro-Flores soutient que malgré le fait que les ONG et les groupes du Sud entretiennent des relations de partenariat dans un environnement marqué par des rapports de pouvoir et de domination évidents, les ONG et les groupes du Sud ont réussi, à travers la pratique du partenariat, à établir

un nouveau compromis Nord-Sud, d'une part parce qu'ils ne négligent pas l'inégalité du pouvoir, ils reconnaissent au contraire leur rôle dans la reproduction de l'inégalité du pouvoir au sein de leurs partenariats. Et d'autre part, ce faisant, ils adoptent des mécanismes d'arbitrage du pouvoir afin d'équilibrer leurs rapports et atteindre les objectifs communs qui soutiennent leur partenariat (Navarro-Flores : 2006, p. 393).

Bien qu'intéressante, cette interprétation semble excessivement optimiste. En effet, le raisonnement qui soutient cette citation ne tient pas compte du fait qu'il est possible de trouver de tels « compromis » dans toutes les situations d'exploitation : le travailleur accepte l'exploitation du patron en échange d'un salaire, les femmes vivant dans un environnement patriarcal ne sont pas moins exploitées parce qu'elles acceptent d'habiter la maison

paternelle, l'esclave qui trime dans le champ de coton de son maître n'est pas moins un esclave parce qu'il accepte la situation en échange de la « sécurité » que lui « garantit » son maître.

S'il existe bien un compromis entre les ONG et les groupes du Sud, l'enquête et les lectures ne permettent pas d'affirmer que ce compromis est consenti librement et qu'il est le fruit d'une relation équitable.

En utilisant des termes bourdieusiens, il est possible d'affirmer que l'imposition de l'habitus dominant dans un champ est facilitée à la fois par le niveau de domination du champ par un agent dominant et par le niveau de violence symbolique intégré par les agents dominés du champ. Ainsi, le fait que les groupes sud-africains ne s'affichent pas particulièrement choqués par les trois grands éléments suivants témoigne d'un niveau de somatisation important de la domination qu'ils vivent.

Le premier élément est qu'ils acceptent sans problème que les ONG définissent sans eux leurs priorités. Pourtant, l'autorité des ONG sur la définition de ces priorités n'est basée sur rien d'autre que sur le contrôle du flot de capital financier qu'elles canalisent vers les groupes du Sud. Il serait tout à fait possible de contester cette autorité que s'arroge de facto les ONG. En fait, il serait même facile d'argumenter, dans la logique même du partenariat, que comme ils sont sur place, les partenaires du Sud devraient avoir un rôle prépondérant dans la définition des priorités des ONG du Nord qui sont leurs partenaires plutôt que l'inverse.

Le second élément est le contrôle qu'exercent les ONG sur les modalités relationnelles entre les deux partenaires. Il est clair que l'ensemble des procédures qui entourent la reddition de comptes se fait dans les formats et les délais qu'imposent les ONG aux Sud-africains. Pratiquement sans exception, ceux-ci nous ont fait savoir que les exigences administratives des ONG partenaires constituaient un poids très lourd sur leur fonctionnement, pouvant aller jusqu'à affaiblir leur capacité d'action et nuire à la mission même du groupe. Pour la plupart, les comptes rendus ne visent que très partiellement les résultats des activités sur le terrain, mais bien la gestion des fonds qui leur sont confiés. En ce sens, les ONG imposent des contrôles sur les processus administratifs. Ceci constitue clairement une « invasion » de la vie

interne des groupes sud-africains plutôt qu'une curiosité de connaître les transformations sociales et économiques censées être apportées par le projet à une communauté donnée. Les Sud-africains acceptent pourtant l'exigence comme le prix à payer pour l'accès au financement. Il s'agit encore une fois d'une situation de violence symbolique où l'habitus du dominant (ses règles administratives dans ce cas) est imposé au dominé.

Finalement, le fait qu'aucun des groupes du Sud n'ait même pensé à questionner la légitimité des ONG dans l'utilisation qu'elles font, au Nord, des projets réalisés au Sud par les Sud-africains. Les ONG s'approprient la valeur technique, politique et sociale des réalisations des Sud-africains. Elles se servent sans vergogne de ces activités pour faire du financement public, demander d'autres subventions, faire de la publicité, obtenir une reconnaissance administrative et politique auprès des institutions canadiennes (ACDI, CRDI, syndicats, gouvernements, médias, fondations, universités, etc.) et internationales (PNUD, BM, etc.). Dans cette situation, il est clair que les ONG font fructifier des intérêts sur le capital généré par leurs relations avec les Sud-africains, et ce, sans qu'il n'y ait la moindre garantie que quelque forme de dividende soit versée aux Sud-africains. Il n'y aurait rien de surprenant que l'ONG, forte de sa légitimité renforcée par la mise en valeur du travail d'un partenaire du Sud, abandonne l'année suivante le secteur d'intervention (pays et/ou dossier) du groupe « partenaire » sud-africain pour un dossier plus au goût du jour, ou simplement plus payant. Dans ces circonstances, le groupe sud-africain se retrouve Gros-Jean comme devant pendant que l'ONG continue d'avancer avec ses propres priorités en se réclamant d'une expertise et d'une expérience technique qui ne lui appartiennent pas vraiment. Le fait que les Sud-africains abandonnent complètement tout contrôle de l'image de leur travail aux ONG (et du capital généré par l'utilisation de cette image) témoigne donc aussi d'une acceptation claire d'un statut de dominé dans le champ.

Il faut toutefois, avant de terminer ce chapitre, souligner la position de dominés qu'occupent les ONG au sein de l'ensemble du champ. En effet, leur situation de dominants face aux groupes locaux du Sud ne les libère pas du statut de dominées dans la chaîne globale de l'aide. De façon générale, les ONG ont, de facto, une position hétéronome face à leurs propres bailleurs de fonds. De plus, les ONG étant issues des sociétés du Nord, il est normal que celles-ci incorporent spontanément les règles organisationnelles traduisant les habitus de

référence de leur environnement. Le refus ou le rejet (ou même l'incapacité d'appliquer) ces normes et pratiques aurait pour conséquence inéluctable d'éloigner encore davantage les ONG des stratégies efficaces pour générer du capital dans la société canadienne. Il est facile de prédire que l'ACDI cesserait tout financement à une ONG qui ne respecterait pas les modalités qu'elle exige dans ses accords de contribution (ce n'est pas un secret, c'est inscrit dans les accords de contribution!). Même un financement populaire serait probablement impossible à recueillir pour une organisation qui reconnaîtrait publiquement ne pas appliquer des normes comptables occidentales rigoureuses et des processus d'évaluation stricts à ses partenaires sous prétexte de respecter l'autonomie organisationnelle de ceux-ci et les caractéristiques culturelles de leurs sociétés. En termes bourdieusiens, le choix de refuser d'appliquer complètement les règles imposées par les agents dominants au sein du champ ne peut avoir d'autre conséquence que de mettre ce joueur hors jeu.

Il serait certainement intéressant de poursuivre la réflexion plus avant en analysant les relations et les rapports entre les ONG et leurs propres bailleurs de fonds, en particulier pour vérifier le véritable niveau d'autonomie des ONG, et tenter de jauger les répercussions provoquées par les relations bailleurs de fonds/ONG sur les liens ONG/groupes du Sud. Mais l'approfondissement de cette question déborderait des cadres définis pour ce texte, d'autres sources dont Degnbol-Martinussen et Engberg-Pedersen (2005) James et *al* (2005) Townsend et Townsend (2004) Harrison (2007) Roberts et *al* (2005) et Lister (2000) s'y sont d'ailleurs déjà aventurées. On peut résumer leurs propos en parlant de processus de professionnalisation, d'institutionnalisation, d'intégration, voire même d'instrumentalisation des ONG dans une chaîne de l'aide dont les maillons sont de plus en plus resserrés.

CHAPITRE III

LE PARTENARIAT, PRATIQUE SCHISMATIQUE, HÉTÉRODOXE OU ORTHODOXE ?

3.1 Trois approches

La question que nous posons est la suivante : Le partenariat constitue-t-il une pratique et un modèle distincts de l'ensemble conceptuel et des pratiques qui dominent le champ du développement international ou est-il une simple modulation de celui-ci ? À priori, nos lectures et notre analyse nous portent à croire qu'il existe trois grandes possibilités de réponses à cette question.

Bourdieu établit clairement que chaque champ est un lieu d'affrontement entre plusieurs agents et qu'à tout moment le champ est dominé par un (ou un ensemble) d'agents, cette situation de domination, issue de la lutte interne du champ permet, entre autres, de valoriser l'habitus des dominants. Néanmoins, ceci ne signifie pas qu'il n'y ait pas d'autres habitus existant dans le champ, puisque chacun des agents au sein du champ possède un habitus distinctif, même si celui-ci respecte les règles générales du champ. Ainsi, il serait possible d'arriver à la conclusion que les ONG et les groupes du Sud, en tant qu'agents indépendants, bien que dominés au sein du champ, soient en mesure d'exercer un habitus distinctif : le partenariat. C'est ce que nous appellerons la voie schismatique.

La seconde piste de réflexion, toujours respectueuse d'une approche bourdieusienne, est articulée autour de l'idée que les pressions des dominés au sein du champ sont parvenues à provoquer un bouleversement des rapports de forces au sein du champ. L'une des expressions phénoménologiques de ce changement est la propagation d'une pratique issue de l'habitus des dominés à l'ensemble du champ. C'est la voie de l'hétérodoxie ou de la régulation.

Finalement, il faut examiner si, dans le champ du développement international, nous ne serions pas en présence d'une situation où les dominants intègrent dans l'habitus de référence du champ la stratégie générale des champs englobants (relations internationales et économie mondiale) dans la perspective, par de nouveaux types de relations, d'augmenter le capital généré à l'intérieur du champ. Il est d'ailleurs tout à fait possible que, pour des motifs parfois antinomiques, différents agents en arrivent à se rallier à la perspective de modification des rapports d'échange au sein du champ, chacun y ayant intérêt si cette redéfinition des rapports permet de faire grossir la tarte que les agents se partagent. Ainsi, l'illusio de chacun des agents engagés dans ce processus est, au moins partiellement, satisfait car davantage de capital est généré par les nouveaux rapports et, même si la répartition du capital supplémentaire généré est inégale, chacun des agents voit son capital individuel accru, en dépit du fait qu'il n'y a pas nécessairement de modification perceptible dans la hiérarchie entre les agents au sein du champ. Il n'est pas impossible par ailleurs que, dus aux phénomènes simultanés de l'accroissement du capital et de l'inégalité de la répartition de celui-ci, l'écart entre le capital détenu par chacun des agents augmente (c'est le miracle de l'intérêt composé), ce qui a comme effet non seulement de maintenir mais de renforcer les positions (tant dans les rôles de dominés que de dominants) des différents agents. Cette dernière voie est celle de l'orthodoxie.

3.1.1 Le schisme

Il s'agit probablement là de la perspective qui est à la fois la plus souhaitée et la plus revendiquée par les ONG et les groupes du Sud. Nous serions même tenté de dire que cette piste est, au niveau du discours, ontologiquement « ONGiste ». En effet, à l'origine, le monde des ONG a vu le jour et a été créé comme une initiative en réaction aux institutions et aux mécanismes en place. Si ceux et celles qui les ont mises sur pied avaient cru que les structures existantes étaient suffisantes, ils ne se seraient simplement pas donné la peine de constituer ces organisations. Après tout, le monde occidental fait du « développement international » sous une forme ou une autre depuis 500 ans, il ne manque donc pas de canaux pour transmettre le message du Nord vers le Sud. La littérature des ONG est bourrée de qualificatifs tels que « innovatrice », « nouvelle », « audacieuse », « créatrice », « autonome » pour décrire leurs organisations et leur programmation.

En fait, la meilleure façon de décrire la perception que les ONG ont de l'exercice de partenariat est encore de leur laisser la parole. C'est pourquoi nous utiliserons des éléments de la définition de partenariat adoptée par le CCCI¹ comme structure pour analyser le discours des ONG. Il est possible de diviser cette définition en deux grands blocs. Le premier, qui rassemble les paragraphes « a » et « b », tente de situer le partenariat dans l'ensemble du champ des relations et du développement international. Ces deux alinéas visent à distinguer le partenariat, tel qu'exercé par les ONG, à l'intérieur du portrait général en soulignant ses différences d'avec l'habitus dominant.

a) Un partenariat est un processus d'accompagnement à long terme qui appuie le droit des gens à déterminer leurs orientations de développement et à exercer des activités conformes à ces orientations à travers les organisations de la société civile² (CCCI : 2004, p. 3).

Il est clair que ce paragraphe vise à restreindre la notion de partenariat à une relation entre ONG et groupes communautaires du Sud. Cette activité se veut, par définition, restreinte à une portion minorée de l'économie et des structures politiques formelles. En fait, à ce qui est hors du marché et de l'État, pour reprendre la définition usuelle de la société civile. L'objectif d'autonomie « territoriale » à l'intérieur du champ est donc bien affirmé.

b) Un partenariat vise la promotion et le plein exercice des droits de la personnes (sic), des libertés fondamentales, de la justice sociale, de la distribution équitable de la richesse mondiale et de la viabilité environnementale (CCCI : 2004, p. 3).

Les objectifs généraux annoncés ici sont clairement à contre-courant de la réalité politique, économique et sociale des relations internationales actuelles. Dans un monde où l'environnement se dégrade à grande vitesse et où la richesse est répartie de façon de moins en moins équitable entre et au sein des nations, il est incontestablement rafraîchissant d'entendre énoncer ces objectifs.

¹ Le texte intégral de la définition est présenté dans la section « Concepts » du premier chapitre de ce mémoire.

² Le CCCI utilise l'appellation « Organisations de la société civile » pour les structures du Sud.

Les sections « c » à « i » visent plus spécifiquement les normes et les orientations qui devraient baliser les pratiques des ONG qui s'engagent dans des relations de partenariat. Il serait fastidieux de les reprendre ici, mais pour l'essentiel il est question d'« entraide », de « solidarité », d'« engagements qui dépassent la simple mise en oeuvre de programmes et de projets », de « fonctionnement inclusif », de « diversité », de « rapport équitable empreint d'honnêteté » de « transparence », de « reddition de comptes mutuelle », d'« autonomie », de « confiance réciproque » et de « partage des connaissances ».

Autant de notions et de repères qui marquent clairement une approche et une pratique qui s'affirment comme tout à fait autonomes des valeurs et des pratiques dominantes dans le domaine des relations et du développement international.

Il est également intéressant de se rappeler que les groupes du Sud interviewés ont donné des définitions qui étaient tout à fait en accord avec celle élaborée par le CCCI. Il est donc possible d'affirmer que le discours et l'objectif d'autonomie de la pratique de partenariat sont certainement partagés tant par les ONG que par les groupes sud-africains.

En terme d'analyse bourdieusienne, on peut soutenir que l'illusio, la pulsion qui motive l'action de ces deux catégories d'agents (ONG et groupes du Sud) est en accord et qu'ils perçoivent l'un et l'autre que cette stratégie, le partenariat, vise littéralement à créer un champ distinct, ou à tout le moins un espace au sein du champ qui soit régi par des règles distinctes (donc par une structure hiérarchique distincte) de celles en vigueur dans le cadre du champ des relations internationales. Ce jugement est possible entre autres parce qu'il n'y a aucune référence dans la définition du CCCI au champ général du développement international et aux autres agents du champ (agences gouvernementales, OI, IFI, entreprises privées, universités, etc.), même si, en pratique, ces agents y ont une présence incontestable, en fait ils dominent ce champ. En ce sens, les ONG visent l'autonomisation d'une section du champ plutôt que la transformation du champ existant par la modification de leur position au sein de ce champ.

Cette avenue semble néanmoins assez utopique, car même s'ils choisissent d'ignorer leur environnement au niveau du discours, il est évident qu'au niveau pratique les ONG et les

groupes sud-africains sont insérés à l'intérieur du champ de la coopération au développement international et de celui plus vaste des relations internationales. Leur financement et leur programmation sont intimement liés aux financements et aux priorités établies tant par les États et les agences gouvernementales, que les OI et les IFI (Pech et Padis : 2004, p. 19 et 21 ; Ryfman 2004, p. 40 ; Degnbol-Martinussen et Engberg-Pedersen : 2005, p. 164). Ainsi, le discours d'une pratique de partenariat qui serait désincarnée de la réalité des rapports de domination généraux présents dans le cadre des relations internationales par une pratique « autonomiste » est peu crédible. Il ne manque d'ailleurs pas d'auteurs pour confirmer que les ONG s'inscrivent dans le champ plus général (Navarro-Flores : 2006 ; Brehm : 2004 ; Degnbol-Martinussen et Engberg-Pedersen : 2005 ; Pech et Padis : 2004).

3.1.2 L'hétérodoxie

La seconde piste de réflexion est probablement celle qui rassemble le plus de soutien au sein de la littérature consultée. Résumée en termes simples, cette approche était que le partenariat est une pratique innovante et promue par les ONG et les groupes du Sud qui, à force de pressions, tant politiques que pratiques, ont réussi à modifier l'habitus du champ de la coopération au développement international et à y faire fleurir la pratique de partenariat.

Ainsi, Ashman explique que la généralisation du partenariat comme approche de la coopération pour le développement international remonte

to what many consider the watershed international development conference of 1986³. Visionary Southern NGO leaders and their Northern counterparts argued that the terms of cooperation between Northern and Southern agencies must change from hierarchical donor-recipient or patron-client relationships to those of partnership (2001, p. 76).

D'autres auteurs font référence à d'autres rencontres, d'autres publications ou à des exemples concrets à différentes dates. Selon les sources, le début de la vague du partenariat se situe entre la fin des années 1970 et le milieu des années 1980. Vaillancourt, lors de l'entrevue accordée dans le cadre de ce mémoire, fait référence à l'organisme Solidarité Canada Sahel

³ Ashman fait ici référence au symposium co-organisé par la revue World Development et le Overseas Development Institute à Londres au cours du printemps 1986.

(SCS) comme l'une des premières expériences de partenariat à grande échelle réalisée dans le cadre de la coopération canadienne à partir de 1984.

Navarro-Flores de son côté avance que

Le partage des ressources et des pouvoirs dessine une relation de partenariat en tant qu'espace de création des nouvelles règles institutionnelles. [...] le processus d'institutionnalisation n'est pas uniquement dans les mains des acteurs dominants, [...] il concerne autant [les ONG que les groupes du Sud], car le pouvoir de tous les deux est renforcé vis-à-vis les acteurs dominants, principalement vis-à-vis les bailleurs de fonds (2006, p. 391).

Si la plupart des auteurs adopte cette thèse, ils considèrent généralement à divers degrés que, malgré tout, les rapports de forces inhérents à l'ensemble du champ s'appliquent aux relations entre ONG et groupes du Sud.

Navarro-Flores est probablement la plus généreuse sur les perspectives d'équité entre les partenaires malgré les lois tendancielle du champ.

Les acteurs du Nord et du Sud transforment la dynamique de domination en un compromis qui intègre autant la complémentarité que l'inégalité du pouvoir des acteurs. [...] Ils arrivent à ce compromis en] se donnant des mécanismes d'arbitrage du pouvoir dans le but d'équilibrer leur pouvoir (Navarro-Flores : 2006, p. 389).

Pour Navarro-Flores, ce compromis est motivé parce que l'on se trouve en présence d'« acteurs qui cherchent mutuellement la complémentarité dans leurs relations de partenariat, afin d'atteindre des objectifs communs » (2006, p. 388). Elle convient d'ailleurs que si on s'en tenait à un niveau d'analyse plus général son approche serait difficile à admettre.

La définition macrosociale du pouvoir explique les éléments du cadre institutionnel international dont les règles du jeu déterminent les rapports de pouvoir Nord-Sud. [...] En se situant à ce niveau d'analyse, les relations de partenariat Nord-Sud peuvent paraître un exercice futile où les acteurs reproduisent sans équivoque les rapports d'inégalité (Navarro-Flores : 2006, p. 388).

Nous serions donc en présence d'une pression exercée par les dominés du champ pour transformer celui-ci, ou pour reprendre les termes de Navarro-Flores : « les acteurs de la coopération internationale [ONG et groupes du Sud] ont trouvé une nouvelle façon d'exercer leur pouvoir » (Navarro-Flores : 2006, p. 394). Toutefois le caractère innovateur « d'exercer le pouvoir » peut être questionné, car d'autres ont étudié le phénomène de la relation entre dominés et dominants dans une situation impliquant une dépendance mutuelle. Ainsi, Bierschenk et *al* notent que

Si l'on suppose que dans toute relation entre patrons et clients les deux parties reçoivent quelques bénéfices [...] il peut être difficile de déterminer clairement qui est le patron et qui est le client, et ce que les deux termes dénotent précisément. Le patron peut devenir aussi dépendant de la poursuite de la relation que le client (2000, p. 22).

Néanmoins, il est possible de faire appel à Bourdieu pour soutenir l'interprétation de ce pouvoir des dominés sur les choix des dominants.

Et de fait, les révolutions partielles dont les champs sont continûment le lieu ne mettent pas en question les fondements mêmes du jeu, son axiomatique fondamentale, le socle de croyances ultimes sur lesquelles repose tout le jeu. Au contraire, [...] elles] contribuent à rendre impensable pratiquement la destruction pure et simple du jeu (Bourdieu : 1984, p. 116).

Donc, pour Bourdieu le fait que de nouvelles « modes » apparaissent et s'imposent dans le champ est tout à fait normal. Citons-le encore une fois.

Ceux qui, dans un état déterminé du rapport de force, monopolisent (plus ou moins complètement) le capital spécifique, fondement du pouvoir ou de l'autorité spécifique caractéristique d'un champ, sont inclinés à des stratégies de conservation [...] tandis que les moins pourvus de capital (qui sont aussi souvent les nouveaux venus, donc la plupart du temps, les plus jeunes) sont enclins aux stratégies de subversion (1984, p. 115).

Le partenariat serait donc assimilable, dans le contexte du champ ciblé, à une pratique de subversion, mise de l'avant par les dominés du champ. Le partenariat est, pour les auteurs cités, une pratique innovante, issue des réflexions et des stratégies des agents dominés du champ. En s'appuyant sur les réflexions des auteurs cités et en utilisant les concepts de Bourdieu, il serait possible d'interpréter l'évolution générale en faveur du partenariat au sein

du champ comme une acquisition de capital par les agents dominés au sein du champ. Il s'agirait donc d'un processus de régulation du champ qui, pour garantir sa survie et son équilibre, cède un espace aux forces émergentes afin de les contenir dans son giron et ainsi conserver sa pertinence.

Mais ce raisonnement comporte une faille importante quand il est confronté aux faits. En toute logique, les phénomènes croisés de l'accumulation de capitaux supplémentaires par les ONG et les groupes du Sud et l'imposition de nouvelles modalités dans les rapports entre agents du champ qui serait le résultat des luttes menées par ces agents dominés d'autre part, devraient avoir comme corollaire la transformation du rapport de forces au sein du champ et la réorganisation dans l'ordre de domination des agents au sein de celui-ci. En effet, l'adoption généralisée par tous les agents d'un élément de l'habitus des agents dominés étant l'expression perceptible, l'un des indicateurs tangibles, de l'évolution structurelle du champ. Or, à l'exception de la question du partenariat et de certains autres éléments discursifs telle que « participation », « société civile », etc., il est difficile de relever d'autres indices probants dans l'analyse du champ de la coopération en particulier, et des relations internationales en général, permettant d'affirmer qu'il y a une modification des rapports de domination au sein du champ. Bref, il y a modification de l'habitus mais pas de la structure du champ. Cette proposition est donc intéressante, mais reste insatisfaisante.

3.1.3 L'orthodoxie

Le champ de la coopération au développement international n'est pas un univers qui évolue en vase clos. Il se situe dans un ensemble plus vaste de rapports politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux qui, d'une façon ou d'une autre, met en relation les individus et les structures sociales de toute la planète. Une lecture attentive de Bourdieu pousse à affirmer que l'analyse politique vise à comprendre et à interpréter ce perpétuel mouvement dialectique entre et au sein des champs. C'est cette vision plus globalisante qui manque aux deux autres pistes d'analyses explorées dans les pages précédentes.

Il est possible de faire une analyse plus aboutie en ajoutant trois autres facteurs clés dans la réflexion.

D'abord, posons la question du développement. En effet, rares sont les auteurs consultés sur la pratique du partenariat qui ont émis des réflexions sur les fondements et la raison d'être du développement comme concept, le partenariat étant pris d'emblée par ceux-ci comme une stratégie, plus ou moins efficace selon les auteurs, pour atteindre l'objectif final, ou comme le dirait Bourdieu, poursuivre la doxa du champ.

Ensuite, il semble approprié de vérifier si la stratégie du partenariat est spécifique au champ qui nous intéresse ou si elle est généralisée dans les autres champs de la politique, de la sociologie et de l'économie. Car si c'était le cas, il ne serait plus possible de soutenir, comme le font plusieurs auteurs et acteurs du champ, que le partenariat est une initiative originale (donc l'interprétation schismatique) ni que les dominés auraient réussi à l'imposer aux dominants du champ de la coopération internationale (l'interprétation hétérodoxe). Il faudrait plutôt comprendre que la généralisation de la pratique du partenariat dans le domaine de la coopération au développement international est l'expression localisée d'une modification de l'habitus provoquée par l'évolution des forces à l'œuvre au sein des champs plus vastes que sont ceux du développement international, des relations internationales, du champ politique dans son ensemble et même du champ économique, qui tous englobent le champ de la coopération au développement.

Finalement, le troisième axe de cette réflexion vise à vérifier si, selon la littérature et les faits analysés, la transformation du champ induite par la pratique du partenariat a comme effet d'enrichir, au sens d'accumuler l'une ou l'autre des formes de capital tel qu'entendu par Bourdieu, tous les agents du champ, sans égard au fait que cet enrichissement soit ou pas réparti de façon égale entre les différents agents. Ce phénomène d'enrichissement collectif pourrait expliquer la collaboration, sinon même l'enthousiasme, des agents dominés (les ONG, les groupes du Sud) au sein du champ pour cette pratique.

3.1.3.1 L'axiome du développement

Après avoir interrogé tant des organisations du Sud que du Nord et réalisé une vaste revue de la littérature pertinente, il reste une chose qui soit introuvable : c'est un exemple de projet de développement réalisé en partenariat entre une ONG du Nord et un groupe du Sud qui ait

réussi à la fois à satisfaire les deux partenaires, à avoir été mené dans la transparence et la mutualité, et à avoir eu un impact significatif sur le niveau de développement de la société où il a eu lieu.

Les textes consultés étudiaient des projets en Afrique, en Asie, en Amérique latine, avec des partenaires américains, britanniques, canadiens, dans des milieux ruraux ou urbains, avec des femmes, des jeunes, des familles, dans des organisations laïques ou confessionnelles, avec de petits ou de gros budgets, avec des organisations de base ou des organisations intermédiaires, avec des budgets provenant d'agences gouvernementales ou de fondations privées, sur des enjeux de santé, d'économie, d'environnement ou d'éducation et, malgré toutes ces variantes, aucun projet ne peut recevoir le label « Projet Modèle À Reproduire ».

Ce diagnostic n'est pas très original, même les structures officielles du développement le font. James et *al* (2005, p. 4) citent Riddell et *al* (1997) :

une étude de l'OCDE/CAD réalisée en 1997 sur l'impact des projets et programmes de développement des ONG, a conclu qu'il y a peu de «données et d'informations nous permettant d'obtenir des réponses solides aux questions concernant l'impact des projets, leur efficience et leur efficacité, leur pérennité et leur impact sur l'environnement, et aux questions concernant leur contribution au soutien des forces démocratiques, au renforcement des institutions et des organisations, et au développement de la société civile. Il existe encore moins de données solides permettant d'analyser l'impact des actions de développement des ONG au-delà de projets isolés, notamment ceux liés au développement et au renforcement des capacités » (Traduction libre par James et *al*).

Dans ces circonstances, comment expliquer que l'engouement pour le partenariat ne se dément pas ? N'est-il pas étrange que, devant un constat généralisé d'insuccès, on continue à promouvoir le partenariat comme une méthode à appliquer pour obtenir le résultat attendu : le développement.

D'un point de vue théorique Bourdieu suggère une première explication.

[L]a principale source de malentendu réside dans le fait que, d'ordinaire, on parle presque jamais du monde social pour dire ce qu'il est et presque toujours pour dire ce qu'il devrait être. Le discours sur le monde social est

presque toujours performatif : il enferme des souhaits, des exhortations, des reproches, des ordres, etc. (1984, p. 40).

Rist offre aussi une explication que ne renierait pas Bourdieu.

Les croyances ne constituent pas des vérités dogmatiques auxquelles chacun adhérerait par conviction intime, mais s'expriment sous la forme de simples propositions tenues pour vraies de manière diffuse : on y croit parce qu'on croit que tout le monde y croit, parce qu'on ne peut pas faire autrement que d'y croire, puisque tout le monde le dit.

[...]

Ces croyances sont efficaces. Elles contraignent ceux qui les partagent à agir d'une façon particulière. Même si, individuellement, chacun peut douter de la validité de telle ou telle proposition, il est impossible de se soustraire à l'obligation collective que celle-ci comporte. [...] L'acte de croire est performatif et s'il faut faire croire, c'est pour faire faire (2001, p. 41-42).

C'est probablement ce que Degnbol-Martinussen et Engberg-Pedersen cherchent à dire quand ils affirment : « *Progressive-sounding development goals (for example, people-led development) do not change the form and process of aid in any decisive way* » (2005, p. 175).

Le partenariat est un exemple supplémentaire des efforts de développement du Sud mis de l'avant par l'Occident depuis 50(0) ans. La stratégie du développement du Sud par partenariat ne fonctionne pas car le « développement du Sud » ne fonctionne pas et ce n'est pas à cause d'un choix de technique, de tactique ou de méthode. C'est parce que le rapport de forces global est défavorable aux pays pauvres. C'est parce que, globalement, les transferts d'argent, de ressources, de denrées et de cerveaux des pays du Sud vers le Nord sont plus importants que le mouvement inverse, laissant les pays du tiers-monde déjà exsangues assumer un déficit global des échanges qui s'alourdit à chaque année depuis maintenant 500 ans. Cette situation permet à Degnbol-Martinussen et Engberg-Pedersen de rappeler avec justesse que si on prend un point de vue plus global, « *development assistance is neither a necessary nor sufficient condition for growth and development according to the theories concerned with this question* (2005, p. 18).

Navarro-Flores confirme l'adhésion commune des ONG et des groupes du Sud au concept de développement car, dans une situation de partenariat, les deux types d'organisations « ont

défini leur paradigme de développement ensemble » (Navarro-Flores : 2006, p. 385). Cette adhésion monolithique des acteurs du champ à sa doxa, le développement, entraîne une impossibilité de transformer de façon radicale les rapports de forces au sein du champ. En effet, l'abandon de la doxa est un synonyme de destruction du champ et cette destruction du champ implique que tous les joueurs qui participent à ce dernier y perdraient le capital qu'ils y ont accumulé, l'espoir d'en accumuler davantage ainsi qu'une chute du taux de change dans la perspective d'un transfert de capital accumulé vers un autre champ.

L'obsession du développement n'aveugle pas tous les auteurs. Ainsi Mestrum pose une question simple : ce qui est censé être combattu par le développement, n'est-ce pas la misère, la pauvreté ? C'est en tout cas ce que les Objectifs du Millénaire de l'ONU, les stratégies officielles de la Banque mondiale, du PNUD et de l'ACDI (et aussi des ONG) prétendent viser quand ces organismes font la promotion du développement. Alors comment expliquer qu'en dépit du fait « qu'en 50 ans, le revenu mondial a été multiplié par sept [et que] malgré la croissance démographique, le revenu par habitant a plus que triplé » (Mestrum : 2002, p. 197), nous sommes toujours dans un monde où on prétend qu'il est nécessaire de faire davantage de développement pour satisfaire les besoins humains ? Mestrum rappelle que « le PNUD a calculé qu'il faudrait moins de 1% du revenu mondial pour éradiquer la pauvreté extrême dans le monde. Or, il ne propose pas de transférer les fonds nécessaires aux pays pauvres » (Mestrum : 2002, p. 197). Cette situation est due au fait que ce qui est recherché dans la pratique, quoi qu'en disent les discours officiels sur le développement — durable, écologique, humain, etc. — « c'est bien la croissance économique qui est poursuivie, au nom du "développement" » (Rist : 2001, p. 37). Et comme la croissance est sans fin, le développement est comme le rocher de Sisyphe, un objectif inaccessible (Rist : 2001; Rahnema : 2003).

Les nombreux euphémismes qui servent à qualifier des formes soi-disant originales de développement (développement durable, développement humain, éco-développement, développement juste, développement égalitaire, etc.) sont, selon Rist (2001, p. 282 et 316), des oxymores qui tentent, par la juxtaposition de deux termes antinomiques, de camoufler la caractéristique ontologique du développement soit : d'« assurer la reproduction sociale » (Rist : 2001, p. 27). La somatisation de la violence symbolique exprimée par cette adhésion

indéfectible des agents dominés à la doxa du champ (leur orthodoxie) témoigne d'un effet d'allodoxia extrêmement puissant. En fait, il semble que celui-ci est plus fort encore que l'allodoxia générée par l'habitus des dominants. En effet, le développement « tout court » tel que prôné par les agents dominants est rapidement ramené au développement de type capitaliste, dont la nature intrinsèquement inéquitable est reconnue comme telle par tous les agents dominés. Il est, conséquemment, beaucoup moins stimulant et génère un illusio beaucoup moins excitant pour les agents dominés qui peuvent difficilement s'imaginer acquérir un statut de dominant dans le champ (qui est l'objectif final de tous les agents d'un champ) puisqu'ils connaissent la loi tendancielle du champ. Paradoxalement donc, cette relative inhibition générée par la doxa officielle du champ est provoquée en partie par l'hégémonie idéologique des dominants du champ.

3.1.3.2 Phénomène distinct ou généralisé ?

S'il est possible de confirmer la généralisation de la pratique de partenariat dans de nombreux champs, comme le fait d'ailleurs Navarro-Flores (2006, p. 7), il faudra interpréter l'évolution du champ autrement que le font les hétérodoxes et étudier l'apparition de plusieurs mutations qu'il conviendrait de mettre en rapport les unes avec les autres pour pouvoir porter un jugement éclairé sur la question. Cette approche se base sur Bourdieu.

La tension entre les positions, qui est constitutive de la structure du champ, est aussi ce qui détermine son changement, à travers les luttes à propos d'enjeux qui sont eux-mêmes produits par les luttes; mais, pour si grande que soit l'autonomie du champ, le résultat de ces luttes n'est jamais complètement indépendant des facteurs externes. Ainsi les rapports de force entre les hérétiques, les anciens et les "nouveaux" (ou les "modernes") dépendent très fortement de l'état des luttes externes et du renfort que les uns ou les autres peuvent trouver au-dehors [...] (1994, p. 72).

Parmi les nombreuses mutations identifiées au premier chapitre de ce mémoire, il y a la multiplication des ONG et des groupes communautaires recevant des sommes de plus en plus importantes de l'APD et des mandats de plus en plus importants et complexes (y compris la sous-traitance de programmes bilatéraux et multilatéraux), bref la privatisation des pratiques de développement international. Ce processus de privatisation, corollaire de la montée du néo-libéralisme (Navarro-Flores : 2006, p. 48; Mowles : 2007, p. 407; Townsend et

Townsend : 2004, p. 273-274; Ryfman : 2004, p. 32; Negrao : 2004, p. 142; Stiglitz : 2002, p. 45; Rist : 2001, p. 378; Loxley : 1999, sp ; Amin : 1993, p. 9-10), s'inscrit incontestablement dans un processus politique plus large.

3.1.3.2.1 Privatisations et partenariats tous azimuts

Depuis le début des années 1980, le Canada, comme l'ensemble du monde occidental, s'est engagé dans un processus de privatisation généralisée. D'Air Canada à Téléglobe en passant par Pétro-Canada et les aéroports, le nombre de sociétés d'État et de services gouvernementaux de tous types (du fédéral au municipal, des services sociaux à l'éducation en passant par la sécurité, le transport, les communications, etc.) qui ont subi ce sort se compte probablement par centaines uniquement dans le moins peuplé pays d'Amérique du Nord. Ce phénomène accompagné d'une croissance des échanges commerciaux internationaux et de la déréglementation des marchés correspond à une montée du paradigme néo-libéral qui s'est étendu chez les gouvernements, les OI et les IFI. Aucune frontière géographique ne semble avoir résisté à cette montée, de la Nouvelle-Zélande au Chili en passant par l'Europe de l'Est et de l'Ouest, la Chine et les États-Unis. Il semble également qu'aucun secteur social ou économique n'ait pu résister à cette vague, même le secteur privé s'est mis de la partie à l'intérieur de son propre champ en y allant à grands coups de sous-traitance, de délocalisation et d'impartition.

L'une des conséquences de cette mise en application des règles du néo-libéralisme a été de provoquer deux phénomènes simultanés. D'une part, il y a maintenant beaucoup plus d'entreprises, y compris bon nombre de micro-entreprises d'une personne (les travailleurs « autonomes ») et, d'autre part, une concentration de la richesse dans un groupe de plus en plus restreint d'individus et d'entreprises qui dominent le champ économique de façon de plus en plus outrancière (Stiglitz : 2002, p. 32). Néanmoins, il est impossible de nier que les indicateurs utilisés dans le champ économique annoncent des retombées positives. Le capital monétaire engendré par l'activité économique et la stratégie de privatisation est, globalement, en croissance rapide à travers le monde, le PIB de pratiquement tous les pays et toutes les régions du monde (sauf en Afrique sub-saharienne où la situation est très différente d'un pays à l'autre) explose littéralement, la quantité de biens et de services produits suit la même

courbe (Banque mondiale : 2007a, p. 1; OCDE : 2007, sp.; Mestrum : 2002, p. 133-134). Ainsi, d'un point de vue macro, le champ est en pleine croissance, le nombre d'agents qui y interviennent augmente constamment, mais, de façon générale, les rapports de pouvoir et la structuration du champ n'ont pas changé significativement depuis le début de l'ère néo-libérale, démontrant que la croissance d'un champ ne signifie pas nécessairement le bouleversement de son organisation.

Au niveau du discours, le terme partenariat vit maintenant son heure de gloire. En effet, plusieurs des services privatisés le sont sous le vocable de partenariat. La formule du « partenariat-public-privé » (PPP) est à l'avant-plan des stratégies de gestion gouvernementale, pendant que de leur côté les États africains proposent au G8 d'établir avec eux un « nouveau partenariat économique pour l'Afrique » (NEPAD).

Il est possible de dresser un parallèle avec ce qui s'est produit dans le monde de la coopération au développement international. Depuis les années 1980, l'ACDI et les autres agences nationales, mais aussi les OI et les IFI, se sont mises à sous-traiter une part de plus en plus importante de leurs opérations à des ONG (Pech et Padis : 2004, p. 21). Cette nouvelle demande de service a facilité la création de très nombreuses ONG à travers la planète qui se sont empressées de tenter de répondre à cette demande par une offre de service très diversifiée. Des ONG spécialisées sont apparues dans tous les domaines d'intervention offrant aux agences nationales et internationales des services de consultation et de gestion de projet (Ryfman : 2004, p.5). Le même phénomène a eu lieu dans les pays du Sud où, suite au démantèlement des services publics imposés par les IFI et leurs programmes d'ajustement structurel (PAS), les groupes communautaires et les ONG ont été vus comme d'excellents mécanismes pour suppléer aux tâches et responsabilités sociales assumées jusque-là par les États (Bierschenk et *al* : 2000, p. 11). En fait, le même phénomène a aussi eu lieu au Nord où la société civile a vu exploser son membership et où les gouvernements affichent officiellement des stratégies qui s'appuient sur celle-ci pour assumer des fonctions qui leur revenaient jusqu'alors (Townsend et Townsend : 2004, p. 276). Au Québec, on peut donner les exemples du domaine de l'habitation, où le dernier HLM a été construit par l'État en 1994 et où les organismes communautaires et les coopératives ont pris la relève depuis lors, du domaine de la santé et des services sociaux où les groupes communautaires sont maintenant

parties prenantes de l'offre de santé publique officielle; des exemples similaires pourraient être donnés en éducation, en environnement, etc.

Alnoor pose clairement le diagnostic en quelques lignes :

What is clear, however, is that the number of nonprofit organizations around the world has grown considerably since the 1980s. This growth has been fueled both by state retrenchment and contracting and by a belief among donors that NGOs are more cost-effective than governments in providing basic social services, are better able to reach the poor, and are key players in democratization processes—despite a lack of sufficient empirical evidence to support these counts (2003, p. 192).

Le parallèle avec le champ de la coopération est frappant : multiplication des acteurs, privatisation et sous-traitance généralisées, augmentation du capital généré et de la circulation de celui-ci.

Bref, étant donné l'adoption du concept dans un grand nombre de champs sociaux, politiques et économiques, il serait surprenant que les ONG et les groupes du Sud puissent légitimement revendiquer être **à l'origine de la généralisation** des pratiques de partenariat dans le domaine du développement international. Cela ne signifie pas pour autant que le concept (et même des expériences) de partenariat n'ait pas circulé au préalable parmi certains agents (dont des ONG progressistes) du champ (le mouvement de solidarité avec le Nicaragua sandiniste de la fin des années 1970 entre autres), mais ces agents dominés n'ont pas été en mesure, depuis le début des années 1980, de contrôler la lutte pour l'imposition de la définition légitime de l'expression « partenariat ». En fait, si les ONG progressistes avaient réussi à obliger les agents dominants à utiliser et appliquer leur proposition, cet état de fait aurait été une expression significative de la transformation des rapports de pouvoir au sein du champ. Une partie de la confusion est vraisemblablement due à l'homonymie de deux pratiques distinctes, témoignant d'un cas de polysémie, et que finalement ce n'est pas la proposition de partenariat des ONG et des groupes du Sud qui s'est généralisée, mais bien une version venue des agents dominants et des champs supérieurs à celui de la coopération internationale. Cette polysémie a été utilisée par les agents dominants comme une stratégie pour neutraliser la contestation des agents dominés du champ et renforcer la structure de domination entre les agents du champ.

3.1.3.2.2 Innovation vs intégration

Mais il y a d'autres phénomènes qui suscitent l'intérêt de qui cherche à comprendre la dynamique du champ. L'intégration de plus en plus poussée des différents mécanismes de l'APD est certainement l'un des indicateurs les plus significatifs. Cette intégration prend plusieurs formes dont la plus spectaculaire est probablement la coordination des stratégies d'intervention des pays donateurs, au sein et entre les agences nationales, les OI, les IFI et avec les grandes ONG. « L'ACDI participe à un mouvement de nouvelles modalités de livraison de l'aide auquel participent les différentes agences gouvernementales, entre autres à travers l'OCDE, avec des approches programmes ou l'appui budgétaire sectoriel » (Vaillancourt, interview).

La propagation du modèle de coopération par le partenariat s'inscrit dans ce processus général d'intégration et d'organisation du champ. Cette interprétation est confirmée par l'analyste qui enchaîne en témoignant de ce qu'il a vu au cours des trente dernières années.

Dans les années 1970, les concepts de participation et de partenariat étaient véritablement novateurs, révolutionnaires même, mais très peu appliqués dans le fond. Aujourd'hui, les documents de la Banque mondiale sont farcis de ces expressions, mais dans les faits très peu de ressources sont consacrées à cela (Vaillancourt, interview).

Il est intéressant d'entendre Vaillancourt sur l'une des premières expériences de partenariat à grande échelle réalisée par la coopération canadienne et qui a eu lieu au milieu des années 1980 : Solidarité Canada Sahel (SCS).

Comme c'était une coalition, nous n'avions pas à avoir de fidélité à une organisation spécifique et cela donnait une très grande marge de manœuvre que les ONG individuelles ne pouvaient pas avoir. Cela nous a permis de faire des innovations et des choses structurantes par rapport à l'émergence de la société civile au Sahel, et ce, avec beaucoup de flexibilité dans la démarche. C'était une démarche à caractère itérative. Nous avions accès à beaucoup de moyens à cause du contexte de la sécheresse au Sahel et à la lutte contre la désertification.

SCS a aussi donné lieu à des expériences de solidarité Sud-Nord, dans lesquelles des Sahéliens avaient l'initiative, y compris dans le travail d'information ici, y compris la Côte Nord et la Gaspésie. La présence des

Sahéliens ici leur donnait accès aux médias canadiens mais aussi aux décideurs, à l'ACDI et au ministère des Affaires Étrangères du Canada. Nous avons choisi de donner la parole aux Sahéliens pour qu'ils viennent eux-mêmes expliquer leurs problématiques et non pas sous forme de ventres ballonnés ou d'images misérabilistes comme on en voyait tout le temps pour lever des fonds. Ils ont donné un discours beaucoup plus positif sur leur réalité et leurs besoins, il y a eu beaucoup d'échanges Sud-Nord. C'est à travers ces échanges que plusieurs des groupes sahéliens ont été en mesure d'alimenter les ONG canadiennes sur leur dossier. Il y avait un équilibre, ce n'était pas juste des experts du Nord qui allaient se pencher sur les problématiques du Sud avec commisération. C'était aussi l'inverse et cela avait un effet très structurant sur les partenaires du Sud. Cette démarche a fait la preuve de la capacité des Sahéliens de faire des choses par eux-mêmes si on leur en donnait les moyens.

À la lecture de ce témoignage qui illustre le changement de rapports de forces à l'intérieur du champ, on pourrait croire que les choses allaient bien et que la formule magique avait finalement été découverte, pourtant Vaillancourt identifie aussi des problèmes importants.

Le côté négatif, c'est que comme c'était un collectif, individuellement les ONG canadiennes n'avaient pas intérêt à ce que cela se développe trop. Il y a toujours la crainte que cela dévie les ressources des ONG individuelles, cette crainte était forte surtout chez les grosses ONG et les ONG confessionnelles, même parmi celles identifiées comme les plus progressistes, qui avaient leurs propres entrées auprès des bailleurs de fonds. Elles ne voyaient pas d'un bon œil cette coalition qui les incitait à partager les informations sur le contexte et leurs partenaires. Pour caricaturer, c'est comme si chacun avait « ses » pauvres à entretenir, à soutenir, et ne voulait pas trop que d'autres mettent leur nez là-dedans.

Ainsi on peut voir qu'il existe un combat entre les ONG pour l'accès aux ressources et un positionnement au sein du champ. Il y a compétition entre les agents dominés. Cette compétition s'exprime même si cela doit être au détriment de la doxa officielle du champ. Car le véritable enjeu pour les agents au sein du champ c'est la bataille pour obtenir une position dominante, pas l'atteinte de l'objectif officiel du champ. Pour prendre une expression que ne renierait pas Bourdieu « il faut faire comme si, pour pouvoir faire faire » car le niveau et l'efficacité de la violence symbolique au sein du champ se mesurent à la capacité des dominants d'imposer leur contrôle sur les dominés. Mais, plus important pour l'analyse en faveur de l'interprétation orthodoxe du modèle de partenariat, il est possible d'affirmer que même les ONG qui ont participé à l'élaboration du discours en faveur du

partenariat, ont rapidement constaté le potentiel menaçant d'une telle pratique si elle s'avérait à grande échelle. Il y a donc convergence d'intérêts, et collaboration *de facto*, entre les différents agents dominants (y compris les ONG qui dominent les groupes du Sud) pour freiner l'opérationnalisation du concept sur le terrain.

Fort de son expérience, Vaillancourt constate que

Le rôle des ONG dans la chaîne de l'aide est de jouer le rôle d'intermédiaire entre les groupes du Sud et les agences gouvernementales et multilatérales. La présence des ONG canadiennes sur le terrain est importante parce qu'elle apporte une connaissance du milieu que les agences comme l'ACDI ne peuvent avoir. Les fonctionnaires de l'ACDI travaillent de façon très bureaucratique et très administrative, y compris quand ils sont sur le terrain. Ils ont plus de difficultés à distinguer les bonnes organisations locales, même s'ils ont des employés nationaux, ceux-ci ont des intérêts propres qui les mettent en conflit d'intérêts. Dans des contextes où il y a beaucoup de corruption, où la société civile est très divisée, il est difficile pour les gens de l'ambassade de choisir à qui il faut offrir des ressources pour obtenir un impact. C'est encore pire pour les agences multilatérales. Elles ne peuvent pas prétendre avoir une connaissance aussi fine, aussi serrée de la société locale que peuvent l'avoir les ONG. Les ONG servent de relais entre la société civile locale et les agences telle que l'ACDI. Les ONG voient d'un mauvais œil que les agences financent directement les groupes du Sud, il y a là un relent de paternalisme.

Bien qu'il n'utilise pas les termes caractéristiques au vocabulaire bourdieusien, Vaillancourt fait un constat éloquent de l'intégration des ONG au sein du champ et de l'instrumentalisation de celles-ci en faveur des agents dominants du champ. Les ONG, grâce à leurs caractéristiques organisationnelles (qui fait partie de leur habitus), réussissent à maintenir leur position au sein du champ en collaborant avec les agents dominants et en s'assurant de protéger leur position, y compris aux dépens des groupes du Sud qu'elles sont pourtant censées appuyer. Ces réflexions de Vaillancourt correspondent tout à fait à ce que nous avons pu observer à travers nos propres entrevues lors de l'enquête.

3.1.3.2.3 Contrôles et vérifications

Un indice supplémentaire de l'acceptation par les agents dominés de l'autorité des agents dominants peut être décelé à travers la standardisation des processus administratifs (cadre

logique, gestion par résultats, etc.) (Brehm : 2004, sp) et des objectifs de développement (bonne gouvernance, lutte à la pauvreté, droits des femmes, etc.) qui ne peut pas faire autrement que de frapper les observateurs du champ (Townsend et Townsend : 2004, p. 271).

Ce phénomène est perceptible par des indicateurs tels que le resserrement des contrôles effectués par les bailleurs de fonds sur leurs débiteurs — les agences sur les ONG, et les ONG sur les groupes du Sud— (Mowles : 2007, p. 409; Lister : 2000, p. 234) et la professionnalisation du personnel des ONG et des groupes du Sud (Mowles : 2007, 402; Roberts et al. : 2005, p. 1849; Bornstein : 2003, p. 393).

Ces processus de contrôle et de vérification ne sont pas neutres (Lister : 2000; Alnoor : 2003; Townsend et Townsend : 2004; Boonyarak : 2006; Bronkema : 2005). L'imposition par les bailleurs de fonds de mécanismes de contrôle et de vérification sur les ONG et les groupes du Sud (y compris dans le cadre de leurs relations de partenariat) est un acte de violence symbolique destiné à créer et à maintenir une situation de domination à l'intérieur du champ. C'est aussi l'interprétation de Lister lorsqu'elle soutient

not only do the donor organizations determine the parameters of activity because the control of resources legitimises their power, but they also define the category of 'resource' itself. Power in this context is therefore self-perpetuating, because it is used both to obtain resources (Pfeer, 1997), and to shape the organizations' need for such resources (Lister : 2000, p. 234).

Bourdieu explique cette dynamique de la façon suivante.

L'unification culturelle et linguistique s'accompagne de l'imposition de la langue et de la culture dominantes comme légitimes, et du rejet de toutes les autres dans l'indignité (patois). L'accès d'une langue ou d'une culture particulière à l'universalité a pour effet de renvoyer les autres à la particularité; en outre, du fait que l'universalisation des exigences ainsi instituées ne s'accompagne pas de l'universalisation de l'accès aux moyens d'y satisfaire, elle favorise à la fois la monopolisation de l'universel par quelques-uns et la dépossession de tous les autres, ainsi mutilés, en quelque sorte, dans leur humanité (1994, p. 116).

3.1.3.3 Enrichissement inégal mais généralisé

Comme nous l'avons vu un peu plus haut, le capital financier en jeu au sein du champ de la coopération internationale est en croissance de manière générale et pour les ONG en particulier, mais il ne s'agit pas du seul capital qu'il soit possible de générer et d'accumuler dans le champ. En effet, le capital symbolique, social, politique et intellectuel créé par l'activité de coopération au développement international peut se révéler d'une grande valeur. Sans affirmer que cela constitue la principale motivation chez les individus et les institutions qui participent au champ, il n'est pas rare de voir, au Nord comme au Sud, convertir des capitaux amassés dans le champ de la coopération, même si celui-ci constitue théoriquement une action désintéressée (du moins au Nord), vers des secteurs comme la politique, la fonction publique, le monde académique ou même le secteur privé. Cette possibilité pour les agents dominés du champ d'augmenter le capital à leur disposition rend pour eux tolérable l'habitus dominant et leur position de dominé au sein de ce champ, car ils leur ouvrent des perspectives dans d'autres champs.

La question du désintérêt, du don gratuit, de l'engagement sans attente de retour, est un élément central de la doxa officielle du champ de la coopération internationale, mais ce message n'est que la partie émergée de la réalité. En fait, tous les agents accumulent du capital au sein du champ par le biais du don. En effet, le don financier est un geste qui peut être générateur de capital symbolique au profit du donateur. Dans un champ comme celui de la coopération, il est même possible d'affirmer que le don financier est l'un des principaux mécanismes générateurs de capitaux symboliques et... financiers! Puisque les ONG ne mesurent pas leur position dans le champ par la quantité de capital financier accumulé, mais bien par le volume d'argent qui circule à travers leurs projets et leurs programmes. La puissance, le caractère dominant de l'ONG dans le champ, est donc tributaire de la capacité de celle-ci de donner. De plus, paradoxalement, les individus salariés d'une ONG qui distribue beaucoup d'argent risquent fort d'avoir de meilleures conditions de travail et des salaires plus élevés que ceux des petites organisations. Il y a donc une forme d'accumulation de capital financier. À ceci s'ajoute un autre phénomène pour les individus associés à l'organisation : ceux-ci ont accès à de nombreux dividendes potentiels reliés au succès de

l'ONG. Le prestige de l'organisation rejaille sur l'individu et conséquemment les perspectives de reconnaissance professionnelle et sociale sont accrues d'autant.

Bourdieu traite de ce phénomène de la façon suivante en prenant exemple des services communautaires offerts par l'Église.

Le langage religieux fonctionne en permanence comme un instrument d'euphémisation. Il suffit de le laisser jouer, de laisser jouer les automatismes inscrits dans l'habitus religieux, dont il est une dimension essentielle. Cette duplicité structurale, qui conduit à des stratégies de coup double — permettant de cumuler le profit religieux et le profit économique — et de double langage, pourrait être un des invariants du personnage du mandataire (prêtre, délégué, homme politique) d'une Église ou d'un parti.

On a ainsi affaire à des entreprises (scolaires, médicales, caritatives, etc.) qui, fonctionnant dans la logique du bénévolat et de l'offrande, ont un avantage considérable dans la compétition économique (parmi ces avantages, l'effet de label : l'adjectif chrétien ayant valeur d'une garantie morale quasi domestique). Mais ces entreprises objectivement économiques ne peuvent bénéficier de ces avantages que pour autant que sont continuellement reproduites les conditions de la méconnaissance de leur dimension économique, c'est-à-dire aussi longtemps que les agents parviennent à croire et à faire croire que leurs actions n'ont aucune incidence économique.

On comprend ainsi combien il est essentiel, du point de vue méthodologique, d'éviter de dissocier les fonctions économiques et les fonctions religieuses, c'est-à-dire la dimension proprement économique de la pratique et la symbolisation qui rend possible l'accomplissement des fonctions économiques. Le discours n'est pas quelque chose en plus (comme on tend à le laisser croire quand on parle d'« idéologie »); il fait partie de l'économie même. Et, si l'on veut faire des comptes justes, il faut le prendre en compte, comme tant d'efforts apparemment gaspillés en travail d'euphémisation : le travail religieux comporte une dépense considérable d'énergie destinée à convertir l'activité à dimension économique en tâche sacrée; il faut accepter de perdre du temps, de faire des efforts, de souffrir même, pour croire (et faire croire) qu'on fait autre chose que ce que l'on fait. Il y a de la déperdition, mais la loi de la conservation de l'énergie reste vraie parce que ce qui est perdu se retrouve sur un autre poste (1994, p. 207-208).

Les ONG (dont plusieurs sont des extensions des organisations religieuses) se trouvent en fait à agir d'abord comme entité économique via le transfert d'argent, ceci tout en ayant un

discours qui minimise le volet financier de leur action. En effet, l'enquête terrain et la littérature consultée ont démontré sans ambiguïté que l'essentiel des relations liant les ONG et les groupes du Sud étaient de nature financière et administrative, pourtant l'essentiel du discours des ONG ne porte pas sur l'argent. À l'exception des dons qu'elles demandent aux citoyens canadiens pour soutenir leur mission, il n'est pas fait référence à l'argent dans la documentation publique des ONG. De même, les groupes du Sud prétendent entretenir des partenariats avec les groupes du Nord pour une kyrielle de raisons, mais nous n'avons croisé aucun groupe sud-africain qui nous ait affirmé avoir établi un contact avec une ONG canadienne pour une autre raison que celle d'obtenir du financement. À vrai dire, nous avons vu plusieurs exemples de groupes qui ont mis fin à tout contact dès qu'il n'y a plus eu d'argent en jeu. De plus, notre connaissance empirique du milieu des ONG canadiennes nous permet d'affirmer qu'il y a considérablement plus d'énergies consacrées à réclamer de l'argent de l'État canadien pour financer des projets de développement (ce qui revient à dire aux dominants : « Nous sommes d'accord avec l'habitus dominant et désirons jouer le jeu à fond, nous sommes des tenants de l'orthodoxie ») que d'énergies engagées à réclamer des modifications aux politiques canadiennes au niveau international, ce qui envoie un signal de désaffection à l'égard de l'habitus dominant.

Bref, il est possible de soutenir qu'il existe un phénomène d'allodoxia dans le champ, où les agents affichent une doxa officielle, le développement, alors qu'en fait ils consacrent leurs énergies à une autre fin, la recherche de financement (Townsend et Townsend : 2004, p. 275) et d'autres formes de capitaux.

Le cas du mouvement communautaire sud-africain est particulièrement intéressant à étudier pour ce qui est de la variété des types de capitaux et de leur convertibilité d'une forme et d'un champ à l'autre.

3.1.3.3.1 L'Afrique du Sud, un exemple de conversion de capitaux

L'élément majeur qui a structuré le champ politique sud-africain jusqu'à tout récemment est le régime de l'apartheid. La nature même de ce régime interdisait à la majorité de la population d'occuper un autre statut que celui de dominés dans les espaces politique,

économique et social. Les dominants de la société sud-africaine, grâce à leurs capitaux de force physique, y bloquaient toute possibilité de réorganiser les rapports de pouvoir. Devant cette impasse, cette fermeture du jeu, les agents dominés se sont donc tournés vers les quelques champs et institutions qui leur étaient accessibles (Église, mouvement syndical, populaire et étudiant, média, monde culturel, etc.). Leur investissement dans ces champs ont entre autres eu comme effet d'en développer l'ampleur (autrement dit d'augmenter le capital généré à l'intérieur de ces champs) et d'y obtenir des positions dominantes, ce qui leur a permis d'y accumuler du capital. C'est ainsi que, pendant 50 ans, les agents dominés du champ politique formel ont, peu à peu, développé un capital gigantesque dans d'autres champs. En effet, progressivement, l'ensemble des champs socio-politiques extra-parlementaires est passé aux mains des agents exclus du champ politique parlementaire. Dans ces champs extra-parlementaires (syndical, communautaire, intellectuel, culturel, religieux etc.), d'immenses capitaux symboliques ont été accumulés par les agents dominant ces champs. Boyer explique que : « l'usage de la notion de profit est plus métaphorique que typiquement économique. Le terme désigne en fait le résultat de l'action qui se décline de façon spécifique dans chaque champ, de sorte que le profit peut être symbolique tout autant, voire plus, qu'économique » (2003, p. 269).

En 1990, lorsque le gouvernement sud-africain a finalement entamé les négociations pour mettre fin au régime de l'apartheid, l'hystérésis entre l'habitus social et politique de l'ensemble de la société sud-africaine et celui du champ politique parlementaire était devenue intenable. C'est alors que nous avons littéralement assisté à ce que les boursicoteurs appellent une opération publique d'achat (OPA) qui s'est conclue avec les élections de 1994. Les agents dominants des autres champs ont réussi à mettre sur la table suffisamment de capitaux pour s'approprier des positions de domination au sein de l'appareil d'État et du champ politique parlementaire. Cet immense réservoir de capital n'est d'ailleurs pas encore épuisé, comme en témoigne le fait que l'ANC poursuit son processus « d'acquisition » et de domination du champ parlementaire à chaque nouvelle élection et, de manière concomitante, son appropriation systématique de l'appareil d'État. À cette étape, le processus est favorisé par le fait que le capital investi depuis 1990 dans le champ politique formel donne déjà un retour qui alimente lui aussi la cagnotte des nouveaux dominants. Cette transformation du

champ politique parlementaire a permis de réduire considérablement l'hystérésis de ce champ, ce qui permet à celui-ci de conserver les agents en son sein (de convaincre le joueur à continuer à participer ou plus exactement dans ce cas d'autoriser l'adhésion au champ) et de maintenir la légitimité de la doxa du champ (c'est-à-dire une démocratie parlementaire de type occidental plutôt qu'une dictature du prolétariat — ou tout autre type de structure politique — par exemple) et, du même coup, éviter de dévoiler publiquement l'allodoxia en action dans le champ.

Cette masse de capitaux est aussi activement convertie et investie dans le secteur économique où l'on ne compte plus le nombre d'anciens leaders sociaux et syndicaux, jusqu'à récemment adeptes d'une rhétorique marxisante, devenus de riches actionnaires ou des cadres supérieurs.

En fait, non seulement les nouveaux dominants du champ politique sud-africain transfèrent-ils les capitaux acquis dans le cadre de la lutte anti-apartheid dans les champs qui leur sont maintenant accessibles, mais depuis qu'ils ont acquis le statut de dominants, ils n'ont de cesse d'améliorer le taux de change de cette conversion. L'apparition du programme *Black Economic Empowerment* vise spécifiquement à offrir des mécanismes pour soutenir le « taux de change » en faveur des anciens dominés. Les anciens dominants étant obligés de mettre sur le marché une partie de leur actif et contraints de trouver preneur parmi les anciens dominés. Par exemple, chaque secteur économique doit atteindre des quotas minimums de propriété et de contrôle par d'anciens dominés. Le refus d'obtempérer entraîne une saisie et une redistribution, toujours vers les anciens dominés. Ainsi, les entreprises « acceptent » de transférer des parts de leurs capitaux à leurs salariés ou à des entrepreneurs noirs, et l'État applique une politique de discrimination positive, etc. Cet exemple sud-africain traduit concrètement ce que dit Bourdieu quand il affirme: « À toute époque, il y a une lutte de tous les instants à propos du taux de conversion entre les différentes espèces, lutte qui oppose les différentes factions de la classe dominante, dont le capital global fait une part plus ou moins grande à telle ou telle espèce » (1984, p. 57).

Le cas présenté ici démontre de manière particulièrement spectaculaire l'application de la théorie de la conversion des capitaux. De plus, il est important de souligner que, pour l'essentiel, les agents qui ont accumulé des capitaux dans les domaines extra-parlementaires

avant 1994 n'ont pas agi de façon machiavélique. Ils ont accumulé ces capitaux en réussissant à avoir un *illusio* suffisamment puissant face à la *doxa* de chacun des champs investis pour leur permettre d'y acquérir une position de dominants. C'est une fois le capital accumulé dans un champ que la possibilité de le convertir peut être acquise, pas avant. Par exemple, les gens qui militaient dans le mouvement syndical et qui sont devenus patrons ne visaient pas à devenir patrons, ils voulaient d'abord l'amélioration des conditions de travail et de vie de leurs camarades à l'œuvre dans les usines, les mines et les vignes du pays. Certains visaient aussi certainement la possibilité de devenir patron (ce que le régime de l'apartheid leur interdisait), mais la plupart affirmait surtout vouloir abolir le patronat. Cette volonté d'abolir le patronat était relativement facile à réclamer, puisque les règles du champ leur interdisaient, quelles que soient leurs stratégies, d'atteindre cette position dans le domaine économique. Leurs engagements de l'époque pour renverser radicalement les rapports sociaux, politiques et économiques de la société sud-africaine, en dépit de la réponse extrêmement répressive (pouvant aller jusqu'à l'assassinat) des agents dominants, ne peuvent pas être remis en question. Il faut interpréter leur nouvelle attitude et stratégie à la lumière de la nouvelle organisation des champs politiques et économiques qu'ils ont contribué à établir (maintenant, ils ont le droit d'espérer modifier leur position dans le champ et devenir dominants). Ainsi, nous revenons aux concepts d'*habitus* et de champs, qui évoluent tous deux de façon dialectique, dans un mouvement perpétuel où l'action de l'un influence l'état de l'autre, qui à son tour modifie la stratégie du premier, le tout dans un cycle ininterrompu.

Il serait certainement intéressant, lors de travaux ultérieurs, d'analyser les conséquences sur les relations de partenariat entre ONG et groupes du Sud lorsque les partenaires du Sud décident de procéder à des transferts massifs de capitaux d'un champ vers d'autres. Le cas de l'Afrique du Sud pourrait d'ailleurs constituer un laboratoire important, étant donné l'ampleur du phénomène et de la quantité d'informations disponibles pour l'étudier. Mais donner une réponse satisfaisante à cette question et toutes celles qu'elle sous-tend requerrait un travail trop vaste pour y consacrer une simple sous-section de ce mémoire.

3.1.4 Réflexions

Comme l'expliquent avec clarté Townsend et Townsend, la généralisation du partenariat comme modèle de relation interorganisationnelle dans le monde de la coopération internationale est le résultat de transformations politiques à une échelle plus vaste que celle de ce champ spécifique.

Vandana Desai and Rob Imrie's (1998) account of the impact of the new managerialism (Clarke and Newman 1993) on local governance in India and the UK argues that the UK, USA and other neo-liberal governments, claiming to improve the efficiency and transparency of the public sector and to limit costs, developed a new managerialist agenda in the 1980s. The deployment of selected private sector management techniques was to be the key. These techniques were then exported in the 1990s through foreign policies and aid. From Durham to Mexico, the same managerial approaches were then readily extended from the public sector to state-funded NGOs. This has, of course, been a 'complex, highly uneven and contradictory process' with complex outcomes (Desai and Imrie 1998: 637; Mohan 2002), but NGOs have boomed. There are global waves of 'fashion' within the global community of development NGOs (Mawdsley, Townsend, Porter and Oakley 2002) that again overlap with UK NGOs in techniques such as partnership, capacity-building, participation and empowerment, and in themes such as environment, gender or education (Townsend et Townsend : 2004, p. 273-274).

Cette transformation est le fruit d'une évolution idéologique du monde occidental vers le néo-libéralisme, que d'autres auteurs ont également constaté.

Most development assistance is given as official aid, that is, from states in the North to states in the South, or from multilateral organizations to states in the South. Many consider this to be a fundamental problem. Representatives of the private sector in both North and South consider the continued confidence in the state as an engine of development to be mistaken and inhibiting for economic development based on market forces and free enterprise. They are especially supported in the theoretical development debate by neo-classical economists (Degnbol-Martinussen et Engberg-Pedersen : 2005, p. 281).

Cette conjoncture générale a permis une croissance et un développement spectaculaires des ONG au Nord et des groupes communautaires au Sud. Et ce, dans une multitude de formes et dans une kyrielle de dossiers, y compris un certain nombre qui étaient autrefois la chasse

gardée des États et de ses appendices (institutions académiques, sociétés publiques, etc.). Toutefois, il serait inapproprié de conclure que les ONG ont nécessairement agi de manière calculatrice dans cette conjoncture.

Les ONG et les groupes communautaires du Sud rassemblent, essentiellement, les agents dominés de leurs sociétés respectives. En effet, sauf exception, les véritables lieux de pouvoir ne sont pas dans les bureaux du CCCI ou d'une radio communautaire sud-africaine. C'est ainsi que même si les ONG et les groupes s'affichent officiellement contre le néo-libéralisme, ils ne peuvent s'empêcher d'utiliser la dynamique des luttes au sein du champ pour essayer d'accroître leur production de capital et de s'approprier le maximum possible du capital disponible au sein du champ où ils sont actifs. Bourdieu explique ce phénomène de la manière suivante :

La structure du champ est un état du rapport de force entre les agents ou les institutions engagés dans la lutte ou, si l'on préfère, de la distribution du capital spécifique qui, accumulé au cours des luttes antérieures, oriente les stratégies ultérieures. Cette structure, qui est au principe des stratégies destinées à la transformer, est elle-même toujours en jeu : les luttes dont le champ est le lieu ont pour enjeu le monopole de la violence légitime (autorité spécifique) qui est caractéristique du champ considéré, c'est-à-dire, en définitive, la conservation ou la subversion de la structure de la distribution du capital spécifique (1984, p. 114).

L'attachement que les ONG démontrent au respect des règles du champ en acceptant, en promouvant même, le partenariat dans la structure actuelle du champ, trouve son origine dans l'adhésion complète des ONG et des groupes du Sud à l'axiome principal du champ : le développement. Cette adhésion est nécessaire pour participer au champ, et ce, quelque soit la position que l'on occupe au sein du champ. La dynamique d'un champ est constituée d'un entrelacement de luttes et de transformations partielles et incessantes des rapports de pouvoir entre agents, ce qui permet de donner aux dominés la perception qu'ils gagnent parfois du terrain, mais ces prises de pouvoir par les dominés ne sont pas accomplies de façon univoque. La lutte autour des symboles et des définitions (telles que « développement » — humain, social, durable, etc. — ou « partenariat ») exemplifie un volet de ces affrontements entre agents dans lesquels les ONG et les groupes du Sud marquent souvent des points car leur expertise (praticiens, universitaires, chercheurs, intellectuels, etc.) est très forte, alors que

d'autres volets, comme celui du financement, par exemple, sont essentiellement aux mains des États, OI, IFI et entreprises privées, car ils contrôlent cette ressource. En ce sens, il est impossible de reprocher à un agent du champ de soutenir la doxa de celui-ci. Du point de vue de Bourdieu, « la transfiguration est essentiellement verbale: pour pouvoir faire ce que l'on fait en (se) faisant croire qu'on ne le fait pas, il faut (se) dire que l'on fait autres choses que ce que l'on fait, il faut le faire en (se) disant qu'on ne le fait pas, comme si on ne le faisait pas » (1994, p. 203).

Ceci explique pourquoi le discours (dominé par les ONG et les groupes du Sud) sur le partenariat semble si décalé de la pratique (principalement contrôlée par les États, les OI, les IFI — et dans une moindre mesure les ONG) et des motivations véritables (générer et accumuler un maximum de capital, améliorer son positionnement dans l'ordre de domination au sein du champ) identifiées au cours des pages précédentes. Le tout démontrant, encore une fois, l'effet d'allodoxia dans le champ de la coopération internationale.

Il est donc plausible d'avancer que la prolifération du paradigme du partenariat dans le monde de la coopération internationale témoigne à la fois d'une forte intégration de ce champ aux champs plus globaux (développement international, relations internationales et économie mondiale), et de l'orthodoxie (de l'important niveau de somatisation de violence symbolique, dirait Bourdieu) des agents dominés à l'égard de l'habitus de référence du champ.

CONCLUSION

4.1 La démarche

Ce mémoire est divisé en deux volets principaux. D'abord, il dresse le portrait des relations de partenariat entre des ONG canadiennes et leurs partenaires sud-africains, et ce, afin de constituer une base de références factuelles et académiques qui permettra d'alimenter de façon crédible la suite de la démarche.

Il analyse ensuite les motivations et les contraintes qui structurent les relations de partenariat dans le monde de la coopération internationale, puis évalue le niveau de conscience des acteurs de l'existence des motivations et des contraintes inhérentes à leurs relations.

En termes bourdieusiens, nous avons donc dans un premier temps exploré un échantillonnage du champ de la coopération pour le développement international en y décrivant les agents, les habitus principaux, les formes de capitaux qui y sont générés et qui y circulent, ainsi que la doxa du champ. Ensuite, nous avons analysé les processus de génération et d'accumulation du capital dans ce champ par l'étude des rapports de pouvoir et de domination qui structurent le champ et identifié le phénomène d'allodoxia que ces rapports de pouvoir génèrent. Cette allodoxia représente la différence entre l'usage affirmé et l'usage réel des capitaux au sein du champ.

Bien que centré sur les relations ONG-groupes locaux sud-africains, le texte inclut une contextualisation des relations entre l'ensemble des agents actifs au sein du champ du développement, ce qui permet d'identifier les principales influences qui s'exercent sur l'opérationnalisation des mécanismes de partenariat.

Cette analyse est construite à partir d'une approche qui remet en cause la notion de développement et qui, essentiellement, identifie celle-ci comme une expression de l'habitus dominant plutôt que comme un objectif rationnel et un dogme inattaquable comme le font la plupart des auteurs.

4.2 Les faits

D'une façon générale, il a été rapidement établi que les ONG et les groupes du Sud s'entendaient sur la rhétorique définissant le partenariat et sur les indicateurs permettant de juger de la valeur de celui-ci. Les agents observés ont tous défini le partenariat comme une approche des relations interorganisationnelles qui soit marquée au coin de la transparence, de la longévité, de l'équité, de la mutualité et de l'ouverture, le tout dans la recherche d'un objectif partagé (qui est la doxa officielle du champ) : le développement.

Au fur et à mesure que les informations touchant les relations de partenariat se sont accumulées, il est devenu de plus en plus difficile d'établir une corrélation harmonieuse entre les pratiques et le discours. Les indices recueillis pointent très largement vers des rapports inégaux dans lesquels le contrôle des ressources monétaires semble l'élément déterminant des rapports d'autorité entre les ONG et les groupes sud-africains d'une part, mais aussi entre les ONG et leurs propres bailleurs de fonds, dont l'ACDI au premier rang d'autre part. Non seulement les rapports d'autorité semblent-ils déterminés par l'argent, mais les rapports tout court puisque, de toute évidence, sans rapport pécunier, il n'y a pas de partenariat dans la pratique et peu de relations entre les agents du champ. L'aspect financier domine largement les autres volets (idéologique, éthique, social, politique, etc.) du champ de la coopération. Ces faits démontrent le caractère hétéronome des ONG et des groupes du Sud à l'égard des bailleurs de fonds actifs au sein du champ.

Parmi les constatations les plus significatives que l'enquête a permis de relever, notons l'instabilité et l'imprédictibilité des relations de partenariat, tant au niveau du financement que de la durée. De plus, la « polygamie » caractérisant les relations interorganisationnelles est marquante. Motivés entre autres par la précarité des relations établies, les groupes sud-africains ont développé une stratégie qui consiste à multiplier autant que possible les partenariats, leur permettant ainsi de diversifier leurs sources de fonds et de réduire la dépendance associée à l'établissement de relations d'exclusivité. Tout cela d'autant plus que les sommes en jeu sont relativement modestes dans la plupart des cas observés, correspondant typiquement à plus ou moins l'équivalent d'un salaire. Mais les ONG ne sont pas plus adeptes de la « monogamie » dans leurs relations interorganisationnelles,

puisqu'elles entretiennent toutes des dizaines de partenariats dans un grand nombre de pays et de domaines d'expertise.

Il est par ailleurs clair que l'ensemble des normes administratives sont systématiquement définies par les ONG, même si celles-ci savent faire preuve d'une certaine flexibilité dans l'opérationnalisation de ces normes. Il est aussi incontestable que cet aspect particulier des relations entre ONG et groupes du Sud est largement influencé par les exigences que l'ACDI impose aux ONG elles-mêmes.

À l'égard des contraintes administratives, il est intéressant de noter que celles-ci sont interprétées différemment selon que l'on interroge les ONG ou les groupes du Sud. Les Sud-africains considèrent que ces normes restreignent leur flexibilité et leur marge de manœuvre, alors que les Canadiens (tant les ONG que l'ACDI) n'y voient pas grand chose d'autre que des processus de suivi qui témoignent de la bonne gestion des fonds.

Une autre des caractéristiques mises en évidence par l'étude des données est la nature unidirectionnelle de la transmission de l'information. En effet, cette propriété des relations entre les différents acteurs de la chaîne de l'aide est très claire. Les bailleurs de fonds reçoivent l'information qu'ils jugent pertinente et nécessaire pour mener à bien leurs dossiers et leurs procédures. D'une manière systématique, ces données sont ensuite traitées, remaniées, analysées et utilisées comme un outil afin d'obtenir d'autres capitaux (financiers ou symboliques) à l'intérieur du champ. D'ailleurs, il est notable que c'est la même procédure qui est suivie pour demander du financement que ce soit à l'ACDI et aux autres bailleurs de fonds institutionnels ou au public en général (campagne de financement publique, relations avec les médias, etc.).

De plus, il est spectaculaire de constater à quel point l'unidirectionnalité de l'information se traduit par une ignorance pratiquement complète des Sud-africains des mécanismes internes des ONG et du contexte dans lequel celles-ci évoluent. Ceci est particulièrement frappant quand on réalise que les ONG exigent de tout connaître de la situation interne de leurs partenaires et bâtissent leur « fonds de commerce » (tant politique que financier) à partir de leur expertise de la société du Sud où elles interviennent.

On ne peut douter qu'en dépit du fait qu'il existe un certain mécanisme d'offre et de demande dans l'élaboration des priorités de financement annoncées par les ONG (l'offre) d'une part et les projets présentés par les Sud-africains (la demande) d'autre part, le « marché » ne met pas en présence des agents égaux entre eux. L'élément déterminant pour identifier cette inégalité du marché tient principalement au fait que, contrairement au concept théorique du marché, le nombre et la variété des « fournisseurs » (les ONG) sont limités par les contraintes inhérentes à l'accès aux ressources. Celles-ci sont foncièrement liées à la structuration générale des champs supérieurs (relations internationales, économie mondiale, etc.) à celui étudié ici. Essentiellement, l'argent est au Nord et les agences telles que l'ACDI ne financent généralement les groupes du Sud qu'à travers les ONG, et les ONG font ce qu'elles peuvent pour maintenir cet état de fait, même si cela peut être au détriment des groupes du Sud. Les règles de la compétitivité qui devraient régir le marché sont donc faussées, puisque même si les Sud-africains peuvent choisir parmi les ONG, ils n'ont pas la possibilité d'éviter cet intermédiaire. Le marché du financement étant donc une espèce d'oligopole, où les groupes du Sud ont un statut hétéronome face aux ONG pour s'assurer un apport en capitaux monétaires.

Ces résultats confirment ce qu'une partie de la littérature scientifique consultée avait déjà dévoilé, mais comme il n'existe pas de consensus sur ces points, et que le terrain d'enquête étudié pour ce mémoire est distinct des recherches précédentes, il était tout à fait pertinent de recueillir ces données.

4.3 L'analyse

L'illusio comme adhésion immédiate à la nécessité d'un champ a d'autant moins de chances d'apparaître à la conscience qu'elle est mise en quelque sorte à l'abri de la discussion : au titre de croyance fondamentale dans la valeur des enjeux de la discussion et dans les présupposés inscrits dans le fait même de discuter, elle est la condition indiscutée de la discussion... L'illusio n'est pas de l'ordre des principes explicites, des thèses que l'on pose et que l'on défend, mais de l'action, de la routine, des choses que l'on fait, et que l'on fait parce qu'elles se font et que l'on a toujours fait ainsi. [...] Aux questions sur les raisons de l'appartenance, de l'engagement viscéral dans le jeu, les participants n'ont rien à répondre en définitive, et les principes qui peuvent être invoqués en pareil cas ne sont que des

rationalisations post festum destinées à justifier, pour soi-même autant que pour les autres, un investissement injustifiable (Bourdieu : 1997, p. 122-123).

C'est en grande partie sur cet à priori que notre analyse générale s'articule. En effet, l'origine de cette démarche vient du constat que, malgré des efforts significatifs consentis tant par les pays du Nord que du Sud, le développement reste un mirage, un objectif inaccessible. Comment expliquer qu'il demeure, dans ces circonstances, l'objectif annoncé de tant d'institutions, de structures et de groupes ? Quelles sont les forces qui entraînent tout cet appareil à cette poursuite sans fin ? La seule réponse qui ait réussi à calmer cette interrogation est celle de la croyance. Le développement est essentiellement une croyance (Rist : 2001, 2003b). Et comme toutes les croyances, elle exige de croire sans voir, d'adhérer sans question. Même si elle est sans fondement rationnel ou même si ses résultats concrets contredisent le discours.

La mise en commun du travail de Rist, qui dévoile la nature « mystique » du développement, et de la théorie boudieusienne a permis de décortiquer les faits recueillis sur le terrain et de comprendre la doxa du champ de façon rationnelle, en nous libérant du carcan imposé par l'adhésion au paradigme du développement.

Il ne fait aucun doute qu'il existe un champ de la coopération internationale, ce champ est un secteur particulier au sein du champ des relations internationales, donc de relations entre nations et États. Les rapports de pouvoir qui s'exercent à l'échelle générale du champ des relations internationales s'appliquent également au sein de son secteur « coopération internationale ». Cette affirmation est soutenue par plusieurs auteurs (Navarro-Flores : 2006; Pech et Padis : 2004; Rist : 2001; Mestrum : 2002; Bessis : 2002; Ashman : 2001; Lister : 2000; Negrao : 2004; Bornstein : 2003; Ahmad : 2006; Townsend et Townsend : 2004).

Au sein du champ de la coopération internationale, les trois principaux groupes d'agents organisés sont les organisations étatiques (telle que l'ACDI) et apparentées (OI, IFI), les ONG du Nord et les groupes communautaires du Sud.

Les rapports de pouvoir entre les agents dénotent une hiérarchie assez claire où les positions dominantes sont occupées par les organisations étatiques, suivies par les ONG et, au bas de

l'échelle, les groupes du Sud. Cette classification correspond bien à celle établie dans l'ensemble des relations internationales où les pays et sociétés occidentales riches dominent celles du Sud.

Chacun de ces agents possède un habitus qui lui est propre, mais le moyen le plus efficace de générer et d'acquérir du capital à l'intérieur du champ est d'entretenir des relations les plus étroites possible avec le dominant principal, donc d'adapter ses stratégies (son habitus) à celui des agences de développement, des OI et des IFI.

Il est important de noter que ces agents (agences, OI, IFI) bénéficient dans le champ d'un avantage concurrentiel immense puisqu'ils s'approvisionnent aussi en capitaux en dehors du champ lui-même, grâce à leur participation dans d'autres champs. Cet élément constitue d'ailleurs l'une des principales sources de puissance dont ils disposent pour s'imposer comme dominants, confinant ainsi les autres agents à une position d'hétéronomie à leur égard.

Jusqu'à ce point, il est possible d'affirmer que l'essentiel des auteurs consultés convergent dans leurs vues sur l'interprétation à donner aux faits. Toutefois, à partir de ce point, trois approches différentes ont été identifiées pour interpréter l'émergence et la propagation du partenariat comme stratégie d'action en coopération internationale. Nous avons classifié ces trois approches en fonction de l'analyse générale du champ sur laquelle elles s'appuient.

La première approche est celle des « schismatiques ». Essentiellement, elle est issue des ONG elles-mêmes et se définit par une réflexion beaucoup plus ciblée qui restreint son analyse aux relations entre ONG et groupes du Sud, sans véritablement tenir compte des rapports de pouvoir au sein de l'ensemble du champ et du contexte général hors du champ. C'est une conception à la fois plus technique (centrée sur les indicateurs et la méthodologie) et plus optimiste, qui présume qu'il est possible d'agir en toute indépendance des autres agents. Le qualificatif de schématique vient donc de cet espoir d'établir une rupture avec la dynamique d'ensemble du champ. Les tenants de cette position ne remettent pas en question le développement qui est la doxa principale du champ.

La seconde approche, qui rassemble le plus grand nombre de textes analytiques, est celle des « hétérodoxes ». D'après ces auteurs, le partenariat est une pratique issue de l'habitus des ONG et des groupes du Sud. Sa généralisation au sein du champ est le résultat d'un processus de régulation du champ où les dominants, que ce soit pour éviter une dérive schismatique ou un effet d'hystérésis trop important, ont dû accepter d'intégrer à l'habitus dominant le partenariat. Cette approche est intéressante, et il est assez facile d'y trouver des justifications théoriques. Néanmoins, si cette manière d'analyser la question pourrait facilement s'avérer à l'échelle du champ, il est problématique de ne pas y retrouver de références significatives aux interférences entre les champs. Notamment, si on considère la coopération internationale comme un secteur particulier des relations internationales.

La troisième interprétation est celle de l'« orthodoxie ». Les caractéristiques de cette approche sont d'une part la contextualisation de l'évolution du champ de la coopération internationale à l'intérieur du champ plus global des relations internationales et de ses transformations, et d'autre part la prise en compte de l'effet d'allodoxia sur les agents dominés générés par l'adhésion de ceux-ci à l'axiome du développement et, finalement, à l'appréciation du potentiel d'accumulation (et de conversion) du capital à l'intérieur du champ induit par la pratique du partenariat. Cette interprétation particulière du phénomène du partenariat entre ONG et groupes du Sud est, à notre avis, unique. L'appellation « orthodoxie » s'inspire du fait que cette lecture de l'évolution du champ aboutit à une conclusion principale qui met en valeur le niveau élevé de somatisation de violence symbolique de l'habitus dominant (témoignant de l'état des rapports de forces structurant le champ à ce moment) par les agents dominés du champ d'une part, et d'une lecture générale du champ qui identifie un très faible niveau d'hystérésis dans le fonctionnement de celui-ci d'autre part. Donc que la pratique du partenariat est tout à fait orthodoxe du point de vue des dominants du champ.

Une révision sommaire des points d'appui de cette thèse donne le portrait suivant. D'abord, l'ensemble des auteurs consultés confirment l'existence d'une corrélation entre la montée du néo-libéralisme et celle du partenariat. Non seulement les deux vont de pair dans le champ de la coopération internationale, mais dans l'ensemble des champs politique et économique. Le partenariat semble être une modalité d'opérationnalisation du néo-libéralisme dans tous les

champs apparentés observés. Un autre indice de l'hégémonisme des agents dominants peut être perçu à travers l'imposition de plus en plus rigoureuse des modalités organisationnelles propres à l'habitus de ceux-ci (cadre logique, gestion par résultats, planification stratégique, logiciels comptables, etc.) chez les dominés. Cette situation étant largement facilitée par la position hétéronome des ONG et des groupes du Sud à l'égard des bailleurs de fonds institutionnels. Ces caractéristiques de l'habitus dominant sont dorénavant intériorisées pratiquement sans aucune hésitation de la part des agents dominés, témoignant d'une somatisation importante du niveau de violence symbolique par ces derniers.

Ensuite, aucune des informations recueillies ou des textes parcourus n'a permis de déceler la moindre désaffection vis-à-vis de l'axiome du développement ce qui, selon notre interprétation des principes bourdieusiens, serait nécessaire pour permettre aux agents de percevoir l'inaccessibilité de la doxa du champ et permettre une contestation radicale de celui-ci. Une telle contestation serait de nature à transformer radicalement la doxa du champ et à entraîner une réorganisation complète de celui-ci.

Finalement, la cohésion du champ se maintient d'autant plus facilement que le capital qui y est généré est de plus en plus important. L'augmentation des budgets de l'APD en général, et des sommes disponibles pour les ONG en particulier, fait en sorte que l'ensemble des agents du champ connaissent une croissance du niveau de capital à leur disposition. Cette situation permet de diminuer le niveau de tension entre les agents et de rendre plus acceptable aux dominés la violence symbolique qui leur est imposée comme contrainte à la participation au champ. Les agents dominés ayant la possibilité de convertir les capitaux qu'ils accumulent à l'intérieur de ce champ pour devenir dominants dans d'autres champs (politique parlementaire, marché privé, institutions académiques, etc.). Cette cohésion du champ (qui s'exprime par l'absence de contestation significative de la part des agents dominés de leur position dans le champ) dénote donc une adéquation importante entre la structure du champ et l'habitus dominant.

Bien sûr, l'interprétation hétérodoxe qui explique l'expansion de la pratique du partenariat n'est pas sans intérêt, mais nous croyons qu'il s'agit là d'un processus secondaire à l'intérieur du champ. Si certaines ONG et certains groupes du Sud ont imaginé des modalités de

partenariat qui soient équitables, transparentes et respectueuses, ce n'est pas ce modèle qui est propagé, ce n'est donc pas celui-ci que nous avons découvert.

En fait, il n'est pas unimaginable que les deux processus coexistent simultanément, mais pour nous, il ne fait aucun doute que l'expansion rapide, presque épidémique, du modèle de relations interorganisationnelles de type partenarial que connaît la coopération internationale depuis 30 ans ne peut pas s'expliquer par une offensive réussie des agents dominés au sein du champ car aucun indice annonciateur ne laisse croire à un renversement imminent des rapports de pouvoir au sein du champ, c'est-à-dire à une situation d'hystérésis où l'habitus dominant et la structure du champ seraient en position de décalage important. Puisque nous sommes incapable de percevoir une transformation de l'habitus dominant qui soit provoquée par la pression des agents dominés, et qu'au contraire nous sommes capable de d'accumuler de nombreuses preuves de consolidation des rapports de pouvoir actuels au sein du champ (somatisation importante de la violence symbolique par les dominés, augmentation du volume de capital généré au sein du champ, adhésion totale à la doxa du champ par les dominés, etc.), nous sommes fermement convaincu que la thèse de l'orthodoxie est celle qui explique de la manière la plus juste possible le portrait d'ensemble de ce qui se déroule dans le champ, même s'il est concevable de trouver des contre-exemples (comme le font les tenants de l'hétérodoxie), ceux-ci sont, soutenons-nous, de nature épiphénoménale.

4.4 Le partenariat, stratégie gagnante d'un double jeu, ou l'allodoxia débusquée

En fait, il est permis de croire que la généralisation du partenariat provoque un renforcement des positions respectives des agents au sein du champ de la coopération. Les données recueillies, confirmées par une vaste littérature scientifique, démontrent sans ambiguïté que le double phénomène de la transmission de l'information des agents dominés vers les agents dominants d'une part et de la dépendance financière des agents dominés à l'égard des agents dominants d'autre part, crée un contexte qui mène à une cristallisation des positions des agents. La généralisation du partenariat dans le champ s'appuie, à notre avis, sur le fait que même en situation d'infériorité au sein du champ, la mécanique du partenariat permet depuis une vingtaine d'années à l'ensemble des joueurs d'accroître de façon soutenue la quantité de

capital qui est à leur disposition et ainsi de dissiper les tensions entre agents au sein du champ.

D'abord, les agents les plus dominés (les groupes du Sud) utilisent de manière assez systématique ces capitaux dans d'autres champs (politique nationale, marché privé, etc.). Cette stratégie des groupes du Sud leur permet de ne pas être menaçants pour les agents dominants, tout en leur donnant la motivation nécessaire pour continuer à tolérer leur position d'infériorité au sein du champ. Ensuite, les agents dominants (agences, OI et IFI) n'hésitent pas à instrumentaliser leurs investissements en coopération internationale pour consolider leur position dans les champs des relations internationales et de l'économie nationale. En effet, leur « aide au développement » agit comme un outil pour ouvrir des marchés, accéder à des ressources et influencer la conjoncture politique dans les pays du Sud. Finalement, les ONG, bénéficiant d'une croissance directement liée à leur rôle d'intermédiaire dans un marché lui-même en croissance, jouent à fond leur rôle de services de renseignements et de sous-traitants pour les agents dominants. Grâce à leurs pratiques de partenariat, les ONG permettent aux gouvernements du Nord d'accéder à de l'information et d'exercer des trafics d'influence que l'action étatique bilatérale ou multilatérale ne peut réaliser. En effet, en utilisant les ONG comme interface, les États du Nord peuvent réussir plus facilement à surmonter les limites inhérentes à l'action étatique, surtout dans des sociétés où l'État est faible. De plus, cette stratégie offre la possibilité d'instrumentaliser la société civile des pays du Sud. Deux choses difficiles à faire pour un État étranger sans se faire accuser de violer la souveraineté nationale du pays où il veut exercer son influence. Bref, les ONG peuvent se révéler d'excellents intermédiaires des actions interventionnistes du Nord au sein des sociétés du Sud.

Dans cette situation, le discours entourant le partenariat est particulièrement efficace pour permettre à chacun des joueurs d'agir sans dévoiler son véritable objectif dans le déroulement du jeu. Le brouillage systématique des rapports hiérarchiques et de la (re)connaissance des enjeux authentiques au bénéfice d'une rhétorique à caractère égalitaire censée unir les « partenaires » dans une action concertée pour un enjeu factice, mais déclaré commun (le développement), permet à tous les agents de justifier leurs actions par la doxa officielle, en dépit du fait que le véritable objectif de chacun soit distinct de celle-ci.

Nous croyons avoir débusqué ici l'allodoxia principale induite par la pratique du partenariat au sein du champ.

4.5 Les perspectives

Bien évidemment, ce mémoire ne couvre pas toutes les questions touchant les relations de partenariat entre ONG et groupes du Sud en particulier et le monde la coopération internationale en général. Quelques sections de ce mémoire se terminent sur des pistes d'études potentielles, dont celle des relations entre les ONG et les niveaux supérieurs de la chaîne de l'aide (agences gouvernementales, OI, IFI), ou encore celle de la classification des ONG, sans oublier la fonction du capital symbolique dans les échanges entre ONG et groupes du Sud. Parmi les pistes d'études qui nous semblent particulièrement intéressantes, notons les questions touchant le rôle des ONG comme élément des sociétés dominantes à l'échelle internationale. En effet, notre analyse repose de manière importante sur le fait que les ONG sont des agents qui adhèrent au champ du développement international avec conviction et dont l'action principale consiste à promouvoir la doxa du champ (le développement) dans des sociétés qui n'y adhèrent pas (nécessairement) encore totalement. Évidemment, toute la question de l'axiome du développement reste largement vierge malgré les travaux de Rist et de l'école post-développementiste. Finalement, la question la plus importante reste probablement celle-ci : Est-il possible de réussir simultanément à agir dans la société dominante en solidarité avec les dominés du champ des relations internationales (donc agir sans être récupéré par les dominants du Nord) tout en renonçant à la doxa du développement, puisque celle-ci est construite sur un axiome erroné ? Quiconque parviendra à répondre de manière satisfaisante à cette question réussira sans nul doute à ouvrir une importante perspective à l'action politique tant nationale qu'internationale.

APPENDICE A

PRÉSENTATION DES GROUPES SUD-AFRICAINS INTERVIEWÉS

Dans la région de Johannesburg, des représentants des groupes suivants nous ont accordé une entrevue :

Research-Education-Development (RED). Ce petit groupe de recherche et de ressources (une équipe de trois personnes) entretient des liens étroits avec Alternatives depuis sa mise sur pied il y a trois ans. Ce groupe concentre son expertise sur ce que l'on appelle en Afrique du Sud les nouveaux mouvements sociaux. Il s'agit essentiellement des groupes et des organisations qui ont vu le jour après les élections de 1994. Il existe des liens étroits entre cette organisation et deux autres groupes interviewés, *Khanya College* et *Anti-Privatisation Forum*. La personne rencontrée est Prishani Naidoo, l'une des trois membres du collectif.

Association for Progressive Communication (APC). Ce groupe est un peu exceptionnel, car il s'agit en fait d'un réseau mondial d'organisations électroniques sociales (*Social Electronic Communication Groups*) dont la majorité des membres sont des groupes provenant des pays du Sud. Mais comme le siège social du groupe est en Afrique du Sud et qu'il entretient des rapports avec les ONG ciblées par l'étude, et qu'Alternatives l'avait identifié comme un de ses partenaires sud-africains, nous avons décidé d'aller de l'avant avec ce groupe qui compte une quinzaine de salariés (qui ne travaillent pas tous en Afrique du Sud) et une quarantaine d'affiliés à travers le monde. La personne rencontrée est Anriette Esterhuysen, la directrice. Site web : <http://apc.org>.

National Labour and Economic Development Institut (NALEDI). Il s'agit d'un institut de recherche affilié au principal syndicat du pays, COSATU. NALEDI compte une vingtaine d'employés. Cet institut entretient des liens avec CUSO, mais aussi avec un autre organisme canadien, le Congrès du travail du Canada. Dans le cas de NALEDI, deux entrevues ont été réalisées. Une avec la coopérante de CUSO en place à ce moment-là, Amber Phalem, et une seconde avec le directeur de l'organisme, Oupa Bodibe. Site web : <http://www.naledi.org.za>.

Khanya College. Groupe d'éducation populaire, Khanya College agit comme centre de formation et de ressources pour les groupes communautaires et les syndicats. Le collège est progressivement en train de se transformer en organisation de masse, suite au leadership qu'il assume dans plusieurs dossiers, entre autres dans l'organisation sud-africaine de la campagne Jubilé¹. Alternatives et Oxfam-Canada identifient tous deux Khanya College comme un partenaire. Nous avons rencontré Nina Benjamin qui est responsable du *Strategy Center for Social Movements* et du *Gender program* au sein du collège. Site web : <http://khanyacollege.org.za>.

Anti-Privatisation Forum. Comme son nom l'indique bien, l'*Anti-Privatisation Forum* est une coalition mise sur pied à l'origine pour combattre les processus de privatisation mis de l'avant par les différents paliers de gouvernement depuis une dizaine d'années. Le groupe a néanmoins élargi son champ d'action pour rassembler une bonne partie des organisations populaires ouvertement mécontentes des politiques du gouvernement de l'ANC et qui considèrent que l'ANC a vendu son âme au-delà de toute possibilité de rédemption. Il compte dans ses rangs des groupes comme le *Soweto Electricity Crisis Committee* ou le *Orange Farm Water Crisis Committee*. Nous avons rencontré Trevor Ngwane, figure de proue et seul salarié de l'organisation. APF entretient des relations actives avec Alternatives et Oxfam-Canada. Les deux ONG identifient le Forum comme un partenaire. Site web : <http://afp.org.za>.

Women'sNet. C'est un groupe qui soutient et valorise l'action et la présence des femmes dans le développement des nouvelles technologies de communication en Afrique du Sud. Women'sNet héberge une coopérante CUSO depuis maintenant presque cinq ans. Ce groupe a aussi accueilli plusieurs stagiaires d'Alternatives. Nathasha Primo, directrice du groupe, nous a consacré quelques heures. Site web : <http://womensnet.org.za>.

¹ La campagne Jubilé 2000 est une vaste campagne internationale en faveur de l'abolition de la dette des pays du Sud.

South African NGO Coalition (SANGOCO). SANGOCO est la plus vaste coalition permanente de groupes communautaires et syndicaux sud-africains. Ce groupe national a des sections locales dans toutes les provinces. Le bureau national compte une demi-douzaine d'employés. SANGOCO a accueilli plusieurs stagiaires d'Alternatives. C'est Hassen Lorgat, le directeur, qui a partagé sa réflexion avec nous. Nous avons aussi fait un entrevue avec Marc Weinberg, l'ancien directeur, qui était en poste au moment où les groupes de stagiaires d'Alternatives y sont passés. Site web : <http://www.sangoco.org.za>.

Southern African NGO Network (SANGONET). L'expertise Internet communautaire en Afrique du Sud, c'est eux. Au cours des années, SANGONET a déjà entretenu des relations très étroites avec Alternatives qui ont, avec le temps, disparu de la mémoire de l'organisation. Il y avait une coopérante CUSO dans les bureaux de SANGONET jusqu'à la fin de mai 2005. La personne interviewée est David Barnard, le directeur du groupe. Site web : <http://www.sangonet.org.za>.

National Community Radio Forum. Le forum rassemble les radios communautaires du pays pour mettre en commun un certain nombre de services et pour mener les représentations nécessaires à la défense de leurs intérêts auprès des autorités. Jusqu'à récemment, il y avait trois coopérants CUSO au NCRF dont un qui a été en poste pendant plus de quatre ans. Alternatives a également envoyé des stagiaires dans ce groupe, bien que personne sur place ne semble en avoir gardé le moindre souvenir. Nous avons interviewé deux personnes membres de l'équipe du NCRF, soit Faiza Abrahams-Smith, *Chief Executive Officer*, et Manana Monareng, responsable des communications et de la recherche. Site web : <http://www.ncrf.org.za>.

NISAA. Un groupe qui fait de la prévention et du soutien contre la violence faite aux femmes. Basé dans les townships de Soweto, de Lenasia et d'Orange Farm, ce groupe fait aussi un bon nombre de représentations et de lobbies en faveur des droits des femmes auprès des différents paliers de gouvernement. NISAA compte une vingtaine d'employées, et Oxfam-Canada identifie NISAA comme un de ses partenaires dans la région du Gauteng. Zubeda Dangor, la directrice générale, et Ponthso Segway, responsable des communications, ont participé à l'entrevue. Site web : <http://www.nisaa.org.za>.

PlanAct. Ce groupe de service fournit son expertise aux communautés et aux autorités gouvernementales en développement urbain. Plusieurs coopérants CUSO sont passés par PlanAct au cours des années; le dernier a toutefois quitté il y a maintenant deux ans. PlanAct entretient toujours des relations avec une autre ONG canadienne, Roof Tops International. Plus personne au sein de PlanAct n'était disposé ou compétent pour parler des relations avec CUSO, nous avons donc réalisé une entrevue avec l'ancienne directrice générale, Georgina Jaffee. Site web : <http://www.planact.org.za>.

Soul City. Ce groupe, qui a une quarantaine d'employés, se consacre à la santé communautaire avec un fort volet sur la prévention du SIDA. Il accueille actuellement deux coopérants CUSO. Ce groupe a été identifié par la permanence de CUSO comme l'un de leurs partenaires actifs. Malheureusement, les quatre personnes contactées (dont la directrice générale et la responsable du projet pour lequel les coopérants travaillent) ont refusé de nous rencontrer. Les deux coopérants n'ont jamais retourné nos nombreux appels ou répondu à nos courriels. Site web : <http://www.soulcity.org.za>.

Dans la région de Cape Town, il y a eu trois organisations à notre programme, soit:

Institute for Democracy in South Africa (IDASA). Mis sur pied à l'époque de l'apartheid par des députés de l'opposition libérale pour participer au changement démocratique en Afrique du Sud, IDASA est maintenant un groupe qui se consacre au développement d'une culture démocratique. Oxfam-Canada soutient IDASA pour ses interventions au niveau des droits des femmes, en particulier le **Women's Budget Initiative** qui, chaque année, réalise une analyse du budget national en fonction de son impact sur les femmes et les sections les plus pauvres de la communauté. Malheureusement, la responsable de ce programme a refusé de nous rencontrer. Nous avons tout de même réussi à rencontrer Michael William, *Senior Project Manager*, responsable du département qui réalise ce projet. Malheureusement, M. William avait bien peu de choses à dire sur les relations entre son groupe et Oxfam-Canada (qui se résume, selon lui, à une simple relation de donateur, point). Il a toutefois fait un évaluation dithyrambique des relations qu'IDASA entretient avec l'Université Queens de Kingston. Site web : <http://www.idasa.org.za>.

Rape Crisis Cape Town Trust. Un centre de ressources, de soutien et de prévention contre la violence faite aux femmes. Le groupe compte une vingtaine d'employées réparties dans trois bureaux à travers la péninsule. Oxfam-Canada parle du RCCTT comme d'un partenaire. Le site web du RCCTT contient les rubriques « partenaires » et « donateurs », Oxfam se retrouve sous la seconde section. La directrice, Chantel Cooper, a bien voulu répondre à nos questions. Site web : <http://www.rapecrisis.org.za>.

Women on Farms Project. Ce groupe est un peu compliqué à décrire. Il s'agit à la fois d'un syndicat, d'un groupe de femmes, d'un groupe communautaire, d'un groupe de développement économique et d'un groupe de pression en faveur de la réforme agraire. Mais ces dernières années, le volet syndical et le volet réforme agraire prennent de plus en plus d'ampleur dans le cadre des activités du groupe. Oxfam-Canada entretient des relations avec Women on Farms Project. Nous avons rencontré Fatima Shabodien, la directrice du groupe. Site web : <http://www.wfp.org.za>.

APPENDICE B

PRÉSENTATION DES ONG CANADIENNES INTERVIEWÉES

Alternatives. Basée à Montréal, cette ONG est issue de plusieurs transformations organisationnelles assez complexes qui découlent d'initiatives remontant aux années 1960. L'appellation et la structure actuelles datent du milieu des années 1990. Dans sa documentation, Alternatives affirme travailler « en étroite partenariat avec » les organisations du Sud, entre autres en soutenant « la mise en réseau de ces groupes afin qu'ils bénéficient des expériences et des réussites les uns des autres ». L'organisation affirme compter 50 000 donateurs (Alternatives : 22 janvier 2005, sp). Nous avons rencontré Michel Lambert qui est directeur de la programmation internationale et actif dans le secteur depuis plus de 15 ans. Il est également important de noter que l'auteur de ce mémoire a travaillé dans cette organisation (et l'un de ses « ancêtres », le Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe) de 1985 à 2001. Site web : <http://alternatives.ca>.

Oxfam-Canada. Mis sur pied en 1963 comme une section de Oxfam-UK, Oxfam-Canada (indépendant depuis 1967) se présente comme « *an international development agency working with over 100 partner organizations in Africa and the Americas. We work with partners to tackle the root causes of poverty, injustice and inequality, helping to create self-reliant and sustainable communities. [...] Oxfam Canada is a member of Oxfam International, an alliance of thirteen Oxfams worldwide* (Oxfam-Canada: 2007a, sp). Oxfam-Canada a un budget annuel d'approximativement 15 millions de dollars (Oxfam-Canada : 2007b, sp) et compte sur le soutien d'approximativement 50 000 donateurs au pays (Oxfam-Canada: 2007a, sp). Nous avons rencontré Jim McKinnon qui est *Coordinator for Southern Africa* et qui œuvre dans le domaine du développement international depuis une vingtaine d'années. Site web : <http://www.oxfam.ca>.

CUSO. Ce groupe se présente comme le « chef de file mondial dans le domaine de la coopération internationale » (CUSO : 2006a, sp) et la « principale agence d'envoi de volontaires au Canada depuis 1961, [puisqu'elle] a envoyé plus de 11 000 Canadiens et Canadiennes travailler au développement à l'étranger. » Selon le site web de l'organisation, « CUSO est un organisme canadien favorisant les alliances pour la justice sociale dans le monde. » Dans son fonctionnement, cette organisation prétend « rendre compte du principe de coopération entre partenaires égaux. CUSO se perçoit [...] comme [...] un organisme de développement bien implanté capable de répondre de façon appropriée aux besoins des pays hôtes et de ses partenaires » (CUSO : 2006a, sp). Susan Learoyd, spécialiste de la région Afrique, a répondu à nos questions. Site web : <http://www.cuso.ca>.

APPENDICE C

AUTRES PERSONNES INTERVIEWÉES

Deux entrevues ont été menées avec des acteurs expérimentés du milieu de la coopération internationale. Ces rencontres visaient à confirmer certaines perceptions générales sur les caractéristiques globales de la coopération canadienne au cours des dernières décennies.

Kati Lyon-Villiger est cadre supérieur de la Direction générale du partenariat canadien de l'ACDI. C'est cette direction qui agit à titre de guichet principal pour le financement des ONG canadiennes et des autres partenaires privés par l'ACDI. Lors de l'entrevue, elle était accompagnée d'une collaboratrice, **Frances Cosstick**, attachée au secteur volontaire (une sous-section de la Direction générale du partenariat), qui travaille sur une base quotidienne avec les ONG canadiennes.

Pierre Vaillancourt est actif dans le milieu de la coopération internationale depuis 1971. Il agit actuellement comme consultant pour plusieurs ONG, agences, OI et IFI, mais aussi pour des organisations du Sud. Il a, au cours de sa carrière, assumé différents postes de direction au sein d'ONG canadiennes, parfois au Canada, parfois en Afrique. Il se spécialise depuis plusieurs années sur les questions de gouvernance.

APPENDICE D

GUIDE D'ENTREVUE DES GROUPES SUD-AFRICAINS

Afin de pouvoir recueillir une information cohérente et pratique, nous avons mis au point un guide d'entrevue qui a servi lors de nos rencontres avec les groupes sud-africains. Ce même guide a ensuite été légèrement adapté afin d'être utilisé lors des réunions avec les ONG canadiennes. C'est aussi une version ajustée de ce même guide qui nous a permis de structurer nos entrevues avec l'ACDI et le consultant. Le guide complet est en annexe de ce mémoire, mais nous croyons pertinent de commencer cette section par une présentation de la structure de celui-ci.

Le guide est partagé en plusieurs sections. Chaque section vise à circonscrire un élément précis du cadre et/ou de la nature du partenariat établi entre le groupe et l'ONG.

La **première section** vise l'identification du groupe, ses caractéristiques organisationnelles, sociales et politiques. Ce sont ces informations qui ont permis de rédiger la section « les groupes interviewés » du chapitre précédent. La **seconde section** est composée de questions très ouvertes, qui invitent le porte-parole du groupe à définir sa vision d'un partenariat et des relations Nord-Sud.

Les sections suivantes cherchent toutes, sous un angle ou un autre, à vérifier si, à la lumière de la définition donnée par le groupe du Sud, la relation entretenue avec l'ONG canadienne est un véritable partenariat et s'il est satisfaisant.

La **troisième section** vise à définir les caractéristiques quantitatives de la relation avec l'ONG du Nord, la durée, le type d'échange, les sommes impliquées, le ratio qu'elles représentent par rapport à l'ensemble de la programmation du groupe. La **quatrième section** cherche davantage à déterminer les caractéristiques qualitatives du partenariat, la perception qu'en retire le groupe, les motivations qui justifient, aux yeux du groupe, son implication, etc.

La **cinquième section** vise à établir des valeurs comparatives : Comment le groupe perçoit-il le partenaire canadien en rapport avec d'autres partenaires du Nord, ou encore un partenaire du Sud, comment un partenariat avec un groupe similaire (faisant le même travail dans un autre région par exemple) est-il envisagé en comparaison avec un partenariat avec une ONG du Nord, etc. Un **sixième bloc** nous aidera à comprendre comment le groupe du Sud perçoit les motivations de son partenaire du Nord par rapport à son engagement envers lui.

Enfin le **septième et dernier bloc** permet de déterminer le niveau de satisfaction que le groupe du Sud retire de son partenariat.

1. Bloc IDENTIFICATION

- Nom du groupe :
- Domaine d'action :
- Secteur géographique :
- Nom de la personne contact :
- Titre de la personne contact :
- Type de membership (individus, groupes, combien, niveau de participation, etc.) :
- Années d'existence :
- Origine du groupe (fruit d'une institution - Église, université, etc. - mobilisation populaire, initiative d'intellectuels, etc.) :
- Statut légal :
- Budget annuel :
- Type d'action : (groupe de service, de défense de droits, de ressources, etc.) :
- Adhésion à des réseaux, coalitions, etc. :

2. Bloc DÉFINITION

- Selon vous, qu'est-ce qu'un partenariat avec une ONG du Nord, et, toujours selon vous, en quoi « partenariat » signifie autre chose qu'un transfert de fonds de l'ONG du Nord vers votre groupe ?

3. Bloc QUANTITATIF

- Combien de temps avez-vous entretenu des contacts avant d'engager un partenariat avec l'ONG ?
- Le partenariat est-il actuellement en vigueur ?
- Si oui, depuis combien de temps ?
- Si non, combien de temps a-t-il duré ?
- Entretenez-vous des partenariats avec d'autres ONG du Nord ?
- Si oui, combien et avec quelle(s) ONG ?
- Quel type de relations (transfert d'argent, coopérants, politique, campagne commune, etc.) est mis en place dans le cadre du partenariat ?
- Par quels moyens techniques (courriel, poste, site web, rapports mensuels, etc.) les relations sont-elles entretenues entre les deux groupes ?
- Combien de visites sont réalisées par année par le groupe du Nord ?
- Combien de visites sont réalisées par année par le groupe du Sud au Canada ?
- Combien de personnes différentes du Nord sont venues vous visiter ?
- Combien de personnes différentes de votre groupe sont allées au Canada ?
- S'il y a de l'argent d'impliqué dans votre partenariat, combien ?
- Cette somme est-elle versée pour soutenir les activités générales de votre groupe ou pour des projets précis ?
- Est-ce qu'il y a autre chose de concret que de l'argent qui est échangée (du personnel, des stagiaires, publiez-vous des textes de votre partenaire dans votre bulletin interne, est-ce que vous vous envoyez des cadeaux à Noël, envoyez-vous systématiquement une copie de vos publications, avez-vous un programme de formation commun ou en collaboration, y a-t-il des rencontres d'instance à instance, etc. Si oui, quoi :

4. Bloc QUALITATIF

- Faites-vous rapport de l'usage des sommes versées par le partenaire, et si oui comment?
- Y a-t-il un contrôle autre que vos rapports (des visites, des consultants externes, etc.) ?
- Est-ce que vous dites à l'avance ce que vous allez faire avec l'argent ?
- En général, qui initie les projets que vous réalisez dans le cadre de votre partenariat ?
- Si, pour réaliser le projet, il faut que le partenaire du Nord dépose une demande de financement à l'ACDI (ou un autre bailleur de fonds), qui rédige la demande?
- Si c'est le partenaire du Nord, lisez-vous la demande avant qu'elle ne soit déposée au bailleur de fonds?
- Est-ce que, à votre connaissance, le groupe du Nord conserve une quote-part des contributions versées pour les projets réalisés en partenariat ?
- Si oui, est-ce que vous trouvez cela normal ?
- Discutez-vous avec votre partenaire du Nord des rapports qu'il présente à ses bailleurs de fond à propos de vos activités?
- Qui rédige les rapports?
- Quelle influence votre partenaire du Nord exerce-t-il sur votre programmation ?
- Comment cette influence s'exprime-t-elle ?
- Quelle influence avez-vous sur la programmation de votre partenaire du Nord ?
- Comment cette influence s'exprime-t-elle ?
- Avez-vous un contrôle sur l'usage que le partenaire du Nord fait de votre programmation dans ses activités et sa programmation canadienne (par exemple dans ses campagnes de publi-postage)?
- Si le partenariat implique un coopérant ou un stagiaire, pensez-vous qu'il aurait été possible de trouver une personne avec des compétences similaires localement?
- Si oui, aimeriez-vous mieux travailler avec une personne locale ?

5. Bloc COMPARATIF/ ÉVALUATION

- Qui a initié l'offre de partenariat?
- Pourquoi avez-vous décidé de vous engager dans un partenariat avec ce groupe spécifiquement ?
- Si d'autres groupes du Nord vous offraient d'établir des partenariats, auriez-vous, a priori, une attitude positive ou négative face à cette offre? Pourquoi?
- Quand les autres groupes sud-africains avec qui vous travaillez vous parlent de leurs partenaires du Nord, avez-vous l'impression qu'ils entretiennent le même type de relations que celles que vous avez avec votre partenaire canadien ?
- Si ces relations sont différentes, est-ce que vous pensez que leur partenariat est meilleur ou moins bon que le vôtre?
- Qu'est-ce qui vous fait penser cela ?
- Si vous aviez le choix, préféreriez-vous faire affaire avec un autre partenaire?
- Si oui, quelle caractéristique aurait cet autre partenaire (un autre pays, une agence multi-latérale, un groupe plus gros, plus petit, ayant un bureau local, pas de bureau local, un groupe spécialisé e.i. avec une mission qui correspond à votre mission plutôt qu'un groupe généraliste de développement)?
- Est-ce que vous considérez que votre partenariat est aussi fructueux qu'il pourrait l'être ?
- Si non, pourquoi ?

6. Bloc LES MOTIVATIONS DU PARTENAIRE DU NORD

- Selon vous, pourquoi votre partenaire du Nord est-il intéressé à ce partenariat?
- Qu'est-ce qui fait que cette ONG a établi ce partenariat avec vous plutôt qu'avec n'importe quel autre groupe ?
- Quel bénéfice tire l'ONG du Nord de ce partenariat?
- Pourquoi cette ONG utilise-t-elle la formule du partenariat plutôt que d'ouvrir son propre bureau et embaucher du personnel sur place?
- D'après vous, quelles sont les motivations politiques qui justifient ce partenariat aux yeux de l'ONG?
- Pourquoi croyez-vous que le gouvernement canadien finance votre groupe à travers une ONG plutôt que de vous donner l'argent directement?

7. Bloc SATISFACTION

- Globalement, sur une échelle de 1 à 10 (10 étant la meilleure note), quelle note accordez-vous à votre relation de partenariat avec XXX ?
- Expliquez votre jugement.
- (si le partenariat est en vigueur) : Quel est l'aspect le plus positif qui vous encourage à poursuivre votre partenariat ?
- (si le partenariat est terminé) : Quel est l'aspect le plus motivant qui vous encouragerait à renouer votre partenariat ?
- Qu'est-ce qui pourrait être fait pour améliorer les critiques que vous portez à votre partenariat?

APPENDICE E

EXTRAIT SUR LE PARTENARIAT
TIRÉ DU *CODE D'ÉTHIQUE* DU CCCI²**2.3 PRINCIPES DE PARTENARIAT**

L'expérience collective du CCCI montre que l'établissement et le maintien de relations avec les organisations de la société civile sur la base du partenariat sont indispensables à la réalisation d'objectifs conformes aux principes de développement du CCCI. Pour les besoins de cette section, les partenariats font référence aux relations entre les membres du CCCI et les organisations de la société civile – et non les individus ou les gouvernements – où chaque organisation s'engage par un accord mutuel à respecter un ensemble de principes et à intervenir tel que convenu, dans une perspective de (sic) long terme.

S'appuyant sur les principes de développement à la section 2.2, le CCCI et ses organisations membres s'engagent selon les principes supplémentaires suivants qui s'appliquent aux partenariats :

- a) Un partenariat est un processus d'accompagnement à long terme qui appuie le droit des gens à déterminer leurs orientations de développement et à exercer des activités conformes à ces orientations à travers les organisations de la société civile.
- b) Un partenariat vise la promotion et le plein exercice des droits de la personnes (sic), des libertés fondamentales, de la justice sociale, de la distribution équitable de la richesse mondiale et de la viabilité environnementale.
- c) Un partenariat devrait se baser sur une vision d'entraide et de solidarité et des objectifs sociaux partagés qui dépassent la simple mise en oeuvre de programmes et de projets.

² CCCI (2004)

- d) Un partenariat devrait être inclusif, respecter et favoriser la diversité.
- e) Un partenariat devrait être équitable. Étant donné qu'il existe souvent des inégalités découlant de la dynamique du pouvoir, en particulier dans les situations de relations de financement, les partenaires s'engagent à établir des partenariats équitables.
- f) Un partenariat est une relation dynamique fondée sur le respect et l'honnêteté, dans laquelle les partenaires cherchent mutuellement à mieux se comprendre et à s'apprécier.
- g) Les partenaires font preuve entre eux de transparence et se rendent mutuellement des comptes.
- h) Les organisations partenaires respecteront l'autonomie et les contraintes de chaque partie et favoriseront un climat de confiance mutuelle dans toutes les activités visées par le partenariat.
- i) Le partenariat implique la volonté d'apprendre l'un de l'autre et de favoriser le partage des connaissances.

3.0 CODE DE CONDUITE

3.1 LES PARTENARIATS - Les partenariats avec les organisations de la société civile seront établis selon les principes de développement du CCCI et les Principes de partenariat stipulés dans la section 2 ci-dessus et peuvent être bonifiés par des principes additionnels proposés et adoptés d'un commun accord.

3.1.1 Établissement d'un partenariat

- a) Les partenariats doivent reposer sur la notion de la solidarité mutuelle déclarée découlant de la compréhension des valeurs, des convictions, des buts, des objectifs et des limites de chaque organisation.
- b) Les partenariats doivent être soutenus par des ententes mutuellement acceptables et dûment signées, qui permettront à toutes les parties de négocier les objectifs, les attentes, les rôles, les responsabilités et les contributions au partenariat.

c) Des ententes doivent être conclues entre les partenaires relativement aux responsabilités partagées en vue d'atteindre les buts et les objectifs négociés et d'obtenir les résultats convenus.

3.1.2 Maintien et renforcement d'un partenariat

a) Les partenariats solides comprennent des activités permettant de résoudre les inégalités dues au déséquilibre de pouvoir. Les partenaires doivent déterminer et tâcher d'adopter des mesures concrètes afin de favoriser des relations équitables.

b) Les partenaires doivent s'efforcer d'approfondir leur compréhension mutuelle par une mise en commun transparente de l'information. Chacun des partenaires doit avoir droit de regard sur les activités relatives au partenariat, tout en respectant le droit à la protection des renseignements personnels.

c) Le respect des différences, telles que culturelles, religieuses, socio-économiques ou politiques, marquera l'interaction des partenaires.

d) Les organisations partenaires doivent participer régulièrement et ouvertement à des échanges pour le bon fonctionnement du partenariat et en vue de s'assurer que tous les partenaires sont adéquatement représentés et qu'aucune organisation n'intervient unilatéralement au nom d'une autre.

e) Les organisations doivent reconnaître les contributions de leur partenaire, en respectant les droits de la propriété intellectuelle et en reconnaissant la propriété des produits et des résultats découlant des initiatives de partenariat.

f) Un partenariat sain est consolidé par des réactions rapides et constructives aux différences d'opinion qui se produisent inévitablement entre les organisations. Les partenaires doivent s'assurer que des mécanismes sont en place pour régler les conflits.

g) Les ententes seront limitées dans le temps et préciseront des calendriers d'évaluation et de renouvellement du partenariat.

h) Les partenariats qui comprennent le transfert de fonds doivent être dotés d'un contrat négocié et conjointement signé qui détermine les exigences en matière d'établissement de rapports dont les parties conviennent, pour s'assurer que toutes les parties utilisent les fonds de développement conformément à l'entente.

i) En cas de situation catastrophique comme un manque de fonds important dans le cadre d'un partenariat de financement, toutes les parties doivent mettre en oeuvre dans les plus courts délais un plan de contingence mutuellement négocié.

3.1.3 Fin d'un partenariat

a) L'entente de partenariat devra prévoir des modalités, des conditions et une procédure appropriée pour mettre fin au partenariat.

b) Dans le cas où une réduction dramatique des activités de partenariat s'impose, tous les partenaires doivent s'en tenir aux mêmes normes de conduite qui régissait (sic) les activités quotidiennes de leur relation.

BIBLIOGRAPHIE

- ACDI. 2006. *Programmes du partenariat canadien*. Ottawa : ACDI. En ligne.
<<http://www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/JUD-11291243-N24>>.
Consulté le 2 avril 2007.
- ADLI, Aria. Juin 2007. *French wh-questions and sociocultural variation in syntax*. Berlin :
Zentrum für Allgemeine Sprachwissenschaft. 60 pages. En ligne.
<homepages.nyu.edu/~aa1329/papers/Adli_FrenchWHSocioVar_2007.pdf>.
Consulté le 15 juillet 2007.
- AHMAD, M.M. 2001. « Unequal friends : The 'partnership' between international NGO' (Non-governmental organisations) and local NGOs in Bangladesh ». *Journal of Rural Development*. Vol. 20, No. 3. pp 489-506.
- ALNOOR, Ebrahim. 2003. « Making sense of accountability : Conceptual Perspectives for Northern and Southern Nonprofits » *Nonprofit Management and Leadership*. Vol. 14 Issue 2. pp 191-212.
- ALTERNATIVES. 22 juin 2005. *Qui sommes-nous ?*. En ligne.
<http://www.alternatives.ca/article8.html>. Consulté le 08/09/2006.
- AMIN, Samir. 1988. *L'accumulation à l'échelle mondiale*. Paris : Anthropos. 617 pages.
- AMIN, Samir. 1993. *La faillite du développement en Afrique et dans le tiers-monde*. Paris : L'Harmattan. 384 pages.
- AMIN, Samir. 1998. « Capitalisme, impérialisme, mondialisation ». In *Le Manifeste communiste, 150 ans après : quelle alternative au capitalisme ? quelle émancipation humaine ?*. Espace Marx. En ligne. <http://www.espaces-marx.eu.org/Archives/Marx_98/Contributions/Autres%20contributions/Amin.html>. Consulté le 07/12/2005.
- ASHMAN, Darcy. 2001. « Strengthening North-South Partnerships for sustainable development ». *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*. Vol. 30, no. 1. pp 74-98.
- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES. 2000. *Déclaration du Millénaire*. En ligne.
<<http://www.un.org/french/geninfo/ir/millen-main.htm>>. Consulté le 19/02/2006.
- ATACK, Iain. 1999. « Four Criteria of Development NGO Legitimacy » *World Development*. Vol. 27, no. 5. pp 855-864.

- BANQUE MONDIALE. 1989. *Statuts de la Banque internationale de reconstruction et de développement*. En ligne. <<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/EXTABTUSFRENCH/0,,contentMDK:20405707~pagePK:64094163~piPK:64094165~theSitePK:328614,00.html>>. Consulté le 15 août 2006.
- BANQUE MONDIALE. 2007a. *2007 World Development Indicator*. Washington : Banque Mondiale. 432 pages.
- BANQUE MONDIALE. 2007b. *La pauvreté tombe au-dessous du milliard de personnes, selon la Banque mondiale*. Washington : Banque Mondiale. 1 page.
- BANDYOPADHYAY, J. et Shiva, V. 11 juin 1989. «The political economy of ecology movements». *Economic and Political Weekly*. Bombay.
- BARAN, Paul. 1967. *Économie politique de la croissance*. Paris : F. Maspero. 343 pages.
- BAYLOSIS, Rafael G. 1997. « Les ONG partenaires dans le développement ou instruments du néo-colonialisme ? un point de vue asiatique ». *Alternatives Sud*. Vol. IV, no. 4. Paris : l'Harmattan et Centre tricontinental. pp 77-85.
- BESSIS, Sophie. 2002. *L'Occident et les autres : Histoire d'une suprématie*. Paris : La Découverte. 341 pages.
- BIERSCHENK Thomas, Jean-Pierre Chauveau et Jean-Pierre Olivier de Sardan (dir). 2000. *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*. Paris : Karthala. 328 pages.
- BOND, Patrick. 2004. « From Racial to Class Apartheid, South Africa's Frustrating Decade of Freedom ». *Monthly Review*. Vol. 55, no. 10, pages 45-59.
- BOND, Patrick. *Elite Transition, From Apartheid to Neoliberalism in South Africa*. Londres : Pluto Press / Afrique du Sud : University of Natal Press. 2000. 318 pages.
- BONNEWITZ, Patrice. 2002. *Pierre Bourdieu, vie, œuvres, concepts*. Paris : Ellipses. coll. « Les grands théoriciens ». 94 pages.
- BOONYARAK, Pitima. 2006. « Accountability in Multicultural Settings : The Impact of Culture on the Implementaton of Accountability Verification Processes of International Nongovernmental Organization ». *Thèse de doctorat*. University of Utah. 251 pages.
- BORNSTEIN, Lisa. 2003. « Management Standards and Development Practice in the South African Aid Chain ». *Public Administration and Development*. Vol. 23 no. 5. John Wiley & Sons. p. 393-404. En ligne. <<http://www3.interscience.wiley.com/cgi-bin/fulltext/106566212/PDFSTART>>. Consulté le 6 avril 2007.

- BOURDIEU, Pierre et B. John Thompson. 2001. *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Seuil. 423 pages.
- BOURDIEU, Pierre. 1982. *Leçon sur la leçon*. Paris : Éditions de minuit. 60 pages.
- BOURDIEU, Pierre. 1984. *Questions de sociologie*. Paris : Éditions de minuit. 268 pages.
- BOURDIEU, Pierre. 1994. *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris : Éditions du Seuil. 246 pages.
- BOURDIEU, Pierre. 1997. *Méditations pascaliennes*. Paris : Seuil. 316 pages.
- BOURDIEU, Pierre. 1998. *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Paris : Seuil. 480 pages.
- BOURDIEU, Pierre. 2001. *Science de la science et réflexivité*. Paris : Raisons d'agir. 240 pages.
- BOURDIEU, Pierre et Loïc J.D. WACQUANT. 1992. *Réponses*. Paris : Seuil. 270 pages.
- BOURRICAUD, François. 2005. « Contrôle social ». In *Encyclopædia Universalis*. En ligne. <<http://www.universalis-edu.com/corpus2.php?napp=&nref=E951361>>. Consulté le 12/11/2005.
- BOYER, Robert. 2003. « L'art du judoka ». *Travailler avec Bourdieu*. Sous la direction de P. Encrevé et R-M. Lagrave. Paris : Champs et Flammarion. 364 pages.
- BREHM, Vicky. 2004. « Autonomy or Dependence ? Case Studies of North-South NGO Partnerships ». *INTRAC Briefing Papers*. No. 6, July. En ligne. <http://coordinationsud.datapps.com/data/clemence/intracautonomy_or_dependence.doc>. Consulté le 6-11-2005.
- BRONKEMA, F. David. Décembre 2005. « Development as a Political Gift : Donor/Recipient Relationships, Religion, Knowledge and Praxis in a Protestant Development NGO in Honduras ». *Thèse de doctorat*. Yale University. 468 pages.
- CABRAL, Amilcar. 1980. *Unité et lutte*. Paris, Librairie François Maspero. 330 pages.
- CARDOSO, F-H. 1978. *Dépendance et développement en Amérique latine*. Paris : Presses universitaires de France. 222 pages.
- CONSEIL CANADIEN POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE. 2001. *Statuts*. CCCI : Ottawa. 9 pages.
- CONSEIL CANADIEN POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE. 2004. *Code d'éthique*. Ottawa : CCCI. 16 pages.

- CONSEIL CANADIEN POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE. 2006a. *The 2007 Federal Budget – CCIC pre-budget backgrounder*. CCCI. 6 pages. En ligne. <http://ccic.ca/e/docs/002_aid_2006-10_pre_budget_backgrounder.pdf>. Consulté le 22/12/2006.
- CONSEIL CANADIEN POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE. 2006b. *Le bilan de l'aide 2006 – Les tendances de l'aide dans le monde, Tendances changeantes : L'APD, la sécurité dans le monde et les OMD*. Ottawa : CCCI. 28 pages.
- CONSEIL CANADIEN POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE. 2006c. *Official Development Assistance (ODA) and Security – Should the criteria be expanded?*. CCCI. 1 pages. En ligne. <http://ccic.ca/e/docs/002_aid_2006-05_oda_security_criteria.pdf>. Consulté le 22/12/2006.
- CONSEIL CANADIEN POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE. 2006d. « Conflits, sécurité et développement ». In *Le bilan de l'aide 2006*. Ottawa : CCCI. 42 pages.
- CONSEIL CANADIEN POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE. 2006e. *Official Development Assistance (ODA) and Security-Related Expenditures – Myths and Realities*. CCCI. 3 pages. En ligne. <http://ccic.ca/e/docs/002_aid_2006-05_oda_security_faq.pdf>. Consulté le 22/12/2006.
- CHARTIER, Roger. 1988. « Pierre Bourdieu - L'habitus est un système de virtualité qui ne se révèle qu'en situation ». *Entretien avec l'historien Roger Chartier diffusé dans "Les chemins de la connaissance"*. En ligne. <<http://www.sociotoile.net/article51.html>>. Consulté le 03/12/2005.
- COLLECTIF. 2003. « Preface to the paperback edition ». *Development Policy in the Twenty-First Century*. Sous la direction de Ben Fine, Costas Lapavistas et Jonathan Pincus. London - New York : Routledge. 224 pages.
- COMMISSION FOR AFRICA. 2005. *Our Common Interest*. Commission for Africa. 184 pages.
- COMMISSION SUD. 1990. *Défis au Sud, rapport de la Commission Sud*. Présidée par Julius K Nyerere. Paris : Économica. 324 pages.
- CONGRESS OF SOUTH AFRICAN TRADE UNIONS. s.d. *About COSATU*. Congress of South African Trade Unions. En ligne. <<http://www.cosatu.org.za/aboutcos.htm>>. Consulté le 6 avril 2007.
- CUSO. sd. *About CUSO*. En ligne <http://www.cuso.org/category.asp?lang=1&mode=&fold=&category_id=D684806F62A411D4855800062950B7A0&category_name=About+CUSO&type_id=1>. Consulté le 18/06/2005.
- CUSO. 2006a. *Nos réalisations depuis 1961*. En ligne. <http://www.cuso.org/about_cuso/since_61/index_f.php>. Consulté le 9 avril 2007.
- CUSO. 2006b. *À propos de CUSO*. En ligne. <http://www.cuso.org/about_cuso/index_f.php>. Consulté le 9 avril 2007.

- DEGNBOL-MARTINUSSEN, John et Poul Engberg-Pedersen. 2005. *Aid, Understanding International Development Cooperation*. Copenhagen : MSS, London : Zed Books. 368 pages.
- DICTIONARY OF THE SOCIAL SCIENCES. 2002. Sous « Gini coefficient ». Oxford University Press. En ligne. <<<http://www.oxfordreference.com/views/ENTRY.html?subview=Main&entry=t104.e700>>>. Consulté le 19 janvier 2008.
- DIMAGGIO, Paul J. et Walter W. Powell. 2000. « The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields ». *Advance in Strategic Management*. Vol. 17. Greenwich, Connecticut : JAI Press. Pages 143-166.
- EDWARDS, Michael. 1999. « International Development NGOs Agents of Foreign Aid or Vehicles for International Cooperation? » *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*. Vol. 28. no 4. pp 25-37.
- EDWARDS, Michael. 2004. *Future Positive, International Co-operation in the 21st Century*. London : Earthscan. 292 pages.
- FAYÇAL, Yachir. 1987. « La dimension culturelle du développement », *Bulletin du Forum Tiers-Monde*, 1987, no 7. sp.
- FINE, Ben. 2003. « Neither the Washington nor the post-Washington Consensus ». *Development Policy in the Twenty-First Century*. Sous la direction de Ben Fine, Costas Lapavistas et Jonathan Pincus. London - New York : Routledge. pp 1-27.
- FURTADO, Celso. 1976. *Théorie du développement économique*. Paris : Presses universitaires de France. 281 pages.
- GATT. 1947. *Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce*. En ligne. <<http://www.wto.org/french/docs_f/legal_f/gatt47_01_f.htm>. Consulté le 15 août 2005.
- GERSCHENKRON, Alexander. 1966. *Economic Backwardness in Historical Perspective*. Cambridge : Harvard University Press. 456 pages.
- HABIB, Adma et Padayachee, Vhisnu. « Economic policy and power relations in South Africa's transition to democracy ». *World Development*. 2000. Vol. 28, no. 2. pp 245-263.
- HAILEY, John, Rick James et Rebecca Wrigley. 2005. « Pour être à la hauteur des défis : l'évaluation des impacts du renforcement des capacités organisationnelles ». *Praxis paper*. n°2. INTRAC. En ligne. <<<http://www.intrac.org/pages/PraxisPaper2.html>>. Consulté le 6-11-2005.

- HARRISON, Tom. 2007. « The role of contestation in NGO partnership ». *Journal of International Development*. Vol. 19, no. 3. Sheffield : John Wiley & Sons. pp. 389-400.
- HUGHES, Thomas. 2005. « Fair ». In *The Oxford Dictionary of Quotations*. Oxford University Press. En ligne. <http://www.oxfordreference.com/views/SEARCH_RESULTS.html?y=0&q=fair&category=s21&x=0&ssid=46903326&scope=subject&time=0.755457961300539>. Consulté le 12/11/2005.
- HUNTINGTON, Samuel. 1968. *Political order in changing societies*. New Haven : Yale University Press. 488 pages.
- INKELES, A. et D.H. Smith. 1974. *Becoming Modern : Individual Change in Six Developing Countries*. Cambridge : Harvard University Press. 437 pages.
- JAMES, Rick. 2002. « People and Change; Exploring Capacity Building in NGOs. » *Series : NGOMPS 15*. London : INTRAC. 161 pages.
- KANT, Immanuel. 1991. *Kant : Political Writings*. Cambridge : Cambridge University Press. cité par C. Robichaud dans « Libéralisme » in *Relations Internationales, Théories et concepts*. 2002. Sous la direction de A. Macleod. Montréal : Athéna. pp 90-92.
- LAFARGUE, Paul. 1994. *Le droit à la paresse*. Paris : Mille et une nuits. 80 pages.
- LAMMERINK, Marc P. et Ivan Wolffer. 1998. *Approches participatives pour un développement durable*. Paris : Karthala. 209 pages.
- LAPEYRE, Frédéric. 2006. « Objectifs du Millénaire pour le développement : outils de développement ou cheval de Troie des politiques néolibérales ? ». *Alternatives Sud*. Vol. 13, no. 1. Paris : Syllepse et Louvain-la-Neuve : Centre tricontinental. pp 9-26.
- LAS CASAS, Bartolomé. 1999 [1552]. *Très brève relation de la destruction des Indes*. Paris : Mille et une nuits. 144 pages.
- LATOUCHE, Serge. 1986. *Faut-il refuser le développement?*. Paris : Presses universitaires de France. 216 pages.
- LENINE, Vladimir Il'ich. 1979. *L'imperialisme, stade suprême du capitalisme*. Paris : Éditions sociales. 230 pages.
- LIPSET, Seymour Martin. 1960. « Démocratie et développement économique » in *L'homme et la politique*. Paris : Le Seuil. pp. 110-147.
- LISTER, Sarah. 2000. « Power in partnership ? An analysis of an NGO's relationships with its partners ». *Journal of International Development*. Vol. 12, Issue 2. pp 227-239.

- LOXLEY, John. 1999. Interdépendance, déséquilibre et croissance, réflexions sur l'économie politique des relations Nord-Sud à l'aube du prochain siècle. Ottawa : Centre de recherches pour le développement international. En ligne. <[http : //idrinfo.idrc.ca/archive/corpdocs/109195/864-3.htm#page_101](http://idrinfo.idrc.ca/archive/corpdocs/109195/864-3.htm#page_101)>. Consulté le 2/04/2006.
- MACDONALD, Laura. 1995. « Unequal Partnerships : The Politics of Canada's Relations with the Third World ». *Studies in Political Economy*. 47 (summer). pp. 111-141.
- MACLEOD, ALEX, Evelyne DUFAULT et F Guillaume DUFOUR. 2002. « Pouvoir ». In *Relations Internationales, Théorie et concepts*. Outremont : Athéna / Montréal : CEPES. p. 203.
- MARAI, Hein. 2001. *South Africa : Limits to Change : The Political Economy of Transition*. Cape Town : Zed Books Ltd et University of Cape Town Press. 338 pages.
- MARX, Karl et Friedrich Engels. [s.d.] « Lettre du 22 juillet 1853. » in *On colonialism*, Moscou : Foreign Languages Publishing House.
- MARX, Karl. 1977. *Le capital, Vol. 1*. Paris : Éditions sociales. 816 pages.
- MELUCCI, Alberto. 1975. « Sur le travail théorique d'Alain Touraine ». *Revue Française de Sociologie*. Vol. 16, No. 3.. 359-379 pages. En ligne. <<http://links.jstor.org/sici?sici=0035-2969%28197507%2F09%2916%3A3%3C359%3ASLTDT%3E2.0.CO%3B2-J>>. Consulté le 19 janvier 2008.
- MESTRUM, Francine. 2002. *Mondialisation et pauvreté*. Paris : L'Harmattan. 300 pages.
- MITLIN, Diana. 2003. « Do values and vision matter? Understanding diversity in NGO relationships ». *Thèse de doctorat*. London School of Economics and Political Science.
- MOWLES, Christ. 2007. « Promise of transformation : Just How Different Are International NGOs? ». *Journal of International Development*. Vol. 19 no. 3. John Wiley & Sons. p. 401-411. En ligne. <<http://www3.interscience.wiley.com/cgi-bin/fulltext/114201923/PDFSTART>>. Consulté le 4 avril 2007.
- NAVARRO-FLORES, Olga. 2006. « Les relations de partenariat Nord-Sud : Du paradoxe au compromis. Une approche institutionnaliste des relations entre ONG dans le secteur de la coopération internationale ». *Thèse de doctorat*. Université du Québec à Montréal : Montréal. 459 pages. En ligne. <<http://proquest.umi.com/pqdweb?did=1273114141&sid=1&Fmt=2&clientId=10843&RQT=309&VName=PQD>>. Consulté le 12/06/2007.

- NEGRAO, José. 2004. « Intervenants humanitaires du Nord et société civile mozambicaine ». *Alternatives Sud*. Vol. 11, no. 3. Paris : Syllepse et Louvain-la-Neuve : Centre tricontinental. pp 139-156.
- NOLTE, P. 2001. « Social Inequality in History (Stratification and Classes) ». In *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*. Oxford : Elsevier Ltd. p. 14313-14320. En ligne. <http://www.sciencedirect.com/science?_ob=ArticleURL&_aset=V-WA-A-W-B-MsSAYZA-UUW-U-AABDDDDCEED-AABCBCZDED-CCWVUEDBU-B-U&_rdoc=2&_fmt=full&_udi=B6WVS-4DN8TNP-3J0&_coverDate=10%2F28%2F2004&_cdi=23486&_orig=search&_st=13&_sort=d&view=c&_acct=C000022002&_version=1&_urlVersion=0&_userid=458507&md5=2963eb8e3ee407fd605b76577a681118>. Consulté le 12/11/2005.
- NYAJEKA, Lily D.T. 2004. « Strengthening NGO Partnership : The Role of NGOs in development process ». *Mémoire de maîtrise*. St-Mary's University. 145 pages. En ligne. <<http://proquest.umi.com/pqdweb?did=766718511&sid=2&Fmt=2&clientId=10843&RQT=309&VName=PQD>>. Consulté le 03/11/2005.
- OFFENHEISER Raymond, Susan Holcombe et Nancy Hopkins. 1999. « Grappling with globalization, partnership, and learning : A look inside Oxfam America ». *Nonprofit and Voluntary sector Quarterly*. San Francisco Vol 28, Iss. 4. pp 121-140.
- OLIVIER, Lawrence, Guy BÉDARD et Julie FERRON. 2005. *L'élaboration d'une problématique de recherche*. Paris : L'Harmattan. 94 pages.
- O'MEARA, Dan. 1996. *Forty Lost Years : the Apartheid State and the Politics of the National Party : 1948-1994*. Afrique du Sud : Ravan Press Randburg; Athens : Ohio University Press. 579 pages.
- O'MEARA, Dan. 1983. *Volkskapitalisme, Class, Capital and Ideology in the Development of Afrikaner Nationalism, 1934-1948*. Cambridge : Cambridge University Press. 281 pages.
- OXFAM-CANADA. 2007a. *Quick Facts*. En ligne. <<http://www.oxfam.ca/who-we-are/quickfacts>>. Consulté le 8 avril 2007.
- OXFAM-CANADA. 2007b. *Financial Summaries*. En ligne. <<http://www.oxfam.ca/who-we-are/financial-summaries>>. Consulté le 8 avril 2007.
- PADILLA, Arnold et Brian Tomlinson. 2006. « Les tendances de l'aide dans le monde, Tendances changeantes : l'APD, la sécurité dans le monde et les OMD ». In *Le bilan de l'aide 2006*. Ottawa : CCCI. 28 pages.
- PECH, Thierry et Marc Olivier Padis. 2004. *Les multinationales du coeur : les ONG, la politique et le marché*. Paris : Seuil. 95 pages.

- PIRE, Bernard. 2005. « Gödel : Théorèmes d'incomplétude ». In *Encyclopædia Universalis*. En ligne. <<http://www.universalis-edu.com/corpus2.php?napp=&nref=Z020856>>. Consulté le 12/11/2005.
- RAFFESTIN, Claude. 1995. « Les ingérences paradoxales de la pensée écologique ». *Écologie contre nature, développement et politiques d'ingérence, Nouveaux Cahiers de L'IUED*. Sous la direction de Fabrizio Sabelli. Paris - Genève : Presse Universitaire de France - Institut universitaire d'études du développement. Collection « Enjeux ». pp 41-51.
- RAHNEMA, Majid. 2003. *Quand la misère chasse la pauvreté*. Paris : Fayard / Acte sud. coll. « Babel ». 459 pages.
- REPORTERS WITHOUT BORDERS. 23 octobre 2006. *Worldwide Press Freedom Index 2006*. 8 pages. En ligne. <http://www.rsf.org/IMG/pdf/cm2006_af-2.pdf>. Consulté le 6 avril 2007.
- RIST, Gilbert. 2001. *Le développement : Histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Presse de sciences po. 443 pages. p. 27 -34.
- RIST, Gilbert. 2003a. « Les enjeux critiques de l'après-"développement" ». pp. 49-58 in Nahavandi, F. (éd.). *Repenser le développement et la coopération internationale*. Paris : Karthala. 207 pages.
- RIST, Gilbert. 2003b. « Le 'développement' : la violence symbolique d'une croyance ». *Brouillons pour l'avenir. Contribution au débat sur les alternatives*. Sous la direction de Ch. COMELIAU. Paris : PUF. 256 pages. p. 135-151.
- ROBERTS, Susan M., John Paul Jones III et Oliver Fröhling. 2005. « NGOs and the Globalization of Managerialism : A Research Framework ». *World Development*. Vol. 33 no. 11. UK : Elsevier. pages 1845-1864.
- ROSTOW, Walt Whitman. 1970. *Les étapes de la croissance économique*. Paris : Seuil. 252 pages.
- RYFMAN, Philippe. 2004. *Les ONG*. Paris : La Découverte. Collection « Repères ». 128 pages.
- SABELLI, Fabrizio. 1995. « L'éthique globalitaire et l'esprit du nouveau colonialisme ». *Nouveaux Cahiers de L'IUED*. Sous la direction de Fabrizio Sabelli. Paris - Genève : Presse Universitaire de France - Institut universitaire d'études du développement. Collection « Enjeux ». pp 13-20.
- SANCHEZ RUBIO, David. 2004. « Interventions humanitaires : principes, concepts et réalités ». *Alternatives Sud*. Vol. 11, no. 3. Paris : Syllepse et Louvain-la-Neuve : Centre tricontinental. pp 7-52.

- SANYAL, Paromita. Mars 2006. « Capacity Building Through Partnership: Intermediary Nongovernmental Organizations as Local and Global Actors ». *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*. Vol. 35. no. 1. SAGE Publications. p. 66-82. En ligne. <<http://nvs.sagepub.com/cgi/content/abstract/35/1/66>>. Consulté le 7 avril 2007.
- SAPIRO, Gisèle. 2003. « Autonomie esthétique, autonomisation littéraire ». *Travailler avec Bourdieu*. Sous la direction de P. Encrevé et R-M. Lagrave. Paris : Champs et Flamarion. 364 pages. p. 290.
- SOGGE, David. 2003. *Les mirages de l'aide internationale : Quand le calcul l'emporte sur la solidarité*. Tunis : Enjeux Planète. 330 pages. p. 252.
- STATISTICS SOUTH AFRICA. 2006a. *Mid-year population estimates, South Africa*. Statistics South Africa. 2 pages. En ligne. <<http://www.statssa.gov.za/KeyIndicators/MYE/PressStatement2006.pdf>>. Consulté le 10/02/2007.
- STATISTICS SOUTH AFRICA. 2006b. *Labour force survey, March 2006*. Pretoria : Statistics South Africa. 1 pages. En ligne. <<http://www.statssa.gov.za/keyindicators/LFS/LFS13PressStatement.pdf>>. Consulté le 10/02/2007.
- SOUTH AFRICAN GOVERNMENT. 2006. En ligne. <<http://www.info.gov.za/aboutsa/landpeople.htm>>. Consulté le 2 avril 2007.
- SOUTH AFRICAN GOVERNMENT. s.d. *Social services*. South African Government. En ligne. <<http://www.services.gov.za/en-za/socialservices.htm>>. Consulté le 6 avril 2007.
- STIGLITZ, Joseph E. 2002. *La grande désillusion*. Paris : Fayard. 407 pages.
- TANDON, Yash. 1997. « Les ONG étrangères en Afrique : leurres et succès : un point de vue africain ». *Alternatives Sud*. Vol. IV, no. 4. Paris : l'Harmattan et Louvain-la-Neuve : Centre tricontinental. pp 61-75.
- TOWNSEND, J.G. et A.R. Townsend. 2004. « Accountability, motivation and practice : NGOs North and South ». *Social & Cultural Geography*. Vol. 5, no. 2. Taylor & Francis. p. 271-284. En ligne. <<http://www.informaworld.com/smpp/ftinterface~content=a713708972~fulltext=713240930>>. Consulté le 5 avril 2007.
- TRUMAN, Harry. January 20, 1949. *Inaugural Address*. En ligne <http://www.trumanlibrary.org/whistlestop/50yr_archive/inagural20jan1949.htm>. Consulté le 19/02/2006.
- VERHAGEN, Koenraad. 1991. *L'auto-développement un défi posé aux ONG*. Paris : L'Harmattan. 195 pages.
- WALLERSTEIN, Immanuel M. 1974. *The modern world-system*. New York : Academic Press. 410 pages.

WIKIPEDIA. sd. Sous « Pierre Bourdieu — Violence symbolique ». En ligne.
<http://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Bourdieu#La_violence_symbolique>.
Consulté le 27/12/2006.

INDEX

A

ACDI · 28, 29, 35, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 62, 63, 72, 73, 85, 88, 90, 91, 92, 104, 105, 106, 107, 121, 122, 125
Adli · 27
Afrique du Sud · 3, 22, 23, 30, 33, 34, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 44, 47, 50, 52, 66, 96, 99, 114, 115, 116, 117
agent(s) · 13, 21, 26, 29, 33, 36, 41, 45, 50, 56, 59, 69, 71, 73, 74, 75, 77, 80, 81, 82, 86, 88, 89, 91, 92, 94, 95, 96, 97, 98, 101, 102, 103, 104, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113
Ahmad · 7, 9, 12, 46, 107
aide · 1, 7, 8, 10, 28, 29, 43, 47, 56, 59, 60, 61, 63, 67, 72, 73, 90, 92, 105, 112, 113, 135, 139, 141
allodoxia · 1, 11, 26, 27, 29, 86, 96, 98, 102, 103, 109, 111, 113
Alnoor · 8, 9, 12, 57, 65, 69, 89, 93
Alternatives · 12, 23, 41, 43, 44, 51, 114, 115, 116, 119
Althusser · 14
Amin · 18, 20, 87
antinomiques · 2, 33, 75, 85
apartheid · 37, 38, 39, 40, 66, 96, 97, 99, 117
APD · 86, 90, 110, 135, 139
Ashman · 6, 7, 9, 12, 23, 48, 70, 78, 107
Atack · 23
axiome · 82, 101, 109, 110, 113

B

Bandyopadhyay · 11
Baran · 20
Baylosis · 9
Bessis · 18, 19, 107
Bierschenk · 7, 8, 9, 43, 63, 65, 80, 88
Bond · 40
Bonnewitz · 12, 28
Boonyarak · 57, 93
Bornstein · 7, 8, 9, 12, 43, 47, 54, 59, 61, 63, 70, 93, 107
Bourdieu · 1, 2, 3, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 26, 27, 31, 33, 34, 43, 54, 55, 70, 74, 80, 81, 82, 83, 84, 86, 91, 93, 95, 98, 101, 102, 107
bourdieusien(ne)(s) · 12, 14, 18, 20, 29, 30, 32, 71, 73, 74, 77, 92, 103, 110
Bourricaud · 24
Brehm · 7, 9, 78, 93
Bretton Woods · 20
Bronkema · 28, 44, 93

C

Cabral · 18, 19
Canada · 3, 22, 30, 33, 36, 43, 47, 52, 55, 62, 65, 66, 78, 87, 90, 91, 114, 119, 120, 121, 124
capital(aux) · 13, 14, 15, 18, 20, 29, 30, 32, 43, 46, 71, 72, 73, 75, 80, 81, 82, 85, 87, 89, 94, 96, 97, 98, 99, 101, 102, 103, 105, 106, 108, 109, 110, 111, 112, 113
Cardoso · 20
CCCI · 5, 8, 10, 12, 23, 25, 26, 30, 45, 62, 65, 76, 77, 101, 128, 129
champ(s) · 1, 2, 3, 5, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 21, 24, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 42, 44, 46, 55, 59, 69, 71, 72, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 85, 86, 87, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 115
colonial(e) · 1, 7, 37
colonisation · 37
contrôle(s) · 10, 13, 24, 30, 31, 39, 60, 68, 71, 72, 91, 93, 98, 104, 125
conversion(s) · 13, 14, 96, 98, 109
coopérant(s) · 44, 49, 50, 51, 58, 66, 67, 68, 116, 117, 124, 125
coopération · 1, 2, 5, 6, 7, 15, 19, 21, 23, 25, 29, 30, 32, 44, 46, 78, 79, 80, 81, 82, 88, 89, 90, 94, 100, 102, 103, 104, 107, 108, 109, 111, 112, 113, 120, 121
courtier(s) · 8, 63, 65
CUSO · 12, 23, 41, 43, 44, 51, 67, 114, 115, 116, 117, 120

D

Degnbol-Martinussen et Engberg-Pedersen · 6, 7, 8, 9, 11, 32, 70, 73, 78, 84, 100
développement (*development*) · 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 28, 29, 30, 32, 33, 35, 36, 46, 59, 63, 65, 69, 70, 74, 75, 76, 77, 78, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 88, 89, 93, 94, 96, 100, 101, 102, 103, 104, 107, 108, 109, 110, 112, 113, 115, 117, 118, 119, 120, 126, 128, 129, 131
développement international (*international development*) · 1, 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 15, 16, 17, 19, 22, 23, 26, 29, 30, 32, 33, 35, 46, 65, 74, 75, 76, 77, 78, 81, 82, 86, 88, 89, 94, 102, 103, 113, 119
dialectique · 13, 15, 81, 99
Dimaggio et Powell · 69

dominant(s) · 1, 2, 3, 10, 13, 21, 28, 29, 30, 32, 55, 69, 71, 72, 74, 75, 76, 79, 80, 82, 86, 89, 91, 92, 94, 96, 97, 98, 99, 103, 108, 109, 110, 111, 112, 113
 domination · 1, 2, 3, 7, 11, 14, 23, 26, 29, 30, 31, 32, 70, 71, 74, 78, 79, 81, 89, 93, 97, 102, 103
 dominé(s) · 13, 21, 30, 31, 71, 72, 74, 75, 80, 81, 82, 86, 89, 91, 92, 94, 96, 98, 101, 102, 109, 110, 111, 112, 113
 donateur(s) · 28, 43, 59, 60, 90, 94, 118, 117, 119
 doxa · 2, 26, 27, 82, 85, 86, 91, 94, 96, 98, 99, 102, 103, 104, 107, 108, 110, 111, 112, 113
 Durkheim · 18

E

Edwards · 11, 17, 136
 enrichissement · 40, 82
 épiphénomène · 59
 État · 8, 17, 23, 33, 39, 66, 76, 87, 88, 96, 97, 98, 112

F

Fayçal · 18
 Furtado · 20

G

Gerschenkron · 20

H

Habib et Padyachee · 40
 habitus · 13, 14, 15, 16, 21, 28, 29, 31, 43, 55, 71, 72, 74, 75, 76, 78, 81, 82, 86, 92, 94, 95, 96, 97, 99, 102, 103, 108, 109, 110, 111
 Hailey · 7, 9
 Harrison · 7, 28, 43, 46, 47, 73
 hétérodoxe(s) · 1, 74, 82, 86, 109, 110
 hétérodoxie · 27, 74, 78, 111
 hétéronome · 72, 104, 106, 110
 hétéronomie · 108
 Huntington · 18, 20
 hystérésis · 15, 26, 28, 97, 109, 111

I

idéologique · 36, 86, 100, 104
 illusio · 13, 26, 29, 56, 75, 77, 86, 99, 106
 Inkeles · 18, 20
international development · Voir développement international
 interorganisationnelle · 100
 interorganisationnelle(s) · 10, 53, 100, 104, 111

J

James · 7, 9, 12, 23, 70, 73, 83

K

Kant · 14

L

langage · 8, 43, 95
 Latouche · 11
 Lénine · 20
 libérale · 117
 Lipset · 18
 Lister · 7, 8, 9, 12, 23, 44, 48, 60, 61, 63, 69, 73, 93, 107
 Loxley · 18, 87

M

Macdonald · 6
 Macleod · 24
 Marais · 38, 40
 marché · 12, 17, 33, 39, 66, 76, 98, 106, 110, 112
 Marx · 12, 18, 20, 132
 marxisme · 12, 14
 marxiste(s) · 12, 14, 16, 18
 Melucci · 14, 138
 mésinterprétation · 1, 2
 Mestrum · 17, 85, 88, 107
 Mowles · 7, 55, 70, 86, 93

N

Navarro-Flores · 10, 23, 43, 70, 78, 79, 80, 84, 86, 107
 Negrao · 7, 8, 9, 87, 107
 néo-libéral(e) · 2, 8, 33, 40, 87, 88
 néo-libéralisme · 9, 10, 86, 87, 100, 101, 109
NGO(s) · Voir ONG
 Nord · 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 16, 22, 23, 29, 30, 31, 33, 49, 52, 54, 59, 71, 72, 75, 79, 82, 84, 87, 88, 90, 94, 96, 100, 106, 107, 112, 113, 122, 123, 124, 125, 126, 127

O

occidentale · 17, 37, 75, 87, 98, 100
 Offenheiser · 6, 7, 8, 12, 26
 ONG *NGO(s)* · 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 15, 16, 17, 22, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 34, 35, 36, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80,

81, 82, 83, 84, 85, 86, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94,
95, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107,
108, 109, 110, 112, 113, 114, 115, 116, 117,
119, 121, 122, 123, 124, 127
organisationnelle · 60, 73
orthodoxe · 1, 74, 91, 109
orthodoxie · 27, 75, 81, 86, 96, 102, 109, 111
Oxfam(-Canada) · 6, 32, 41, 43, 50, 51, 59, 115,
116, 117, 118, 119

P

paradigm · 6
paradigme · 6, 32, 36, 85, 87, 102, 107
parlementaire · 38, 97, 110
partenaire(s) *partner(s)* · 6, 10, 11, 25, 26, 28, 29,
30, 36, 41, 42, 44, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 55,
56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 70, 71, 72,
73, 79, 83, 91, 99, 103, 105, 112, 114, 115, 116,
117, 118, 119, 120, 121, 123, 124, 126, 127,
129, 130, 131
partenariat(s) *partnership(s)* · 1, 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10,
11, 19, 23, 25, 26, 28, 29, 30, 32, 34, 35, 36, 41,
42, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 55, 56, 59,
62, 63, 65, 66, 69, 70, 71, 74, 76, 77, 78, 79, 80,
81, 82, 83, 84, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 93, 96, 99,
100, 101, 102, 103, 104, 108, 109, 110, 111,
112, 113, 119, 121, 122, 123, 124, 125, 126,
127, 128, 129, 130, 131
Pech et Padis · 7, 8, 23, 78, 88, 107
PNUD · 6, 11, 38, 72, 85
politique · 8, 10, 14, 17, 19, 21, 23, 29, 30, 32, 33,
37, 38, 40, 45, 47, 60, 72, 76, 81, 82, 87, 94, 95,
96, 97, 98, 104, 105, 109, 110, 112, 113, 124
post-apartheid · 40
post-développementisme(te) · 10, 11, 17, 113
pouvoir · 7, 11, 12, 16, 19, 24, 25, 28, 29, 32, 46,
70, 79, 80, 86, 88, 89, 91, 97, 101, 103, 107,
108, 111, 122, 129, 130
privatisation · 33, 86, 87, 89, 115

R

Rahnema · 7, 11, 17, 18, 85
Rist · 11, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 84, 85, 87, 107, 113

Roberts · 31, 43, 54, 67, 68, 73, 93
Rostow · 18, 20
Ryfman · 7, 8, 78, 87, 88

S

Sabelli · 11, 17
Sanyal · 43
schismatique · 1, 74, 82, 108, 109
schismatiques · 108
société civile · 17, 23, 25, 33, 40, 41, 76, 81, 83, 88,
90, 92, 112, 128, 129
Sogge · 59
somatisation · 31, 71, 85, 102, 109, 110, 111
sous-développement · 18, 20, 21
Stiglitz · 11, 18, 87
Sud · 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 15, 16, 21, 22, 23, 24, 25,
28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 36, 43, 44, 46, 49, 51,
54, 55, 60, 62, 64, 65, 66, 67, 69, 70, 71, 72, 73,
74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 84, 88, 89, 91,
92, 93, 94, 96, 99, 100, 101, 102, 104, 105, 106,
107, 108, 109, 110, 112, 113, 114, 115, 119,
121, 122, 123, 124
symbolique · 12, 13, 16, 26, 29, 30, 46, 94, 97, 113

T

Tandon · 8
Townsend et Townsend · 7, 8, 9, 31, 43, 48, 58, 63,
66, 73, 87, 88, 93, 96, 100, 107

V

Vaillancourt · 78, 90, 91, 92, 121
Verhagen · 8
violence symbolique · 26, 30, 71, 72, 85, 91, 93,
102, 109, 110, 111

W

Wacquant · 12, 31
Wallerstein · 20